This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600036328S

G.132. O. 10.

E. BIBL. RADCL.

2.

A. 1
2 C 16. E. 32.

19091 e. 11

INDIENS

DE

L'AMÉRIQUE DU NORD.

INDIENS

DE

L'AMÉRIQUE DU NORD.

L'état sauvage est contre nature : il rapetisse tout, parce qu'il ne crée rien. La patrie, pour les sauvages, c'est une forêt ; l'humanité, c'est la tribu ; et Dieu, c'est un fétiche, un morceau de bois. Le sauvage n'est homme ni par l'intelligence ni par les développemens de l'ame : la sociabilité est donc une loi, car seule elle fait l'homme complet.

Philosophie sociale, AIMÉ-MARTIN.

CHON-MON-I-CASE

ou

l'Ietan,

Sous-Chef des Ottos.

NOTICE

SUR

LES INDIENS

DE L'AMÉRIQUE DU NORD,

ORNÉE DE QUATRE PORTRAITS COLORIÉS, DESSINÉS D'APRÈS NATURE, ET D'UNE CARTE,

PAR

Eugène A. VAIL,

Citoyen des États-Unis d'Amérique, membre de plusieurs sociétés savantes.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD,

RUE HAUTEFEUILLE, 23.

1840.

IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT ET Cie,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 55.

NOTIONS GÉNÉRALES.

Par notre nature, condamné à une position mixte entre la soif ardente des distinctions littéraires qui sans cesse agite et tourmente, et cette indifférence en matière d'utilité publique, qui assimile l'homme à la plante; n'ayant ni ambition personnelle à satisfaire ni rivalité jalouse à combattre, les quelques pages que, sans prétention aucune, nous ouvrons au lecteur, lui sont présentées dans un seul et unique but, celui de la vérité.

Écrire l'histoire des nations nomades n'est pas chose facile. Afin d'en saisir véritablement les usages et les coutumes, il faut, ainsi qu'elles, être sans cesse sur le *qui-vive*, les suivre dans leurs courses

vagabondes et les prendre presque au vol. — Mais là ne s'arrêtent pas les difficultés. Leur caractère mobile, les climats si différens des vastes contrées qu'elles habitent, donnent autant de variétés à leurs mœurs. Les tribus des pays montagneux et escarpés, par exemple, n'ont pas plus d'analogie avec celles des prairies ou des pays plats que ces dernières ne ressemblent aux habitans des parties baignées par les rivières et les lacs. La seule loi qui leur soit commune est celle de leur propre conservation : toutes elles sont indomptées, et voilà leur seule unité.

Le but du présent écrit n'est pas, par des couleurs vives, qui toutefois manquent à notre pinceau, de présenter le sauvage ou l'Indien comme le beau idéal de la nature, comme l'homme façonné par le Créateur à son image, sans aucun des vices que l'on croit inhérens à la société. Cette aimable tâche est celle des idylles. Si, comme le célèbre auteur de la *Chaumière indienne*, et à l'instar de tant d'autres illustres personnages qui ont, par leurs écrits, contribué à jeter sur les *Indiens* un intérêt qu'ils sont, à notre avis, loin de toujours mériter, nous ne posons pas les nôtres en héros; si nous les montrons ainsi que nous les avons vus et étudiés, à nu, dépourvus de ces belles draperies, fruits de l'imagination; si, enfin, nos récits se ressentent quelque peu de l'âpreté du sujet, nous nous efforcerons du moins de racheter ce qui dans un ouvrage de fiction serait un vice, par un scru-

pule sans borne pour la vérité. Nous aurons soin de ne puiser nos renseignemens que là où il y a certitude, ne nous fondant que sur des documens officiels ou autrement authentiques.

Dans les siècles passés, l'homme voyageur était considéré comme un être intrépide, presque surnaturel. Quitter ses pénates et toutes les douceurs de la vie sociale, pour aller, sans autre guide que son audace, plonger dans l'infini, était chose rare, partant merveilleuse. Aussi pardonnait-on de bon cœur, tant est l'esprit de l'homme porté à l'indulgence envers quiconque lui apporte une jouissance intellectuelle, au manque d'exactitude et aux exagérations si largement répandues dans les récits des conquérans du Nouveau-Monde. En raison de ces travers, d'ailleurs, le voyageur même le plus scrupuleux s'y résignait, sachant que s'il se fût borné à dire tout simplement ce qu'il avait vu et entendu, il n'eût rencontré que peu de lecteurs. Généralement on préférait au vraisemblable des histoires d'antropophages, d'amazones et de géans de la Patagonie. Le temps, cet inévitable rectificateur, qui de nos jours marche à pas précipités dans la lumière, fait à chaque instant justice de ces illusions.

A mesure que la civilisation envahit les contrées éloignées, que celles plus distantes encore se rapprochent pour ainsi dire de nous, le merveilleux s'en éloigne. Une curiosité éclairée s'agite pour reconnaître les points du globe restés jusqu'alors in-

connus; elle les explore les uns après les autres, et au lieu, comme jadis, d'apporter son offrande au roman, elle en fait hommage à la vérité. Il n'existera bientôt plus que comme souvenir, l'adage vulgaire : *A beau mentir qui vient de loin.* Une génération apparaît, à laquelle l'application de la vapeur à la navigation et aux routes de fer donnera une nouvelle vie, et qu'elle rendra pour ainsi dire, par force, voyageuse et mouvante comme elle. Les sentinelles avancées de la civilisation, reculant de plus en plus les limites de l'inconnu, nous déploieront le monde comme une belle page, dans laquelle on pourra lire en caractères dignes de lui le grand ouvrage du Créateur..... l'Univers.

Suivant les historiens de la conquête du Nouveau-Monde, les Indiens du Mexique et ceux du Pérou vivaient en sociétés régulièrement organisées et avaient une nationalité. L'existence de Montezuma et celle des Incas ne peuvent être révoquées en doute. Des ruines monumentales, d'ailleurs, parsemées dans ce pays, attestent que là, en réalité, fleurirent jadis des peuplades formées en nations distinctes. Faisant la part de l'imagination ardente des narrateurs de Christophe Colomb, de Cortès et de Pizarro, qui les portèrent souvent, ainsi qu'il est d'usage chez leurs descendans, à s'étendre avec complaisance sur des victoires quelquefois douteuses, et à enfler le nombre des ennemis qu'ils avaient vaincus, nous n'essaierons pas de neutraliser l'admiration qui s'attache parfois, avec

droit, à ces temps d'héroïsme et en même temps de cruauté. Ce n'est pas, d'ailleurs, de ces peuplades que nous avons plus particulièrement à nous occuper en ce moment. Notre tâche, à nous, est plus facile, puisque c'est chez nos voisins, et à notre propre porte, que nous voulons puiser, pour venir parler, avec connaissance de cause, d'une race d'hommes qui n'a de commun avec les Mexicains, les Péruviens et les Chiliens de nos jours, que la couleur de la peau. Soit que le joug espagnol, soit que le clergé catholique qui s'est, à la suite des *conquistadores*, d'abord emparé de ces régions, tout en substituant le signe de la croix, sans ses préceptes, et l'obéissance passive à l'allure indépendante du sauvage; ou enfin que toute autre circonstance ait entièrement altéré leur instinct et détruit leur fierté naturelle, il est bien avéré que ceux-là sont loin d'avoir la férocité de l'Indien de l'Amérique du Nord, ainsi que cette indomptable volonté qui porte continuellement ce dernier à repousser violemment tout effort pour l'attirer vers la civilisation. Approchez-le à cet effet; soudain, à l'exemple de la bête fauve, il vous échappe et rentre dans la forêt; tandis qu'au Pérou et au Mexique il semble, comme une bête de somme, se croire destiné à l'usage servile du blanc. Soumis et docile, il recherche la ville, et, l'opposé en tout de l'Indien du Nord, qui ne peut respirer que l'air des bois, il se courbe avec docilité et sourit à son esclavage. Ceci est tellement vrai, que malgré la

pays entier fut, en dernier lieu, baptisé d'un nom indigne de lui, celui d'Améric Vespuce; tandis que celui du grand Colomb fut passé outre. A quoi, sans cesser d'être sérieux, nous pourrions ajouter que ce fut en l'honneur de la virginité de la reine Elisabeth d'Angleterre que la plus belle portion et la presque totalité des États-Unis fut originairement appelée la Virginie.

Afin de procéder avec quelque méthode, nous classerons notre travail de façon d'abord à toucher légèrement, car la statisque nous fait faute presque entièrement pour cette époque de vague et d'incertitude, où l'épée remplissait un plus grand rôle que la plume, aux questions suivantes, savoir :

La condition et l'occupation du territoire par les tribus sauvages, lors du débarquement des premiers pionniers européens;

D'après quel droit, ou sous quel prétexte, ils s'emparèrent du sol;

Quelles étaient les relations existant entre ceux-ci et les Indiens à l'époque de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis; car, et nous l'avouons tout d'abord, nous avons principalement à cœur d'écarter l'idée injuste et erronée, avancée par quelques écrivains, que les seuls moyens employés par nous pour déplacer les Indiens aient été la baïonnette, pour l'expulsion des uns, et l'influence diabolique des liqueurs fortes, pour détruire les autres; tandis que, au contraire, nous ne craignons nullement de mettre au grand jour les procédés

mis en usage jusqu'à ce jour par le gouvernement américain pour diminuer, autant que faire se peut, la rigueur du traitement que les Indiens ont nécessairement eu à subir, comme conséquence de la civilisation et de leur caractère indomptable.

Enfin, nous essaierons de décrire leurs mœurs; et, après avoir indiqué avec précision les efforts de nos philanthropes et les immenses sacrifices faits par la nation pour rendre justice à cette classe malheureuse d'hommes, nous laisserons à nos lecteurs à en déduire eux-mêmes si, avec de tels élémens, il était possible de mieux faire.

NOTICE

SUR

LES INDIENS

DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

CHAPITRE I.

FAITS ET CONJECTURES SUR L'ORIGINE DES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

En remontant vers la source des temps connus, on se trouve bientôt, par rapport au sujet qui nous occupe, enveloppé dans une obscurité presque complète. Ici, aucune page à consulter, pas de temples, ni d'obélisques, ni de pyramides; aucuns de ces monumens qui, chez les nations comme celles-ci presque effacées de la surface du globe, attestent que là furent jadis les siéges de puissans empires.

L'esprit éclairé qui embrasse au loin, et la philosophie qui explique, ne sauraient admettre de lacune dans l'ordre de l'univers, où tout est continuité et harmonie, sauf des accidens locaux, tels que ceux causés par des inondations partielles ou par ces volcans entraînant parfois, dans leurs cruel-

les dévastations, une Herculanum et une Pompeïa, mais jamais tout un hémisphère. On ne conçoit guère qu'une des plus belles portions du globe ait, jusqu'à la conquête, été le partage seulement de quelques bandes éparses, étrangères à toute civilisation par le moyen du contact d'un grand nombre d'hommes s'associant et vivant ensemble pour leur bonheur commun. C'est probablement dans cette prédisposition d'esprit, et mû par un désir ardent d'établir une hypothèse de faveur, que l'on a accueilli avec une trop grande complaisance et mis en cause quelques amas informes ayant une si faible ressemblance à des fragmens de ruines, que le moindre examen consciencieux qui en approche, les place bientôt dans la classe des suppositions auxquelles ils appartiennent, s'il ne les détruit entièrement. Des formations artificielles de terrain, trouvées éparses, démontrent la main de l'homme, mais de l'homme inculte, n'ayant aucune idée d'architecture, d'utilité ou d'ornement. Celles-là, ainsi que beaucoup d'autres n'ayant leur origine que dans les caprices chaotiques de la nature, ont été transformées idéalement en bastions et en remparts. Pour notre part donc, notre expérience nous porte à n'accepter qu'avec une extrême méfiance ce que des voyageurs plus ou moins véridiques ont rapporté au sujet des prétendues ruines de l'Amérique du Nord, à l'exception du Mexique, où le cas est fort différent.

De l'esprit d'investigation qui s'agite en ce mo-

ment surgiront de nouvelles lumières; mais l'absence, jusqu'à présent, de monumens durables ne peut permettre d'espérer que l'on puisse de longtemps se former une idée aussi précise sur l'ancienne position sociale des aborigènes de l'Amérique septentrionale, maintenant les États-Unis, que celle que l'on est à même d'établir sur celle des Indiens du Mexique et de l'Amérique du Sud. Une curiosité intelligente s'agite aussi sur ce sujet en Europe, d'où les regards se portent avec intérêt vers le Nouveau-Monde. Des citoyens éclairés, parmi lesquels on doit citer en première ligne M. Ternaux, auquel on doit déjà le recueil de onze cent cinquante-trois ouvrages, tous relatifs au nouveau continent, rassemblent dans ce moment une masse de documens d'une valeur inappréciable pour la science. Toutefois, à travers le doute qui existe encore sur plusieurs points, des manuscrits islandais, récemment découverts à Copenhague, tendent fortement à constater une affinité certaine entre le nord de l'Europe et l'Amérique septentrionale. Ces écrits établissent que, vers la fin du neuvième siècle, les Norwégiens firent la découverte de l'Islande. Dans ce nouveau pays, ils rencontrèrent une race d'hommes barbares et intraitables. Ils les détruisirent tous; et l'on doit déduire de ce dernier fait que ces peuplades n'étaient pas comme leurs conquérans, les Norwégiens, d'origine normande. En eût-il été autrement, leur extermination totale eût été un crime inutile, un acte de fausse politi-

que; et quelque féroces que fussent les vainqueurs d'alors, ils possédaient du moins à un haut degré l'instinct de leur propre intérêt. Il est plus que probable que les indigènes nouvellement découverts approchaient des Eskimaux. Cette affinité que nous avons supposée plus haut se continue par le Groenland, qui fut découvert par les Norwégiens ou par les Islandais un siècle après l'Islande, c'est-à-dire vers l'an 1000.

En l'année 1001, un navire islandais, poussé par la tempête, découvrit une terre au sud-ouest du cap Farewell, où une colonie, expédiée du Groenland, fut bientôt après transplantée. Ils l'appelèrent Vinland; et s'il est vrai, ainsi qu'ils l'assurent, que le soleil y était visible pendant huit heures aux jours les plus courts, ce pays doit être celui connu sous le nom de Terre-Neuve. D'après la description qu'on nous donne des habitans et leur dénomination de *Skroellings*, ou *nains*, ce n'étaient autres que des Eskimaux, dont le nom signifie *mangeurs de poissons*.

Après l'an 1121, on ne retrouve plus aucune trace de la colonie européenne, dont, à l'époque de la découverte de l'Amérique par Colomb, il n'avait certainement aucune connaissance.

Suivant l'avis de M. Gallatin, que nous respectons comme ayant été le résultat d'une étude élaborée et consciencieuse, et d'une connaissance pratique des Indiens, que peu d'hommes sont à même de posséder, il est difficile de penser que les

Eskimaux et les autres Indiens de l'Amérique du Nord n'aient pas eu une origine commune. « Leur « couleur et leurs traits, dit-il [1], sont essentiellement « les mêmes; et il est facile d'attribuer les seules « différences qui existent, principalement dans la « taille, à la rigueur de leur climat, et aussi, peut-« être, en partie à leur nourriture. La ressemblance « parfaite de la construction et de la forme de « leur langage avec celle des autres tribus indien-« nes, quelle que soit la différence existant dans « leur vocabulaire, prouvent presque incontestable-« ment qu'ils appartiennent tous à la même fa-« mille. »

Mais cette ressemblance dont parle M. Gallatin est encore plus apparente par rapport au physique qu'à celui des langues des différentes tribus du continent américain, qui se lient, comme nous l'avons vu, au nord de l'Europe par les Eskimaux. Ceci se voit incontestablement dans la taille, dans la forme de la figure, l'os jugal élevé, l'œil châtain, les noirs cheveux, le peu de barbe, ainsi que dans la démarche; et, quant à leurs mœurs, leurs costumes, leurs traditions, leurs idées religieuses, leur système d'éducation et leurs dénominations entre eux, il est aussi bien évident qu'ils font également partie d'une race d'hommes différant essentiellement de celle de la portion tempérée de l'Europe.

---

[1] *Transactions of the American antiquarian society*, vol. II, p. 14.

D'après Clark [1], les Lapons sont d'une couleur *cuivrée*, nom donné à celle des Indiens en général. On sait aussi que cette similitude de l'épiderme et de conformation physique se trouvent chez bon nombre de peuplades de l'Asie, et principalement dans les îles de cette partie du monde.

Il est difficile de dire au juste quel sera le résultat définitif d'investigations placées maintenant en de savantes mains. Les jalons sont plantés, et par le chaînon jeté par le nord, entre l'Europe et l'Amérique septentrionale, on saura un jour si la civilisation qui envahit cette portion du globe et chasse devant elle la barbarie y apparaît maintenant, et après un long intervalle de temps, pour la seconde fois, ou bien plutôt si ce n'est pas pour elle une terre vierge.

Les traditions indiennes ne peuvent guère servir aux éclaircissemens de l'histoire, tant elles sont confuses et diversement racontées. Les rejeter entièrement cependant, ou passer outre avec dédain, serait déchirer la seule page de notre humble travail qui soit empreinte de quelque poésie, et les fleurs sont trop rares sur notre route pour les fouler aux pieds. Quelques unes de ces traditions cherchent une origine orientale; d'autres portent la leur vers le couchant; mais la plus grande partie des tribus se croient originaires du sol qu'elles

---

[1] *Clark's Travels*, IX, 486 et suivans.

occupent et disent que leurs ancêtres sortirent de la terre.

Les Shawnèses, tribu parlant l'algonquin, et comme cette dernière originairement venue du nord, dont le sort fut d'être ballottée comme les flots de la mer, puisque, poussée d'abord du septentrion vers le midi, elle fut ensuite refoulée de nouveau vers le nord, réclament une origine étrangère, et racontent vaguement que, guidée par un chef de la bande des Tortues, leur tribu marcha en procession solennelle jusqu'aux rives du grand Océan « qu'elle traversa par un miracle, » qu'alors ils atteignirent *cette île*.

Les *Caddoes*, qui jadis habitèrent un pays de prairie, adossé par une haute éminence, sur la rivière Rouge, prétendent qu'il survint une noyade générale de toutes les créatures de la terre; mais que le Grand-Esprit, qui protégeait spécialement leur tribu, plaça une famille des leurs sur un monticule, et que, de cette famille, sauvée par la faveur divine, est issue la race humaine.

Il est quelque chose moins céleste, mais non moins curieux, dans la religion des *Mandanes*, tribu des bords du Missouri, qui, assurent-ils, « grimpèrent originairement, et par le moyen d'une « grande vigne, d'une région souterraine, où ils « étaient en premier lieu, jusque sur la surface de « la terre. — Mais cette vigne venant à fléchir sous « leur poids réuni, elle se rompit tout à coup, et ils « laissèrent ainsi derrière eux une portion de leur

« nation, qu'ils *espèrent bien rejoindre après leur* « *mort.* » Les *Mandanes* ne nous disent pas qui créa les premiers nés d'entre eux, et la terre qu'ils voulurent prendre d'assaut, et enfin la vigne à laquelle ils se cramponnèrent, et qui fut en même temps la cause première du bonheur d'une portion d'entre eux, tandis qu'elle laissa l'autre dans les ténèbres.

C'est là sans doute une lacune tant soit peu athée; mais on n'accueille pas sans attendrissement cette lueur d'espérance et ce lien d'affection qui, à travers toutes les tribulations humaines, unissent les morts aux vivans. Il y a là une et la plus consolante des idées sur l'éternité.

Les *Winnebagoes* occupent la région située entre la baie Verte et le Mississipi, sur lequel elle s'étend même au delà de la Prairie du Chien. Cette tribu est connue dans le Canada et fut désignée par les Français sous le nom peu propre de *puans*, en raison de leurs habitudes de malpropreté, qui les distinguent aussi éminemment des autres tribus. Suivant leur tradition, ils sont venus du sud-ouest.

C'est à cette nation, fière, belliqueuse et encore féroce à l'excès qu'appartenait le fameux *Oiseau Rouge*, l'assassin d'une famille américaine qui, en 1827, fut remis par la tribu, et qui se rendit lui-même, afin d'éviter que la guerre ne fût portée chez eux pour tirer vengeance et punir son crime. Cet homme se conduisit avec un tel héroïs-

me, une fois entre les mains de la justice, que le président des États-Unis était sur le point de lui faire grace de la vie, lorsqu'il mourut en prison.

Tout en cherchant à sortir de la nuit qui entoure les traditions indiennes, au sujet de leur origine, on trouve néanmoins que sur un point elles s'accordent presque toutes, et c'est celui d'un déluge universel qui aurait détruit le genre humain, à l'exception de quelques élus dont chaque tribu réclame modestement avoir fait partie. Nous laissons à chacune d'elles la petite vanité d'avoir été le noyau de la création, prétention, au reste, tout aussi innocente que celle qui, dans une société plus avancée, nous fait attribuer à chacun en particulier d'être la nation la plus favorisée du ciel: qui voit, par exemple, dans les Grecs de nos jours, les descendans des demi-dieux; les Espagnols, issus du sang d'Hercule, et leurs rapides coursiers, fils du Vent. Ces petites flatteries ne coûtent rien, et, généralement parlant, elles nuisent rarement; car c'est en se croyant appelées à une haute destinée et à accomplir de grandes choses que les nations se sentent la force de les entreprendre.

Revenant donc à notre sujet: de ce concert d'idées entre des classes d'hommes qui ne se sont jamais consultés entre eux, on doit déduire, ce qui d'ailleurs est susceptible de beaucoup d'autres preuves, que plusieurs parties du globe ont été tour à tour submergées par des inondations destructives et que chacune en particulier a

eu son arche libératrice. Ce dernier fait peut se supposer sans détruire pour cela la suprématie de notre vénérable aïeul Noé, qui, d'ailleurs, aurait pû être le premier des chefs de famille et père unique de tous ; quoique cependant, dans ce dernier cas, nous aurions quelque peine à nous expliquer comment, de ce seul tronc, auraient pu naître des rejetons aussi différens les uns des autres que sont entre elles les formations des races dont les peaux sont blanches, noires, rouges et cuivrées.

Un nombre de tribus, que l'on évalue à quatre-vingt-une, ont dû occuper le nouveau continent. Elles paraissent avoir été divisées en vingt-sept familles ou sociétés différentes.

Des montagnes rocailleuses jusqu'à l'Océan atlantique, et de l'extrême limite méridionale des États-Unis jusqu'au cinquante-deuxième degré de latitude nord, tout le territoire qui, maintenant, constitue les États-Unis et une partie des possessions anglaises et russes dans l'Amérique du Nord était dans l'origine en la possession de huit grandes tribus seulement ; chacune d'elles parlait un langage à part. Celles-ci étaient subdivisées en dialectes qui différaient entre eux par de légères nuances, mais toutes appartenaient à la même racine. C'étaient les Eskimaux, le Athapascas, les Blackfeet (pieds noirs), les Sioux, les Algonquins-Lenape, les Iroquois, les Cherokées et les Mobilians.

Ainsi, les quatre-vingt-une tribus connues sur

le continent, sur lesquelles on possède quelques données, se divisent en vingt-sept familles ou racines. De ces vingt-sept, huit seulement se partageaient la portion du pays qui, en raison de la fertilité de son sol, la multitude de ses rivières, et sa grande étendue de côtes, devait nécessairement être la plus populeuse. Cette division en familles, sur laquelle nous appelons l'attention, a été instituée principalement afin de remonter, si c'était possible, par leur langue à l'origine indienne. Ici le mot *famille*, appliqué aux langues, se rapporte à toutes celles qui contenaient un assez grand nombre de mots primitifs et semblables, pour démontrer qu'à une époque assez reculée elles eurent toutes une commune origine. Cette origine, les savans philologues Gallatin, Duponceau et autres la trouvent dans la chronologie mosaïque, et lui donnent pour berceau l'Asie. Sans se laisser entièrement entraîner par une hypothèse aussi large, ni s'abandonner sans un plus mûr examen à cette espèce d'enchantement qui, tout d'abord, s'attache d'ordinaire à la découverte d'une vérité qui peut affecter l'histoire de l'humanité, on ne peut nier que cette idée, courageusement avancée, et soutenue comme elle l'est par d'aussi hautes autorités, mérite l'attention des esprits éclairés.

Les auteurs que nous avons cités ci-dessus donnent nécessairement une haute antiquité à la population américaine, ce qui s'accorderait avec l'idée que l'Asie lui donna ses premiers habitans, ainsi

qu'avec la chronologie mosaïque; supposition d'ailleurs qui ne se détruirait pas par le fait de la grande distance entre l'Asie et l'Amérique, si on réfléchit à la facilité avec laquelle les communications eussent pu se faire entre ces deux parties, soit par le détroit[1] de Behring ou par le Kamschatka et le Japon par le moyen des îles Aleutiennes. La rapidité avec laquelle on sait que se multiplie l'espèce humaine, lorsqu'elle se trouve placée dans des conditions favorables telles que celles de l'espace et du libre mouvement, viendrait également justifier l'époque supposée si ancienne de la première apparition de l'homme en Amérique. Aux États-Unis, où existent toutes les circonstances les plus favorables à cette augmentation de population, elle se double dans un espace de vingt-trois années. L'homme cultivateur fuit tout ce qui le gêne et va là où il a les coudées franches; d'autres le suivent et s'établissent à la place qu'il a quittée. Ainsi va l'homme où il trouve sa subsistance, et il avance, et toujours avance, tant qu'il la trouve.

En adoptant l'idée la plus généralement reçue, que l'Asie fut le berceau du genre humain d'où graduellement il s'étendit sur d'autres contrées; et comme l'on sait que trois couples, se multipliant trente fois, donneraient au delà de six cent millions d'ames, l'espace, quelque vaste qu'il fût, eût

---

[1] Voyez la carte jointe à cet ouvrage.

été bientôt franchi, et on arriverait à conclure qu'il est plus que probable que la population de l'Amérique ne commença pas plus tard que cinq ou six cents ans après celle de l'ancien monde.

En traitant le sujet de l'origine présumée des indigènes de l'Amérique du Nord, nous nous croyons dans l'obligation de n'omettre aucune des sources auxquelles nous sommes à même de puiser. C'est du concours de toutes les autorités que devra, en définitive, rejaillir la lumière.

Sous cette dernière impression, nous venons ouvrir au lecteur un nouveau chapitre théorique qui nous est présenté dans un ouvrage tout récemment publié aux États-Unis, par M. John Delafield junior [1].

Afin de rendre justice pleine et entière à ce savant archéologue, il faudrait de toute nécessité le traduire en entier, ou entrer dans une argumentation que ne nous permettent pas nos limites : aussi nous bornons-nous ici à recommander l'étude de cet ouvrage ; et pour le présent nous nous contenterons d'indiquer, en termes généraux, l'origine qu'il attribue aux races indiennes, et de parcourir rapidement l'itinéraire par lequel il les fait arriver, des temps les plus reculés à la place qu'elles occupent maintenant.

Quand, au temps de Peleg, se fit le partage des

---

[1] *Examen de l'origine des antiquités de l'Amérique*, New-York, 1839.

possessions territoriales de notre globe entre les descendans de Noé, la famille de Cuth, l'une des plus puissantes de toutes, tribu qui fut toujours insubordonnée, et qui était de son naturel encline à s'approprier forcément le pays qui ne lui appartenait pas, fut forcée, en raison d'un grand nombre d'actes de révolte et d'insubordination, parmi lesquels on compte l'érection de la tour de Babel et sa destruction par la main de Dieu, de s'expatrier. Elle se dirigea, en premier lieu, par le nord-est de la Palestine; de là elle atteignit le mont *Caucase*, dont l'auteur fait dériver le nom de cette famille ou race; de ce dernier lieu, elle arriva en Sibérie; et enfin, de la Sibérie elle vint, dans la suite des temps, envahir, par le détroit de Behring, et plus tard peupler l'Amérique.

Cette hypothèse, devenue pour l'auteur une réalité, serait fondée d'abord :

Sur un rapprochement notable entre les langages des aborigènes et celui de la race biblique de Cuth, aussi bien qu'entre les formations crânologiques des deux peuples;

Une unité originaire, commune, dans leur mythologie, et une forte ressemblance dans leur système d'hiéroglyphes;

Une même division astronomique des temps, et les mêmes signes du zodiaque; un genre d'architecture tout-à-fait semblable; et finalement, ajoute-t-il, sur beaucoup de points, leurs us et coutumes étaient essentiellement les mêmes.

Maintenant, pour ce qui concerne la division des races dans les deux Amériques, du Sud et du Nord, il trouve une forte analogie entre les Egyptiens et les peuples méridionaux de l'Asie, et ceux du Mexique et du Pérou; indentité qu'il cherche à établir par leurs traditions mythologiques, leurs systèmes d'astronomie, d'hiéroglyphes, et plus particulièrement encore par leur architecture, qui possède en commun ce caractère de solidité et d'éternité, si l'on peut ainsi s'exprimer, que l'on ne trouve nulle part dans l'Amérique du Nord.

Les Indiens de cette dernière partie seraient issus, au contraire, de la partie nord de l'Asie, des races mongole ou tartare, auxquelles ils ressembleraient aussi fortement, suivant l'auteur, dans leur conformation, leurs habitudes nomades et erratiques; leur style d'architecture consistant simplement (et en ceci l'opposé de celui des tribus du Mexique et du Pérou) en bastions et *tumuli*, en rudes formations et fossés en terre, et, principalement surtout, dans leur antipathie naturelle pour toute civilisation.

D'après des annales trouvées dans les archives du Mexique, à une époque qui correspondrait à notre sixième siècle, les ancêtres des présens Mexicains y vinrent du Nord, sous la conduite d'un empereur ou chef célèbre nommé Citin ou Votan. Du Nord, ils eussent été expulsés vers le Sud par cette race mongole ou tartare, plus féroce, plus mouvante, et dont la propension naturelle depuis

Cuth, comme il a déjà été dit, était toujours de s'approprier la portion de terrain occupée par ses voisins.

Ainsi, suivant l'auteur des *Antiquités américaines*, les Indiens de l'Amérique du Sud et du Mexique seraient dérivés des peuples de l'Asie méridionale et de l'Égypte, dont à l'époque de la découverte ils retenaient encore beaucoup des traits caractéristiques, et ceux de l'Amérique du Nord, qui forment l'objet principal de nos recherches, seraient de race mongole ou tartare.

Nous confions ces dernières théories à la sagacité du lecteur, avec la seule remarque de notre part, qu'il serait assez singulier que le déplacement actuel des Indiens du Nord, avec la décroissance qui en est la conséquence, fût une sorte d'expiation en faveur de la civilisation, de la longue carrière spoliatrice de cette race.

PRÉTENDUES RUINES.

L'Amérique du Nord semble être parsemée de loin en loin de monticules artificiels, de jetées et fossés, dont quelques uns sont trop réguliers pour avoir été de simples accidens naturels. Sans pouvoir désigner l'étendue de ces *tumuli*, on en a découvert depuis le Pérou au midi, jusqu'aux régions, au nord et nord-ouest, où l'on sait que le buffle a existé. Dans l'Amérique du Nord, la composition en est simplement de la terre. On connaît les ruines et autres reliques des monumens autrement durables du Mexique et du Pérou, ainsi que celles de l'Amérique centrale, Guatimala, sur lesquelles les écrits de M. Galindo ont répandu tant de lumières.

M. Delafield, qui s'est spécialement occupé de ce sujet, attribue la différence de constructions aux circonstances particulières dans lesquelles se trouvèrent les habitans de ces régions [1]. Après

[1] *Histoire des antiquités américaines*, p. 14.

avoir essayé de tracer l'itinéraire des Indiens de l'Égypte, où il place leur origine, en Amérique, par le nord de l'Asie, il procède ainsi :

« Adonnés probablement à l'agriculture, nos « fertiles prairies attirèrent toute l'attention de ces « peuples qui n'y construisirent absolument que « ce qui était nécessaire pour les protéger contre « le mammouth, ou contre les attaques d'une race « d'hommes différente de la leur. Telle fut l'origine « des remparts de terre qui existent maintenant. « Mais, à mesure qu'ils avancèrent vers le sud, où « ils se trouvèrent plus exposés à des invasions « hostiles, leur industrie naturelle s'exerça dans « l'érection de grandes villes construites en « pierres.....

« Quittant les prairies fertiles de cette terre, et « arrivant aux plateaux plus stériles des montagnes « volcaniques du Mexique et du Pérou, leur éner- « gie se dirigea vers des monumens plus durables « de leur existence, comme nations... »

L'auteur que nous venons de citer pense qu'il serait possible, si l'on pouvait établir sur une carte de tout le pays l'exacte position de chacune de ces formations artificielles, que l'on vînt à découvrir dans l'ensemble un plan général de combinaison par lequel un monticule pouvait, au moyen d'un signal, communiquer avec un autre, et qu'ainsi de l'un à l'autre, des événemens importans étaient signalés à de grandes distances.

Mais, pour notre part, nous déclarons franche-

ment que, ni dans cet ouvrage, dans lequel sans nul doute, l'auteur a placé tous les faits à sa connaissance (et son étude semble avoir été étendue); ni dans le cours de tous ceux que nous avons été à même de consulter, nous n'avons rencontré ce caractère de sages calculs et de combinaisons judicieuses qui dénote l'existence d'un plan vaste et régulier.

Bien plus, même, nous sommes porté à croire que quelques unes de ces formations que l'on attribue à l'art ne sont souvent que l'œuvre fantastique de la nature; et nous avons vu nous-même des cavernes creusées dans le roc, par exemple, que, sans un examen scrupuleux, on eût mis au rang des plus beaux travaux de la main de l'homme.

Nous ne pouvons, pour ces causes, accepter qu'avec une grande circonspection toute hypothèse qui n'est pas positivement basée sur des faits connus.

Parmi les formations qui ne sont pas entachées du reproche de vague et d'incertitude, on en cite plusieurs dans l'état de l'Ohio dont la terre qui les compose est différente du sol sur lequel elles se trouvent. Cette terre doit y avoir été apportée d'une distance de trois à quatre mille.

A une petite distance de Newark, dans l'Ohio, on rencontre une bâtisse en pierre, en forme de cône, de la hauteur de quarante pieds, et dont le diamètre, à sa base, est de cent pieds. Celui-ci est

le seul édifice pyramidal, en pierre, que l'on trouve au nord du Mexique [1].

Dans le même état, comté de Washington, on voit vingt ou trente fournaises rudement construites en pierre, avec des cheminées en chaux, contenant encore quelques particules de charbon de terre et de la cendre. Elles ont probablement servi à fondre des métaux. Des arbres immenses sont encore à leurs côtés et en attestent l'antiquité.

Mais, le plus considérable des monticules ou *tumuli* découverts jusqu'à ce jour est celui qui est situé à *Grave Creek*, sur la rivière Ohio, à douze milles au dessous de la ville de Wheeling.

Sa formation paraît appartenir à deux époques différentes et fort éloignées l'une de l'autre. Elle renferme à son centre deux voûtes superposées, dont l'une, la première, a neuf pieds de hauteur. Sur des pieux plantés en forme de cercle dans la terre sont placées des pièces de bois transversales; par-dessus ces dernières se trouve une couche de pierres non taillées, d'une épaisseur de deux pieds, et sur ces pierres, la terre dont est formé le monticule. Un intervalle de dix-sept pieds existe entre la voûte inférieure et celle supérieure. Dans la première étaient deux squelettes dont l'un est supposé avoir été du sexe féminin. Les têtes se touchaient presque, tandis que les pieds étaient à

---

[1] *Antiquités américaines*, p. 55.

des distances opposées correspondant à la hauteur des deux corps. L'un d'eux avait dû porter quelques ornemens consistant en grains d'ivoire, et quelques grossières formations en pierre. Dans la seconde voûte se trouvait un seul squelette; mais le sujet avait dû être infiniment plus riche en ornemens que les deux autres; car ces ornemens consistaient en dix-sept cents grains d'ivoire, cinq cents petites coquilles de l'espèce voluta, qui avaient dû être enfilées; soixante-six pièces de mica ou talc, percées de quatre trous chacune, et de cinq bracelets en cuivre, dont trois à un bras et deux à l'autre. Avec cet individu a aussi été trouvé une petite pierre d'une forme ovale de deux pouces environ de diamètre, sur laquelle se trouvait l'empreinte de quelques hiéroglyphes. Nous croyons devoir être minutieux dans ces détails, afin de démontrer, quant à la seconde formation, un degré d'avancement dans les arts, assez extraordinaire pour établir l'existence d'un grand intervalle de temps entre les deux constructions, dont l'architecture, si l'on peut ainsi appeler ces rudes formes, était cependant la même.

Les dimensions extérieures du monticule sont deux cent quatre-vingt-quinze pieds de diamètre à la base, et soixante au sommet. Sa hauteur totale et perpendiculaire est de soixante-dix-neuf pieds.

Il existait en 1811, sur le sommet de cette formation, un chêne antique de quatre pieds de diamè-

tre auquel on a attribué un âge de sept siècles au moins; et comme il est présumable que la croissance de cet arbre n'a guère pu commencer que cent ans après l'entier achèvement de la voûte supérieure, tout porte à donner une haute antiquité au monument même [1].

---

[1] Ayant voulu nous prévaloir de toutes les lumières qui sont à notre portée, nous avons soumis un *fac simile* du dessin de la médaille en pierre, trouvée dans le monument sépulcral de Wheeling, au savant examen de M. Jomard, président de l'académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut. Nous donnons en entier la note que nous avons été assez heureux d'obtenir de lui, étant pleinement persuadé que non-seulement nos lecteurs nous en sauront gré, mais que, en raison de cette dernière considération, il excusera, lui, la liberté que nous prenons de la livrer à la publicité.

Pierre écrite du tumulus *de Wheeling.*

« Je m'occupe depuis long-temps à chercher quelques vestiges d'un dialecte que j'appelle l'*ancien libyen*, et qui me paraît avoir été usité du Nil à l'Océan; cette langue commune servait aux caravanes qui, dès avant Hérodote, faisaient le commerce du sel tout le long de la côte septentrionale d'Afrique. L'intérêt que présente cet idiome vient de ce que dit le père de l'histoire sur la langue parlée au pays d'Ammon et ses rapports avec l'ancien égyptien. C'est pourquoi j'ai comparé attentivement le dialecte de Syouah avec la langue berbère ou cabaïle. Malgré les différences du berber qui se parle aux deux extrémités de l'Atlas, j'ai reconnu et démontré que la langue, au fond, est la même que celle de Syouah et d'Andjela.

« Cette langue libyenne a-t-elle été écrite? quels étaient ses caractères? On peut répondre, je crois, à ces deux questions. Les inscriptions trouvées en 1824 par les Anglais, dans l'intérieur de l'Afrique, gravées sur les rochers, et celles qu'on voit sur des cippes et des stèles dans Valgerse et le royaume de Tunis, semblent identiques quant aux formes des lettres : ces figures me paraissent être les caractères de l'ancien libyen. Je les ai rapprochés avec soin, j'y ai trouvé douze à quinze formes semblables.

« Lorsque je me mis à étudier le monument de *Taunton* (Massachus-

Il est à remarquer qu'en général les *tumuli* d'Amérique contiennent un assez grand nombre de sujets, et que, par conséquent, celui que nous venons de décrire, a dû être le lieu de sépulture de quelques personnages d'une grande célébrité; et,

---

setts), ma surprise fut grande de reconnaître quelle était l'analogie des formes avec les inscriptions du Fezzan et celles de l'Atlas; mais elle est bien plus complète encore dans la petite pierre gravée de *Wheeling* (Ohio). J'y trouve au moins six lettres communes :

Je leur donne les valeurs suivantes : « » d è n s t;
mais je ne puis en fournir ici les motifs.

« Venons à la conséquence : jamais je n'ai admis l'origine prétendue indienne ni égyptienne des monumens américains, mexicains ou péruviens; mais je n'ai jamais renoncé à leur trouver des points communs avec les monumens de l'ancien continent. Ce qui me paraît le plus probable est que les Africains des Canaries, et même les Carthaginois, ont été en contact avec les Américains. Non-seulement les vents alisés ont dû porter mille fois les premiers en Amérique, mais ils ont dû chercher de ce côté un équivalent des richesses que le commerce des Indes et de la Chine procurait aux Asiatiques. Je ne crois pas cependant qu'ils y aient formé des établissemens, des colonies, mais je suis porté à croire qu'après y avoir abordé, ils y ont laissé des traces, des vestiges plus ou moins importans. Les indigènes ont travaillé sur des modèles africains, en les modifiant, en les altérant d'une manière plus ou moins barbare, plus ou moins grossière, et cependant, en plusieurs contrées, telles que l'Amérique centrale, les ouvrages des arts ont été plus perfectionnés ou moins imparfaits; quelques uns même sont comparables aux ouvrages de l'art ancien.

« Maintenant cette pierre écrite, couverte de caractères libyens, ne serait-ce pas un des vestiges du passage de quelque Africain? Ce travail est d'une assez grande finesse; le bracelet de cuivre rappelle une coutume africaine; le squelette, et le crâne surtout, demanderaient à être examinés [1]. C'est une recherche qui me paraît donc digne de tout l'intérêt des antiquaires et des curieux du pays. » J.

[1] Je voudrais avoir des dessins exacts de cette figure et du bracelet, s'il est possible.

ce qui confirmerait cette supposition, c'est que, autour et aux approches de cette élévation artificielle, on a trouvé un plus grand nombre d'ossemens assez rapprochés les uns des autres, et qui, selon toute probabilité, étaient ceux des individus moins distingués de la tribu.

M. Jefferson, qui habita toute sa vie les régions où jadis existèrent les plus puissantes tribus, s'exprime ainsi par rapport au sujet de ce chapitre: « Je ne connais l'existence de rien que l'on puisse « considérer comme un *monument* indien, car je « ne puis faire un tel honneur à des pointes de flè- « ches, des haches en pierres tranchantes, des pi- « pes de même composition, et des images mal fa- « çonnées. Quant à des travaux sur une grande « échelle, il n'en reste aucune trace aussi consi- « dérable que nos fossés pour l'irrigation des ter- « res, si ce ne sont les lieux de sépulture qui abon- « dent dans le pays. »

Nous n'avons pas la prétention d'ajouter aux lumières de l'archéologie; mais le peu de mots que nous avons tracés sur les prétendues ruines de l'Amérique du Nord contribueront, nous l'espérons du moins, à calmer cet enthousiasme avec lequel on se lance quelquefois sans fondement dans la carrière des théories illusoires, et dont le résultat, loin d'éclairer le sujet, tend plutôt à l'obscurcir.

En résumé, nous trouvons sur notre partie de l'Amérique du Nord bon nombre de traces d'une antique occupation, mais rien absolument (car la

seule exception que nous avons mentionnée à Newark, loin d'invalider, établit au contraire les faits généraux) qui indique que les indigènes des temps anciens possédassent une plus ample connaissance de la science monumentale que ceux de nos jours.

DES LANGUES INDIENNES.

Parler, c'est penser tout haut. L'un de nos plus beaux attributs, sans doute, est cette faculté qu'a l'imagination de se produire à l'extérieur et de communiquer par le moyen des sons. Il y a plus : c'est une impulsion irrésistible de la nature-instinct chez l'oiseau des airs qui, à sa manière, articule délicieusement son bonheur; un peu plus qu'instinct, besoin impérieux chez l'homme (nous n'avons garde d'ajouter, la femme), l'homme inférieur qui évapore sa colère dans la dilatation de ses poumons; et enfin, nous le disons avec tristesse, preuve irrévocable qu'elle est de toute nécessité, cette faculté, au bonheur humain, dans l'expression de mélancolie et de souffrance mentale, empreinte sur les traits, sur les actions des malheureux qui en sont privés. Le premier homme a dû parler, et l'on sait trop bien que sa compagne, dont ce n'était cependant pas le seul moyen de persuasion, n'était pas frappée de mutisme. Sans doute, la différence est grande entre

les hommes vivant en société compacte, où mille rapports entre eux donnent journellement naissance à des moyens de communication qui correspondent à ces relations multipliées; entre lui, disons-nous, et l'être que toute sa propriété accompagne lorsqu'il a avec lui sa squaw (femme plutôt de charge qu'autre chose), parfois son papoo ou enfant, dont, toutefois, il ne s'inquiète guère, sa carabine et son calumet. Il est naturel que sa manière de s'exprimer soit bornée en proportion de la nécessité d'en faire usage. Cependant, et quelle que soit l'aversion assez prononcée à prodiguer les paroles, qui caractérise l'Indien, et cette aptitude naturelle à se servir de la pantomime, qui en est la conséquence, il n'en a pas moins aussi son langage parlé; et c'est de celui-là que nous allons traiter en quelques mots.

On ne possède aucun vestige d'un langage indien écrit. On sait seulement que, pour la tradition d'événemens historiques et des discours de leurs chefs, les Indiens se servaient d'une ceinture qui consistait en grains de poterie grossièrement manufacturés, qu'ils enfilaient et teignaient de diverses couleurs, et qui étaient disposés de façon à avoir, suivant leurs notions, une faible ressemblance aux objets qu'il s'agissait de décrire. Maintenant, on leur en manufacture en verre de couleur et en coquillages. De cette manière aussi étaient conservés les procès-verbaux des conseils de la nation et les traités. Un chef principal avait

la garde de ces documens officiels, et devait, à des époques fixes de l'année, redire tout ce dont ils traitaient, afin que chacun dans la tribu en connût bien l'histoire. On assure avoir vu chez les Wyandots, tribu qui fut jadis l'une des plus puissantes, une ancienne ceinture qu'ils disent leur être parvenue, dans des temps reculés, d'une puissante nation du sud-ouest. La substance de ce discours était qu'un animal étrange qui, suivant les définitions, ressemblait au cheval et à l'homme, « était récemment débarqué sur la côte, et que cet « animal commandait au tonnerre et aux éclairs.» Il recommandait en outre aux Indiens de se tenir en garde contre ce monstre s'il venait à paraître chez eux. L'opinion générale à ce sujet est que ce fut un *discours* envoyé par Montezuma au moment de l'invasion de son empire par Fernand Cortès.

Combien il est à regretter pour l'histoire que l'on n'ait pas pu rassembler et préserver tous les *wampum* ou ceintures que devaient posséder les principales tribus ! Malheureusement ces dernières n'attachaient jamais à ces objets l'importance qu'on ne peut leur refuser de nos jours.

On doit beaucoup aux études approfondies de quelques savans philologues américains, et principalement à celles de MM. Duponceau et Gallatin, qui commencent à jeter un grand jour sur les langages indiens; et cela, d'autant plus que, privés comme ils l'étaient, et ainsi qu'ils le sont encore, de tout document originairement écrit par les In-

diens, et avec le seul secours de la science, il leur a fallu, en premier lieu, travailler dans l'obscurité, construire tant bien que mal un alphabet d'après des sons vagues, puis procéder ensuite, sans compas ni boussole, du connu à l'inconnu ; difficulté qui s'est encore accrue par le manque d'uniformité et par les variations d'intonation des diverses tribus.

Le premier de ces savans est celui qui s'est d'abord plus spécialement occupé de ce sujet. Il a eu nécessairement à baser son travail sur le dire de personnages qui avaient vécu chez les Indiens; car, pour lui-même, individuellement, il n'a pu être en contact qu'avec ceux qui sont venus à lui. Il a entrepris cet examen avec un zèle pour la science et dans un esprit de philanthropie dignes de sa longue et utile carrière. Afin de n'être pas, à l'entrée d'un tel dédale, tout d'abord épouvanté, il fallait être empreint de l'ardeur d'un néophyte, et c'est ainsi qu'il y est entré, inspiré qu'il était, par l'idée du bien et de l'humanité; car, à sa passion pour la science, est venu s'unir l'espoir qu'en fixant les regards du monde civilisé sur les Indiens il servirait par là une cause qu'il considérait comme opprimée. De la pitié à l'enthousiasme il n'est, chez les ames bien nées, qu'un seul pas, et c'est là ce qui explique cette haute admiration qu'il professe pour des parties du langage où il est parfois difficile d'apercevoir ce qui peut ainsi l'inspirer.

Dans le principe, M. Duponceau s'est principalement fondé sur les relations écrites et verbales

de M. Heckewelder, zélé missionnaire de la secte des moraviens, qui, pendant une longue mission de paix et de religion chez les Delawares, y a plutôt fait preuve de dévouement que d'intelligence et de discernement. On peut facilement concevoir les difficultés d'asseoir un premier travail sur des renseignemens aussi peu authentiques; et c'est afin seulement de les constater que nous avons nommé la source à laquelle M. Duponceau a eu à puiser. Mais il n'est pas le seul que cet objet intéressant ait occupé; d'autres ont suivi son exemple, et de ce concours de lumières jaillira la vérité au profit de la science.

Nous avons devant nous un écrit[1] que, quoiqu'il soit sans nom d'auteur, nous savons être de la plume d'un citoyen distingué, long-temps gouverneur de l'état du Michigan, et qui depuis a occupé, comme il le fait encore, les plus hautes fonctions dans la république. Du point de vue dont, pendant un nombre d'années, il n'a cessé d'être en contact avec les Indiens du nord et du nord-ouest, encadré comme son gouvernement l'était de toutes parts par ces tribus, son opinion sur tout ce qui a rapport à eux possède toute l'autorité qui découle naturellement de l'expérience des faits. Aussi a-t-il traité ce sujet avec bonheur dans plusieurs brochures qui feront foi dans la composition de

---

[1] *Remarks on the Indians of North America.*

l'histoire. Nous avons cru devoir, nous qui modestement nous contentons de glaner çà et là où les autres ont semé, mettre en présence les diverses opinions qui se croisent.

Nous trouvons, par exemple, qu'il ne partage pas la fervente admiration du savant philologue qui, à l'occasion de l'expression indienne *walemulsoohaulean* (toi qui fais mon bonheur!) s'écrie : « Que n'eussent donné, pour cette phrase, Tibulle « ou Sapho ! »

« De toutes les langues parlées, dit l'ancien gou- « verneur du Michigan, depuis la tour de Babel, « le langage wiandot est celui qui mérite le moins « la réputation d'être harmonieux et musical. Il est « dur, guttural, inarticulé et plein d'intona- « tions qui semblent être le résultat de pénibles « efforts de la part de l'interlocuteur. Il est bien « avéré qu'aucun homme arrivé à l'âge de maturité « n'a pu en acquérir une parfaite connaissance, et « parmi les gens qui sont en contact journalier « avec les Indiens on estime généralement que « son apprentissage en est tout-à-fait impossible [1]. » Cette dernière opinion n'est certainement pas affaiblie par des mots tels que les suivans :

Machelemuxowagan, *celui qu'on honore.*
Gettemagelemuxowagan, *être pardonné.*
Mamochalgussiwagan, *celui dont on se souvient.*

---

[1] *Remarks on the Indians of North America*, p. 25.

Amangachgenimgussowagan, *celui qui est élevé par la louange.*
Mamamchtschimgussowagan, *être insulté.*

Dans les mots qui précèdent, ainsi que d'ailleurs dans toutes les langues indiennes, on trouve un principe sur lequel tous les philologues s'accordent, celui des combinaisons. Comment un tel langage a pu éclore est chose qui doit paraître étrange, et il est assez naturel de supposer que, dans le principe, il fut des plus bornés dans ses expressions, peut-être même *monosyllabique;* qu'à mesure que l'expérience et les besoins des Indiens se développèrent, ils ajoutèrent de nouveaux termes à ceux déjà existans.

L'Indien agit plus qu'il ne réfléchit, et ceci influe puissamment sur sa manière de s'exprimer. Quand il parle, sa tête, ses mains, tout son corps enfin, sont mis en réquisition; et il serait plus facile de comprendre sa pantomime que son langage parlé, si ce dernier n'était accompagné de gestes. Il a peu de mots abstraits, parce qu'il ne songe qu'aux objets ostensibles et aux rapports que ceux-ci ont entre eux. Des mots et parties de mots s'attachent et se détachent, se combinent et se séparent, suivant qu'il cherche à exprimer des idées simples ou complexes. Il ne fait pas usage du verbe auxiliaire, et l'affirmative, comme la négative, découlent souvent de la simple manière de l'orateur. Il ne dit pas *il est beau*, *il est méchant;* mais *lui beau*, *lui méchant.*

Un autre écrivain que ses savantes recherches d'antiquaire et de philologue mettent au premier rang, M. Mc Culloh, de Baltimore, s'accorde assez généralement avec le général Cass, en opposition à la richesse attribuée aux langues indiennes par M. Duponceau. Suivant lui, le seul avantage que possèdent celles-ci sur les langues modernes, consiste dans la facilité avec laquelle, suivant l'occasion, on peut y joindre et y contracter plusieurs mots en un seul. « Autrement [1], dit-il, leur formes « grammaticales ne semblent se tenir l'une à l'au- « tre que par un sens général d'adaptation telle- « ment vague que, pour l'intelligence de leur « expression, il est absolument nécessaire d'ap- « peler à son aide les gestes et les regards signi- « ficatifs. »

Sans se prononcer définitivement sur la mélodie attribuée par M. Duponceau aux langues indiennes, M. Gallatin, que le beau travail historique et philologique, ainsi que les recherches assidues, distinguent éminemment, donne gain de cause (à l'exception cependant du delaware et des autres dialectes de l'algonquin lenape qu'il trouve plus irréguliers que les autres) à son devancier. Au sujet de la fécondité des langues américaines, il les trouve en général « riches d'expressions et de « formes grammaticales, d'une grande régularité,

---

[1] Mac Culloh, p. 54.

« et d'un ordre parfait dans la complication de leur « construction. »

Sur le principe de combinaison ou de coalition des mots qu'il dénomme polysinthétique, il s'accorde également avec lui; mais il refuse, pour le présent, de se prononcer sur la troisième hypothèse de M. Duponceau : « que toutes leurs formules dif- « fèrent essentiellement de celles des langues « mortes et modernes de l'ancien monde. »

Ce qui caractérise le langage indien de l'Amérique est une tendance universelle à exprimer tout ensemble l'action et l'objet, en concentrant ainsi, dans une simple expression, une idée complexe ou plusieurs idées qui ont des rapports entre elles. De cette dernière hypothèse appliquée à l'ensemble de toutes les langues indiennes, et qui est adoptée par le général Cass aussi bien que par MM. Duponceau et Gallatin, on peut conclure du moins que toutes ces langues eurent une commune origine.

Les inflexions qui, comme chez les Indiens, quoique cependant pas à beaucoup près en aussi grand nombre, existaient également dans les langues mortes, ont été remplacées dans les modernes, et plus particulièrement dans l'anglais, par les verbes auxiliaires et par des prépositions distinctes.

Voici donc d'innombrables inflexions qui viennent indistinctement frapper l'oreille; l'esprit s'en saisit pour leur trouver l'analogie qui leur appar-

tient en propre ; car chacune est née d'un objet qui a frappé les sens dans la nature animée et inanimée. Et quelle immense page vient ici s'ouvrir au philologue!

Mais il ne s'arrête pas là. Ces inflexions primordiales furent nécessairement rauques et dures, et durent plus tard recevoir les modifications de l'euphonie. Viennent ensuite l'analyse et la classification des mots suivant le génie du langage que l'on tient à faire connaître. Difficultés sans nombre, et telles qu'on se sent naturellement pris d'admiration et de reconnaissance pour ceux que leur zèle et leur constance conduisent enfin à l'accomplissement d'une tâche aussi méritoire.

La concentration de plusieurs idées en un seul mot peut quelquefois donner de la force et même de l'harmonie à un langage. On trouve dans les langues espagnole et italienne, par exemple, des effets produits par les diminutifs et augmentatifs, au moyen de quelques voyelles ou consonnes ajoutées ou retirées, suivant le cas, au même mot, des effets d'euphonie agréables à l'oreille : mais là ce n'est toujours qu'une idée modifiée ; au lieu que, dans les langues indiennes, ce sont souvent un certain nombre d'idées combinées, une phrase assez longue même, comprise en une enfilade de lettres dont la prononciation ne doit pas être chose facile pour tout le monde. Ce dernier langage donc, qui possède un nombre bien au delà des inflexions qui se trouvent dans le greo et le latin, sans en avoir

nécessairement la perfection, ne peut convenir que là où les idées sont encore simples comme les hommes et dans l'état de nature. Pour la civilisation, il serait entièrement impuissant. Il ne faudrait pas conclure non plus en faveur des Indiens de cette ressemblance imparfaite (la tendance aux inflexions) entre leur langue et les classiques, que c'est là une preuve d'une ancienne civilisation; car il est bien évident que toutes les langues parlées ont dû nécessairement, après une origine commune fondée dans la nature, passer par les mêmes procédés, pour arriver plus tard à des modifications que les circonstances de climat et de position sociale, ainsi que mille autres incidens, sont venus en dernier résultat perfectionner.

Dans notre chapitre sur l'origine des nations indiennes, nous avons fait savoir les différentes tribus que l'on sait avoir habité le nouveau continent. Suivant ces divisions, établies par M. Gallatin, on trouve que chez les quatre-vingt-une tribus il n'y en avait que vingt-sept qui différassent entre elles sur quelques points; mais que par quelque affinité aussi elles se réunissaient toutes par la racine.

Au sujet des quarante tribus qui habitaient la Virginie en 1607, depuis les rives de l'Océan jusqu'aux montagnes; puis, du Potomack à l'extrémité méridionale de James River, dont les Powhatans, les Mannahoacs et les Monacans, connus plus récemment sous le nom de Tuscarooras,

étaient les plus puissantes, il est dit par M. Jefferson :

« Il est très possible qu'il y eût originairement « trois races distinctes, lesquelles, s'étant multi- « pliées avec le temps, se séparèrent ensuite en un « grand nombre de sociétés moins considérables. « Ceci découle nécessairement de ce qu'ils ne se « soumirent jamais à aucune loi, à aucune puis- « sance coercitive, pas même à l'ombre d'aucun « gouvernement. »

Nous avons déjà dit qu'une origine asiatique a été attribuée par les philologues modernes aux langues indiennes. Voici maintenant comment s'exprime encore à cet égard Thomas Jefferson, l'immortel auteur de la *Déclaration d'Indépendance*, l'homme dont l'inépuisable philanthropie avait des premiers rêvé la possibilité de l'amalgame des Indiens avec les blancs et leur civilisation.

« Quelque imparfaite que soit notre connaissance « des langues parlées en Amérique, il suffit de faire « observer le fait suivant qui est très remarquable. « En les classant d'après les radicales (ainsi appe- « lées de ce qu'elles ne possèdent pas de ressem- « blance entre elles) auxquelles on peut facilement « arriver, et opérant de même sur celles des peu- « plades indiennes de l'Asie, pour une de ces lan- « gues de l'Asie, on en trouvera probablement vingt « en Amérique. Une séparation en dialectes peut « être l'œuvre de quelques siècles seulement;

« mais afin que deux dialectes puissent ainsi se « séparer, qu'il n'y reste plus un seul vestige de « leur origine commune un espace de temps im- « mense est nécessaire; pas moins peut-être que « beaucoup de personnes n'en attribuent à l'âge du « monde. Les changemens radicaux s'étant opérés « en plus grand nombre dans les langages des « peaux rouges de l'Amérique que dans ceux de « l'Asie, prouvent que les *premiers sont d'une anti-* « *quité plus reculée que les autres* [1]. »

Remarquons en passant, toutefois, que cette prétendue preuve d'antiquité comparative dont parle M. Jefferson, ne nous paraîtrait bien établie qu'autant que les deux classes d'Indiens, asiatique et américaine, eussent été continuellement tenues dans les mêmes conditions; que toutes deux, par exemple, eussent été également hors de toute influence de contact avec les sociétés plus civilisées qu'elle, de toute relation enfin qui pourrait entraîner après elle la nécessité de modifications dans leurs langages respectifs. Or, l'histoire nous fait rejeter cette similitude absolue entre l'Asie et l'Amérique.

Cependant voici Grégorio Garcia, dominicain de Bacca, qui passa plusieurs années en Amérique, avant l'an 1607, et qui s'appliqua à étudier les antiquités, les coutumes et les langues du pays, qui

---

[1] *Jefferson's notes on Virginia*, p. 99.

pense qu'il y a du vrai dans les diverses opinions énoncées de son temps, qui font descendre les Indiens des Carthaginois, des Hébreux, des Chinois, des Phéniciens, des Grecs, etc. Il pense que la diversité de langues, de mœurs et de coutume qui existent parmi eux, prouve la vérité de ces diverses opinions, et que chaque tribu a eu une origine différente [1].

Nous avons ainsi mis en regard les opinions des hommes éclairés qui se sont le plus spécialement intéressés à la recherche de l'origine commune des langues américaines, afin que chacun pût en tirer ses propres inductions. On y voit, toutefois, un commun accord dans l'attribution d'une antiquité qui se perd dans les temps les plus reculés, et que la divergence s'établit uniquement sur leur berceau commun que les uns placent en Asie, tandis que Jefferson, lui, recule le sien au delà; théorie qui changerait un tant soit peu les notions géographiques et bibliques reçues, en transportant la première création de l'ancien, dans le monde appelé nouveau, et en naturalisant notre premier père, Américain.

A la suite des remarques précédentes sur les langues primitives, nous croyons devoir offrir quelques mots et phrases indiens dont l'autorité est la plus authentique.

---

[1] *Origen de los Indios del Nuevo-Mundo*, Valencia, 1607.

Dans l'alphabet cherokee[1], nous avons compté quarante-huit caractères distinctifs dont, dans plusieurs cas, plusieurs représentent la même lettre de notre alphabet; tandis que dans d'autres, un seul caractère en représente au contraire plusieurs.

Les Chippeways, Ottawas, Algonquins, Dalawares, Illinois, expriment, avec une légère variation d'orthographe, *Dieu*, par Katche manito.

Les Osages, Ottoes et Omahas, par Wacondah.

Les Minetares, par Manhopa.

Les Micmacs, par Kijoulk.

Les Mohaws, par Lawancea.

Les Oneïda, par Neeyooh.

Les Nottaways, par Quakerhunte.

Les Winnebagoes, par Mahahnah.

Les Onondagoes, par Octon.

Les Yanctons, par Wacatunca.

Le méchant Esprit ou *Diable :*

Les Chippeways et Ottawas, par Matche manito.

Les Algonquins, par Matchi manitoo.

Les Micmacs, par Manecton.

Les Mohawks, par Oonoosooloohnoo.

Les Cherokees, par Askino.

Les Nottaways, par Otkum.

Les deux mots ci-dessus sont ceux qui nous ont paru avoir le plus d'analogie entre les diverses tribus.

---

[1] *Antiquarian society*, III, 301.— *Nota*. Cet alphabet est l'invention d'unCherokee élevé à une école du gouvernement.

Exemples de phrases indiennes :

Pour dire *je le vois*, les Muskhogees disent hijest.
apportez de l'eau, les mêmes, ouwon satischa.
j'aime mon père, les mêmes, chalkin immiihliist.
ce chien, les mêmes, ia ifa.
ma sœur, les mêmes, chawonwau.
ma sœur aînée, les mêmes, chawonwauoketalad.

Quelques temps de la conjugaison du verbe *ahoalan*, aimer, en delaware (P. 267).

Indicatif présent.	*Subjonctif.*
J'aime, n'dahoala.	*Que j'aime*, ahoalak.
Tu aimes, k'dahoala.	*Que tu aimes*, ahoalanne.
Il ou *elle aime*, ahoalew ou w'dahoala.	*Qu'il* ou *qu'elle aime*, eohalat.
Nous aimons, n'dahoalaneen.	*Que nous aimions*, ahoalenke.
Vous aimez, k'dahoalohhumo.	*Que vous aimiez*, ahoaleque.
Ils ou *elles aiment* ahoalewak.	*Qu'ils* ou *qu'elles aiment*, ahoalachtite.

VERBE *être sage*, EN MASSACHUSSETTS.

Infinitif, waantamunat (P. 268).

Indicatif présent.

Je suis sage	noowaantam.
Tu es sage	koowaantam.
Il est sage	waantamnoh.
Nous sommes sages	noowaantamumun.
Vous êtes sages	koowaantamumwoo.
Ils sont sages	waantamwog.

LANGAGE DE LA TRIBU DES DAHCOTAHS [1].

Mère	enah.
Père	ah-tae (écrit *atag* par M. Gallatin).

---

[1] D'après un vocabulaire recueilli sur les lieux par J. Vail, capitaine d'infanterie dans l'armée des États-Unis.

Dieu	Wa-kun-tun-ka.
Face	e-ta (*ectai* par M. G.).
Tête	pah.
Nez	po-ga (poaghay).
Dents	hee.
Jambe	hoo.

Chez quelques tribus, le même mot change suivant que c'est un homme ou une femme qui parle ; ainsi :

Les Muskhogees, pour dire *mon fils*, si l'interlocuteur est un homme, c'est..... ..... chapochi.
Si c'est une femme..... chachosewau.
Les Choctaws, pour le même mot, si c'est un homme qui parle..... swso.
Les mêmes, si c'est une femme..... ninin shatsch.
Les Cherokees..... aquetsi askaya.
Les Chippaways..... negwis.

Exemples d'une sentence en un seul mot :

Les Cherokees, *me le donneras-tu?* taskineliskaw.
Il me l'a donné aginelungi.
Tu es une femme higeyung.

LE PATER EN LANGUE CHEROKEE.

Notre Père là haut qui demeure.
1. Awgitawta galunglati he hi.

Sanctifié que soit ton nom
2. Galungquotiyu gesesti tetsatawungi
Toi Roi ton règne vienne à la lumière.
3. Tsakungwiyuhi gesungi wikananukawi.

Sur la terre soit fait ce que tu désires en haut ainsi qu'il est fait.
4. Elawhi winigalista hatanungteskungi galunglati tsinigalistiha.

Chaque jour notre nourriture ce jour
5. Tawkatawlaquisung awgalistayungti skiungsi hawli iga

Donne-nous et rends-nous ce que nous devons de
6. Tigeskiungsi (quo) naw teskitugungi naskiya (quo)
la même manière que nous pardonnons.
tsiligayawtsinehaw tsawtsitugi.

Et dans un lieu de tentation ne nous mène pas.
7. Ale tlesti utalenastyi witiskiyatinungstanunggi.

Empêche-nous au contraire le mal vers lequel nous allons.
8. Shialugiskesti quoskini uyawtlu itillu wawtsigatungi.

C'est le tien, car c'est à toi d'être et
9. Ttsatselika yenaw tsakungwiyuhi gesungi ale
Toi être tout puissant et toi glorieux l'être
Tsalinigityu gesungi, ale etsalungquotiyu gesungi
Pour toujours. Que cela soit ainsi.
Nikawhilungi. Naski (quo) winikalista.

Les citations qui précèdent sont dues en même temps au savant ouvrage de M. Gallatin et à un manuscrit en notre possession, qu'il n'a jamais eu l'occasion d'examiner. Ce dernier est l'œuvre et le résultat des observations personnelles, pendant un nombre d'années qu'il lui fut donné de résider au milieu des Indiens, du capitaine Jefferson Vail, de l'armée des Etats-Unis, jeune officier dont l'utile et brillante carrière, nous n'hésitons pas à le dire, malgré les liens qui toujours et si tendrement nous unirent, était riche d'avenir pour ses amis et pour sa patrie; espérances, hélas! qu'une fin cruelle et prématurée est venue tout à coup anéantir. Mais son travail, quelque modeste qu'il soit, nous est acquis; il atteste l'intelligence et l'esprit d'observa-

tion qui l'animait, et, en même temps qu'il permet à notre piété fraternelle l'offrande d'un bien faible tribut de notre souvenir et de nos regrets, il nous a servi aussi à constater l'exacte vérité de celui de M. Gallatin, avec lequel il s'accorde en tous points, quant à l'euphonie, et presque toujours quant à l'orthographe.

CONSIDERATIONS SUR LA CIVILISATION, APPLIQUÉES AUX INDIENS.

Dieu n'a doué l'homme supérieur de facultés intellectuelles qu'afin qu'il vînt à son tour répandre la lumière sur ceux de ses semblables moins favorisés. Dans cette condition de son être, plus il la répand, et plus s'épanche son ame, d'autant s'agrandissent ses jouissances, de même que la sphère de son utilité. Il a donc ainsi placé l'accomplissement d'un devoir à côté de son propre intérêt. Un peuple qui repousserait ces vérités serait indigne de la mission qui lui est assignée par le créateur. Mais, aussi haut qu'est placée cette obligation, il ne faut pas se dissimuler que la tâche en est des plus difficiles; nous la croyons même impossible, quelque grande que soit la bonne volonté des hommes, si elle n'a pas pour auxiliaire principal, le temps qui, compté dans la vie individuelle, marche à pas de géant, mais qui, néanmoins, dans ses effets sur les masses, oppose une imperturbabilité décourageante à l'impatiente ardeur de l'intelligence. Il faut l'aider,

sans doute, mais essayer de le brusquer, serait s'exposer à se heurter contre plus fort que soi, et à ne rencontrer, en définitive, que le côté tranchant de sa faux.

L'histoire nous offre de nombreux exemples des obstacles que rencontraient les nations anciennes dans la civilisation des hordes barbares qu'elles soumettaient à leurs armes. D'abord, elles plantaient des colonies militaires, système encore suivi de nos jours par la Russie, dans les pays qu'elles subjuguaient. Ces gouvernemens y régnaient plutôt par la terreur que par les lois, et ce n'est que de guerre las que les peuples vaincus se soumettaient en définitive aux us et coutumes de leurs civilisateurs imposés. Les conquérans demeuraient-ils assez long-temps pour voir passer devant eux une ou deux générations, ils se trouvaient, par le cours de la nature, débarrassés de l'entêtement caractéristique de la vieillesse, et de la répugnance des hommes mûrs, à tous changemens d'habitudes nationales; les jeunes gens, plus dociles et plus aisément dessillés, étaient en outre attirés vers leurs nouveaux maîtres, par la pompe des armes et par l'attrait de la gloire; ils s'enrégimentaient dans leurs cohortes et s'identifiaient bientôt aux nouvelles coutumes. Le cercle s'agrandissait ainsi autour des conquérans. Mais ceux-ci venaient-ils à être rappelés ou à disparaître devant les événemens et les révolutions survenus dans leur propre pays, dès lors la barbarie se refoulait de nouveau vers sa

première place, et bientôt il n'y restait plus que de bien faibles vestiges d'une œuvre qui, quoique commencée par l'injustice sous la forme de conquête, devait, du moins en résultat, tourner au profit de l'humanité.

Au reste, n'avons-nous pas sous les yeux des preuves incontestables de la lenteur avec laquelle les améliorations physiques et morales s'introduisent dans les masses? En Europe, où la civilisation (en la datant de l'époque de la chrétienté qui en est le plus puissant levier moderne) est de quatorze siècles plus ancienne que celle d'Amérique, il se trouve des populations entières ayant identité de conformation, de peau, et nées presque sous les mêmes conditions géographiques, et qui cependant, à cette heure, retiennent une forte portion de leur barbarie. Sans s'arrêter au nord de l'Europe, comme en Russie, en Pologne et dans quelques parties de l'Allemagne, où on compte encore les ames comme on fait des bestiaux, et où celles-ci se laissent faire; qui ne sait pas, que l'un des coins les plus fertiles de la France, de ce chef de file de la civilisation européenne, que l'ancienne Armorique, enfin, est peuplée par une classe d'hommes qui a retenu toutes les habitudes et beaucoup de superstitions des âges primitifs? Il faut avoir vécu parmi les Bas-Bretons, peuple qu'on ne connaît pas en France aussi bien que ceux de la Nouvelle-Hollande, pour apprécier jusqu'à quel point ils se refusent obstinément à tout progrès physique et moral, et

combien ils sont, aujourd'hui même, en arrière par rapport aux autres parties de la France, leur patrie commune. Et cependant, ici existe le puissant auxiliaire de la religion, car ils sont catholiques comme la majorité des Français, condition qui manque essentiellement chez nous, entre le blanc et l'Indien. C'est là un puissant motif d'union, que celui qui nous mène au ciel par le même sentier; et malgré cela, le Bas-Breton est là ce qu'il était il y a des siècles et ce qu'il sera de long-temps.

Admettant donc qu'il nous est impérativement commandé par la religion et la morale d'étendre sur tout ce qui nous entoure les bienfaits de la civilisation, de l'envelopper comme dans un réseau de philanthropie, il est juste toutefois, pour éviter tout reproche, d'en constater l'immense difficulté, et de démontrer que nous avons affaire, nous, à des récalcitrans intraitables et rétifs qui sont par nature continuellement disposés à se soustraire au réseau et à en ronger les mailles.

Chez nous tout est à remodeler, religion, vêtemens, coutumes, et l'on pourrait presque dire conformation physique; car cette dernière s'accommode difficilement de ce dont veut l'affubler la société civilisée.

Et, en effet, si à ces courses de tous les jours où le succès dans la chasse dépend de l'agilité avec laquelle il poursuit, et du silence par lequel il trompe la sagacité instinctive du daim et du buffle; si à ce genre de vie convient, seul, un costume lé-

ger, qui n'entrave en rien ses mouvemens naturels, quel contraste n'offre pas l'Indien lorsqu'il se trouve comme emprisonné dans un habit, des pantalons qui le gênent, et des bottes dont le retentissement peut-être dénonce son approche et rend nulle son activité? Habillé à l'européenne, nous ne connaissons rien de comparable à la maladresse d'un Indien, si ce n'est un Turc dans son uniforme à la moderne. Avant de lui dérober ses draperies naturelles, il faudrait pouvoir lui inspirer les goûts de la vie sociale ou aratoire à laquelle est adapté le costume dont on veut l'affubler.

Que si l'on nous objectait qu'il serait peut-être possible de laisser les Indiens subsister, là où ils se trouvent, en communautés distinctes, et dans toutes leurs mœurs primitives, nous demanderions, nous, à notre tour, s'il serait possible que, dans l'Europe civilisée d'aujourd'hui, en France par exemple, une communauté telle que celle des anciens Gaulois gouvernée par ses druides, avec leur culte abominable et leurs sanglans sacrifices; ailleurs, une autre chez laquelle le droit d'asile offrirait l'impunité au meurtre et à l'assassinat, s'il serait possible, disons-nous, qu'un tel état de choses subsistât un seul instant. Eh bien! cette hypothèse est une réalité chez nous, où, d'une part, se trouve un assemblage d'êtres incivilisés se refusant à toute législation et à tout effort industriel, tandis que tout autour est agitation et travail, et que l'agriculture, qui se développe d'une manière

étonnante, demande à toute force un vaste théâtre qui soit proportionné à son action.

Si l'on admettait ce point d'arrêt, la conséquence immédiate serait que nos frontières demeureraient immobiles au milieu de tous ces élémens de prospérité, et que l'une des plus fertiles portions du globe resterait à jamais inculte. Ainsi, quelques hordes barbares inhabiles à profiter des biens de la terre, errantes, de Détroit à Natchitoches, sur une ligne de quinze cents milles, seraient un obstacle invincible à la culture d'une aussi immense région que celle qui se trouve au delà, et que, sans doute, la Providence destine à la sustentation de plusieurs millions d'ames.

Voici les remarques que ce sujet suggère à M. Cass, lui dont une grande portion de l'existence a été consacrée à améliorer le sort des Indiens, et dont personne peut-être ne connaît mieux que lui le caractère distinctif :

« [1] La situation de la population primitive est « un phénomène qui n'a pas de parallèle dans « l'histoire du genre humain. Depuis deux siècles, « elle s'est trouvée en contact avec un peuple civi- « lisé. Elle a été témoin de nos perfectionnemens « et de notre supériorité. Les Indiens ont aban- « donné leurs arcs et leurs flèches, leurs peaux d'a- « nimaux, leur couteaux de pierre à fusil et leur

---

[1] *Treatment of the Indians by the United-States and Great-Britain*, by Lewis Cass, 29.

« tomahawks, et ont adopté nos armes, nos mu-
« nitions de guerre, nos draps et beaucoup de nos
« outils de fer et d'acier. Mais dans leur caractère
« moral, s'ils n'ont pas reculé en arrière, ils n'ont
« certainement fait aucun progrès. Un principe d'a-
« mélioration progressive semble presque être in-
« hérent dans la nature humaine. Les communautés
« d'hommes et d'individus en général sentent l'é-
« mulation d'améliorer leur condition. Rien au-
« tour de nous n'est stationnaire. Dans la carrière
« de la vie nous nous efforçons tous d'acquérir des
« richesses, des honneurs, du pouvoir ou tel au-
« tre objet que nous croyons devoir réaliser les
« rêves enchantés de notre imagination, et c'est
« l'ensemble de tous ces efforts qui constitue les
« progrès de la société.

« Mais il n'existe que fort peu de chose de ceci
« chez nos sauvages. Tel que l'ours, le daim, et le
« buffle de ses propres forêts, l'Indien vit comme
« a vécu son père, et, ainsi que son père, il mourra
« aussi. Il n'essaie jamais d'imiter les arts en pra-
« tique chez ses voisins civilisés. Sa vie se passe
« dans une indolence continuelle, et en des efforts
« vigoureux pour pourvoir à ses besoins matériels
« ou à satisfaire ses mauvaises passions. Jamais il
« n'examine autour de lui dans un esprit d'émula-
« tion, afin de comparer son état à celui des autres
« et avec la ferme résolution de le perfectionner.

« Dans un temps d'abondance, il ne songe ja-
« mais à se prémunir contre une saison de disette.

« Le besoin ne lui enseigne pas plus la prudence « que la misère l'industrie. Cet aveuglement n'est « pas le résultat de l'ignorance. De nombreux es- « sais, bien ou mal dirigés pour l'amener à la « bonne voie, n'ont pas été négligés. Mais il est « peut-être destiné à disparaître avec ces forêts qui « lui procurèrent sa nourriture et ses vêtemens, et « dont l'existence semble être indispensable à la « sienne. »

Il est incontestable que la haine du travail est la cause première de la ruine complète qui menace ce qui reste encore d'indigènes; là est la racine du mal, et c'est elle qu'il s'agit de déraciner. Chercher à inculquer de l'instruction à l'homme, tant qu'il reste dans l'état sauvage, c'est semer dans le sable.

Comme preuve, la seule tribu qui ait fait jusqu'à présent quelque avance vers la civilisation, est celle des Cherokees, parce que c'est elle aussi, avec les Choctaws, qui presque exclusivement se soit un peu occupée d'agriculture; et encore est-on forcé de rembrunir ce tableau en n'attribuant la cause de cette exception à la règle générale qu'à l'existence de l'*esclavage* chez cette première tribu. C'est à la nécessité et à la violence qu'on doit les premiers pas faits vers l'agriculture, observation qui au reste, dans son application, nous reporterait naturellement assez profondément vers l'histoire ancienne, en y associant les Grecs, les Romains et mêmes le Israélites, c'est-à-dire les nations chez lesquelles on vit poindre d'abord la ci-

vilisation par le moyen de la culture. Les hommes se soumettent difficilement aux fatigues qu'exigent les travaux de la terre; mais dans leur injustice ils n'objectent nullement, et en ceci l'homme sauvage et l'homme social se ressemblent singulièrement, à se servir des mains des autres, et à jouir dans l'oisiveté du fruit de leurs sueurs. Ainsi firent les Péruviens et les Mexicains, les pionniers de la civilisation indigène en Amérique.

Les Cherokees, dans leurs excursions prédatoires dans les Carolines, commencèrent d'abord à y enlever des esclaves africains qu'ils forcèrent à labourer leurs terres; et les bons résultats de ce travail se faisant bientôt sentir, cet appât devint pour eux une nouvelle cause de guerre et de pillage sur les propriétés des blancs. Plus tard enfin, et lorsqu'ils purent écouter les bons avis et recevoir les secours humains de quelques missionnaires établis chez eux, plusieurs, qui ne pouvaient pas obtenir d'esclaves par le vol ou par achat, se laissèrent persuader, quoique avec peine, qu'en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, ils en recueilleraient le fruit. De là, les premiers commencemens d'agriculture des Cherokees que, dans les derniers recensemens, on a trouvés possesseurs, sur une population de moins de vingt mille ames, de *mille deux cent soixante-dix-sept esclaves africains*, dont six cent dix mâles et six cent soixante-sept femmes. Leurs richesses agricoles et industrielles consistent en trente-trois moulins à farine, treize à scier le bois,

soixante-neuf forges, deux tanneries, sept cent soixante-deux métiers, deux mille quatre cent quatre-vingt-six rouets à filer, cent soixante-douze fourgons, deux mille neuf cent vingt-trois *charrues*, sept mille six cent quatre-vingt-trois chevaux, etc., etc. Le nombre de charrues, comparé au nombre des adultes mâles, démontre clairement que nombre d'entre eux s'appliquent à l'agriculture, et qu'ainsi déjà tout le dur travail de la culture n'était plus, comme chez les autres tribus, à l'exception des Choctaws, l'autre tribu agricole que nous avons déjà citée exceptionnellement, laissé exclusivement aux mains des femmes, signe transcendant d'une approche vers la civilisation.

Sans leurs esclaves, qui les ont dans le principe conduits vers ce résultat, cette tribu serait tout aussi peu avancée que les autres. C'est toutefois un moyen qui répugne trop à l'humanité que celui d'acheter et de faire don d'esclaves aux Indiens pour les civiliser : aussi est-il tout-à-fait hors de question. Il devient donc nécessaire de chercher s'il n'est pas quelque autre remède à apporter à cette apathie, cause principale des malheurs qui les déciment, et les rend inaptes à résider près des établissemens des blancs et à s'incorporer avec eux.

Nous n'en voyons qu'un seul praticable, et qui est celui auquel s'arrêtent aussi quelques uns de nos compatriotes, animés également du désir d'arrêter autant que faire se peut le déclin de la race.

De la part des hommes arrivés à un certain âge, il n'est rien à espérer, leur immutabilité étant une partie de leur croyance religieuse. C'est à la jeunesse qu'il faut s'attaquer; c'est elle qu'il faut, au moyen de la persuasion, attirer vers des écoles instituées par le gouvernement, professées par des hommes doués d'une inspiration divine; par ces missionnaires qui savent quitter toutes les douceurs de la vie dans le seul but, à travers toutes les souffrances, d'éclairer des créatures humaines, et dont notre histoire offre bon nombre d'exemples dans les différentes sectes religieuses. Qu'en outre de la morale, ces esprits encore ductiles soient principalement dirigés vers une éducation industrielle, et surtout rurale et agricole. Au bout de leur apprentissage, ces jeunes gens seraient conduits sur les terres affectées à leur tribu, à l'Ouest, terre dont la fertilité naturelle n'est surpassée par aucune sur la surface du globe. Ainsi arraché au vice de la paresse, et comme récompense à ses travaux, l'Indien verrait la terre, qui n'est jamais ingrate, lui prodiguer, sous mille formes, ses richesses de chaque saison; et, par ce langage du Tout-Puissant, qui promet et qui donne à l'homme en proportion de ce qu'il sème ici-bas, il apprendrait qu'il n'est pas de maxime plus vraie que celle : *Aide-toi, et Dieu t'aidera.*

Nous terminerons cet article par une citation de M. Gallatin qui, dans son grand désir de perfectionner le sort des Indiens, considère comme in-

dispensable « qu'ils soient amenés au travail, enfin « à cultiver la terre ainsi que nous le faisons nous « mêmes, ainsi que les fils de nos industrieux fer- « miers. Ils ont de la terre à eux, et quand ils au- « ront atteint l'âge de raison, ils ne se verront plus « obligés à travailler pour les autres. Ils possèdent « une abondante quantité de terre, et peuvent, « s'ils le veulent, se perpétuer et se multiplier « ainsi que nous. *Il n'y a pas de raison* pourquoi « s'ils deviennent un peuple agricole, les *soixante,* « *mille* [1] Indiens du Sud ne s'accroissent pas *dans* « *moins d'un siècle jusqu'à un million* [2] !

---

[1] Ces soixante-sept mille (non pas soixante mille) Indiens sont ainsi répartis : Les Cherokees..... 15,000

Choctaws.....	18,500	24,000
Chicasas.....	5,500	
Muskhogees, Seminoles et Hitchittees.....		26,000
Uchees, Alibamans, Coosadas et Natches.....		2,000
		67,000

Cette évaluation varie quelque peu de celle donnée dans notre récapitulation générale ; mais elle n'affecte pas beaucoup le total.

[2] *American antiquarian society*, vol. II, p. 159.

RANT-CHE-WAI-ME

ou

Pigeon volant.

CHAPITRE II.

DES TITRES EN VERTU DESQUELS LES ÉTATS-UNIS SE TROUVENT POSSESSEURS DES TERRAINS JADIS OCCUPÉS PAR LES INDIENS.

Cette fois nous n'abordons pas cette partie de notre sujet sans une extrême méfiance de nous-même; car nous n'ignorons pas que, par rapport à leur domaine national, les États-Unis et leur politique sont journellement l'objet d'inculpations qui, fussent-elles fondées, les entacheraient du reproche de rapacité, d'injustice et de cruauté envers les aborigènes de l'Amérique du Nord.

Si l'on prend, en effet, pour point de départ le droit qu'aurait toute créature humaine à une participation égale aux dispensations divines, on arrive tout naturellement à frapper d'anathème tout ce qui porte obstacle à une aussi sublime théorie;

mais il ne suffit pas qu'une ligne soit droite et facile à tirer pour qu'elle soit exacte, il faut de plus que, dans son trait, elle frappe les intermédiaires aussi bien que les points principaux ; qu'elle embrasse, enfin, toutes les déviations de la route que l'on tient à définir et à tracer. Ainsi, l'homme a été doué en naissant du plus grand de tous les biens, la liberté; mais il ne peut demeurer en société entièrement libre, si le bien de la société en général exige le sacrifice d'une faible portion de cette liberté. Né pour être heureux, Dieu ne permet-il pas qu'un grand nombre de ses créatures ne parcoure le sentier de la vie qu'à travers les peines et les tribulations semées sur leur passage? Et, cependant, qui oserait accuser sa céleste sagesse? Qui ne voit pas que nous ne sommes qu'une faible fraction d'un tout, et n'apprécie pas la justice de cette règle immuable et générale ayant pour but le bien de la majorité qu'elle gouverne; règle que les exceptions mêmes établissent sans réplique?

L'injustice n'a pas, de droit, existence chez les hommes; aussi, malheur à celui qui, placé dans la catégorie sociale des heureux, viendrait à opprimer de son pouvoir celui qui, par exception, se trouverait classé dans une condition moins favorisée.

En proclamant dans son immortel apologue que

La raison du plus fort est toujours la meilleure,

La Fontaine avait pour but de nous donner une

leçon de sagesse et en même temps de modération En constatant la question de fait, il mettait à nu le côté hideux de l'humanité, c'est-à-dire, le juste succombant sous le poids de la force brutale ; tandis que, d'une autre part, par le contraste du *fait* avec le *droit*, il forçait nécessairement le cœur de l'homme à se replier sur lui-même, et en assurait le retour au bien et à l'équité. Voilà du moins comment nous aimons à comprendre le génie du grand et inimitable fabuliste.

Comme conséquence immédiate de la grande distribution que se sont faite des biens de la terre les nations civilisées, et afin d'éviter, autant que faire se peut, les collisions qui pourraient résulter de ces partages, elles se sont imposé certaines règles appelées *Droit des gens* dont la stricte observation entre elles constitue la foi des nations. D'après ce code, les pays peuvent s'acquérir de trois manières : par droit de conquête, par celui de découverte, et par achat ou traité à l'amiable.

La force constitue bien immédiatement le premier de ces modes; mais elle ne donne d'elle-même aucun droit en définitive, si la nation qui y a eu recours en dernier lieu n'était pas, dans le principe, fondée en justice, et si elle n'avait d'abord en vain épuisé tous les moyens en son pouvoir afin d'éloigner le fléau de la guerre. Le second est du domaine de la science; mais, d'après les principes de philanthropie avancée qui gouvernent ou doivent gouverner le monde, il faudrait, à la rigueur,

faisant abnégation de toute idée de civilisation et de religion (car ce sont ces dernières, portées à l'extrême, qui ont inspiré les croisades et porté les peuples à s'entr'égorger parce qu'ils n'adoraient pas Dieu de la même manière), il faudrait, pour l'accomplissement de ce droit fondé sur la découverte, que le pays ainsi possédé ne se trouvât pas précédemment occupé par des êtres humains.

Quant au troisième mode, celui de traité à l'amiable, il ne peut être sujet à aucune contestation.

Nous n'avons guère à parler du premier moyen, celui de conquête, énuméré plus haut, bien qu'il eût été chose des plus faciles de la part des États-Unis de s'en prévaloir tout en le justifiant même par les massacres et les attaques constantes et acharnées de beaucoup de tribus sauvages, contre les établissemens des blancs qui les avoisinaient. Mais le gouvernement américain a toujours pensé qu'il n'était pas juste qu'il tirât avantage de sa supériorité numérique. Usant de toute sa patience, et poussé cependant à bout, il a souvent fallu tirer l'épée et châtier ces voisins intraitables; mais alors on a voulu, après la victoire, ne voir en eux que des enfans égarés, qu'il s'agissait de ramener par des voies de douceur à des sentimens plus humains, et non comme des victimes qu'il fallût dépouiller. L'esprit de conquête n'est pas inscrit sur l'écusson des Etats-Unis.

C'est donc presque exclusivement appuyés sur

la foi des traités et sur les droits de découverte, titres tout pacifiques, par rapport à nous du moins, que nous revendiquons nos possessions territoriales; et si, sur nos parchemins ainsi déployés, le moraliste méticuleux veut encore y trouver quelques uns des caractères de sang qu'y imprima la conquête du quinzième siècle, la responsabilité de ce reproche est là toute entière, et ne nous appartient pas. Nous n'avons, pour notre part, fait autre chose qu'obéir au décret immuable, qui, par cent bouches, proclame que l'ignorance doit fuir devant l'intelligence, les ténèbres faire place à la lumière.

Du temps que le royaume du monde appartenait conventionnellement au pouvoir spirituel, Alexandre VI [1], par un trait de plume, partagea tout un hémisphère entre deux peuples, les Portugais et les Espagnols. C'était, il faut l'avouer, faire bon marché de son droit; aussi François Ier, homme de sens comme de cœur, peu flatté peut-être d'avoir été négligé lui-même, demanda-t-il franchement à son rival en gloire, Charles-Quint, de lui faire voir le testament de notre premier père, afin qu'il fût bien constaté si vraiment il les avait rendus,

---

[1] 3 mai 1493, *Bullarum*, III, 233.—Une autre bulle du 4 mai traça une ligne de démarcation entre les terres qui appartiendraient à l'Espagne et au Portugal, ligne qui fut ensuite modifiée et définitivement fixée par un traité du 13 janvier 1750, par une convention de 1761 et par celle du 1er octobre 1777. (*Traités de Koch*, tom. I et II.)

lui et son frère de Portugal, héritiers exclusifs de ce grand empire.

Quelque respectable que parût alors l'autorité pontificale, vain eût été son appel aux myriades qui, dans tous les siècles, se sont montrées prêtes à voler aux entreprises merveilleuses; en vain eussent grondé les foudres du Vatican; les bulles des papes, quoique placées dans les mains valeureuses des Colomb et des Cortès, y eussent été des lettres mortes, sans la découverte de la boussole, cette étincelle de l'intelligence céleste.

L'autorité papale ne fut donc qu'un prétexte pour une mesure dont on ne doit chercher la sanction que dans son opportunité; car, abstractivement envisagée, dans la simple vue de son application aux indigènes, la prise de possession du Nouveau-Monde par les conquérans ne fut pas une œuvre d'équité et de justice. Elle doit être considérée comme un des chaînons de ce grand ensemble, dans lequel l'avancement progressif et continu de l'homme tient la plus noble place, volonté qui sait franchir tout obstacle, et qui n'admet pas que le Créateur ait voulu laisser aux mains de l'homme une terre couverte d'une riche végétation qui dût tomber sans culture sous ses pieds. Malheur donc à celui qui, à l'exemple de la brute création, et qui n'ayant d'instinct que celui de sa propre conservation, néglige tous les avantages d'une généreuse Providence. Celui-là doit céder la place à qui sait en faire un plus noble usage. Ainsi

raisonne Vattel à ce sujet : « La terre entière est « destinée à nourrir ses habitans; ce qui serait im- « possible si elle était inculte. Toute nation donc « est par la loi de la nature dans l'obligation de « cultiver la portion de terre qui lui est échue en « partage ; et elle n'a le droit de reculer ses limites « et d'appeler les autres nations à son aide qu'en « proportion de l'insuffisance de ses possessions à « la production de ce qui lui est nécessaire. Ces na- « tions (telles que les anciens Allemands et quelques « Tartares modernes) qui habitent des pays fertiles, « mais qui dédaignent de labourer leurs terres et « préfèrent vivre par le pillage, manquant à ce « qu'elles se doivent à elles-mêmes, sont nuisibles à « leurs voisins, et méritent d'être exterminées comme « des sauvages et des animaux pernicieux. Il en est « d'autres, qui, afin d'éviter de travailler, préfèrent « *vivre de la chasse et du produit de leurs trou-* « *peaux*. Ceci, sans nul doute, pouvait être permis « dans les premiers âges du monde, quand la terre, « même sans culture, produisait plus qu'il ne fallait « pour nourrir son petit nombre d'habitans ; mais « à présent, quand la race humaine s'est tellement « multipliée, elle ne pourrait subsister, si toutes les « nations étaient disposées à vivre de cette manière. « Ceux qui poursuivent encore ce genre de vie oi- « sive usurpent une plus grande portion de terri- « toire que celle qui, avec un travail modéré, leur « serait nécessaire, et ils ne peuvent conséquem- « ment se plaindre si d'autres nations, plus in-

« dustrieuses et trop resserrées chez elles, vien-
« nent prendre possession d'une partie de ces
« terres [1]. »

Au quinzième siècle, personne ne mettait en doute le droit de découverte. L'auteur même que nous venons de citer le sanctionne (liv. 1, chap. 18) et loue même la modération des puritains anglais qui, les premiers, s'établirent dans la Nouvelle-Angleterre, et *payèrent* aux Indiens les terres qu'ils voulaient cultiver, malgré *qu'ils* (les puritains) *possédassent une charte de leur souverain.* Voici comment il traite de ce droit d'octroyer ces chartes royales :

« Le genre humain a un droit égal aux choses
« qui ne sont au pouvoir de personne; et ces choses
« appartiennent au premier qui en prend posses-
« sion. Quand, en conséquence, une nation ren-
« contre un pays inhabité, et sans propriétaire, elle
« peut en prendre possession légale; et, après avoir
« suffisamment fait connaître sa volonté à cet effet,
« aucune autre nation ne peut l'en priver. Ainsi,
« des navigateurs, partant pour des découvertes
« lointaines, *munis d'une commission de leur sou-*
« *verain*, rencontrant des îles ou des terres désertes,
« en ont pris possession au nom de leur nation; et
« ce titre a généralement été respecté, pourvu

---

[1] § 81.

« toutefois que la découverte fût bientôt suivie « d'une possession réelle [1]. »

Que si, dans une question qui n'est pas dénuée de sentiment, on nous reprochait de n'apporter ici qu'un plaidoyer spécial en notre faveur, et contre les pauvres Indiens, nous dirions alors que c'est plutôt dans un but historique que nous présentons des argumens, si à propos d'ailleurs, dont graces aux idées plus libérales de la société actuelle, on ne peut adopter toutes les conclusions; et, en outre, nous rappellerions que c'est encore plus par l'opportunité que par la légalité de la conquête qu'à nos yeux elle se trouve pleinement justifiée.

La patente royale [2] qui, en 1496, fut octroyée aux Cabots, par Henri VII d'Angleterre, leur donnait (et en ceci elle imitait les bulles des papes) le pouvoir de *prendre et d'occuper les pays inconnus aux peuples chrétiens*, et d'en prendre possession au nom du roi. Ici, comme dans toutes les instructions écrites qui ont rapport aux premiers établissemens en Amérique, la juridiction nationale était réclamée par la nation à laquelle appartenaient les gens de l'expédition, tandis que le sol était donné à bon droit, suivant les idées du siècle, à ceux-ci. Il en a été de même chez tous les pouvoirs

---

[1] § 207.

[2] Hume, vol. III; Rymer, tom. XII, p. 595.

qui, tour-à-tour, ont formé des établissemens depuis la baie d'Hudson jusqu'au cap Horn.

Ces expéditions se faisaient généralement aux frais des individus eux-mêmes, attirés qu'ils le furent d'abord par l'appât des richesses qu'on croyait y exister; puis, ensuite, par le fanatisme religieux; et plus tard, enfin, par un motif plus louable, celui de fuir l'intolérance et les persécutions de religion et de politique. Ce furent alors de vrais chrétiens qui, sous la bannière de la croix, vinrent planter sur un sol plus propice leur propre race, leurs lois et leur religion, qu'ils apportaient en compensation à des païens.

Sous les régimes espagnol et français, un mode tutélaire (si l'on peut ainsi appeler une tutelle forcée) existait; c'est-à-dire qu'on considérait les Indiens comme des *mineurs* dont on prenait préalablement les terres qui convenaient aux blancs, et auxquels on laissait celles seulement que l'on croyait leur être indispensables pour la chasse et la pêche, seuls usages qu'ils en fissent.

Les Anglais procédèrent autrement; nous ne croyons mieux faire qu'en empruntant ici le langage même de M. Gallatin dont les savans travaux ont si bien fait connaître les Indiens :

« Les premiers Européens qui s'établirent dans « l'Amérique du Nord n'étaient pas, ainsi que Cor« tès, Pizarro et Soto, des conquérans avides d'or « et souvent sanguinaires, mettant tout à feu, ré« clamant la souveraineté du pays et la servitude

« des indigènes. Les puritains de la nouvelle An-
« gleterre, Guillaume Penn, Oglethorpe et lady
« Huntingden étaient des gens consciencieux; et
« quoique le plan gouvernemental de Locke n'ait
« pas réussi, ceux qui alors consultèrent ce grand
« bienfaiteur du genre humain, le plus puissant
« avocat de la liberté civile et religieuse, devaient
« être doués d'un esprit élevé et libéral. Et cepen-
« dant il ne paraît pas qu'en formant leurs plans,
« ils se laissèrent arrêter par des considérations *sur*
« *le droit des indigènes au sol.* Les émigrés arrivè-
« rent sans que rien eût été précédemment réglé
« par rapport aux Indiens. On pensait générale-
« ment alors qu'ils possédaient beaucoup plus de
« terrain qu'il ne leur était nécessaire; qu'on en
« obtiendrait facilement une certaine quantité, puis-
« qu'il y en avait assez pour tous; que leur position
« serait fort améliorée par les bienfaits de la reli-
« gion chrétienne, et par une participation aux
« arts et à la science des Européens, et que les deux
« races vivraient et prospèreraient ensemble. Ces
« espérances se réalisèrent, à l'exception de ce qui
« touchait aux Indiens, dont il fut impossible,
« comme il l'a été depuis, de changer les habi-
« tudes [1]..... »

Ici, la terre appelait une multitude de créatures humaines, et quand l'Europe commença à débor-

---

[1] *Transactions of the American antiquarian society*, p. 154.

« considérable de pays; et beaucoup d'autres se « trouveraient sans doute si on les recherchait avec « soin. La partie haute du pays, nous ne l'ignorons « pas, a été en totalité acquise par achat à l'amiable « et dans des formes incontestables. »

Mais la tradition indienne elle-même nous vient en aide pour démontrer que les premiers droits acquis par les blancs à une portion des terres des indigènes ne furent pas basés sur la rapine et la violence. Elle dit dans son style métaphorique que, « dans l'origine, il fut donné aux peaux blan- « ches autant de terre que pouvait en circonscrire « une peau de buffle. » On pourrait sans doute à juste titre remarquer, à cette occasion, qu'ils abusèrent singulièrement par la suite du privilége; admettant même qu'à l'exemple de la reine de Carthage, qui coupa en un nombre infini de courroies la peau de bœuf devant servir de mesure à son acquisition domaniale, les nôtres surent encore mieux multiplier à leur avantage les bandes contenues dans leur peau de buffle. Sans absolument nier en totalité l'abus, c'est toujours quelque chose qu'au dire même des Indiens, notre premier droit connu sur le nouveau continent ne découle pas d'une source impure.

Alors même que l'épée était tirée pour la conquête de l'indépendance, en 1778, un traité de confédération avait été conclu à Pittesburg, que l'on peut considérer comme la première épreuve faite sur les Indiens, en faveur de la civilisation. Alors

on les traita d'égal à égal, sur la supposition qu'ils étaient susceptibles d'améliorations, et qu'ils saisiraient avec ardeur les avantages qu'une telle position leur permettait. Vaine fut cette épreuve; ils ne surent jamais l'apprécier, et bientôt il devint nécessaire d'adopter envers eux un système qui fût plus en harmonie avec leurs goûts et plus conforme aux intérêts des blancs. Aussi, dans les traités qui suivirent 1783, tout en leur reconnaissant des droits à leurs terres, ils y furent considérés comme étant sous la protection ou tutelle du gouvernement fédéral, et il fut stipulé, et par eux reconnu, *qu'ils ne pouvaient aliéner leurs terres qu'en sa faveur ou avec son autorisation.* Cette dernière clause découle naturellement de la nationalité des États-Unis, qui, dans leur condition d'état indépendant, devaient fermer la porte à toute intrigue ou menée de la part de nations rivales ou ennemies, ayant pour but de les morceler, et pour moyen, un achat de la part des Indiens, qu'il n'eût pas été difficile d'obtenir.

De cette époque à 1789, date de l'adoption de la constitution actuelle des États-Unis, des conventions, par lesquelles ils *reconnaissaient les États-Unis comme seuls et absolus souverains de leur territoire,* furent conclues avec les Iroquois, les Delawares, les Wyandots, les Chippawas, les Ottowas, les Chactaws, les Cherokees, les Chikasaws et les Shawneses. Plus tard les autres tribus, sans exception aucune, entrèrent dans les

mêmes arrangemens, et reconnurent le même principe.

Sous les Espagnols et les Portugais, sous les Français et les Hollandais, et enfin par acte du parlement anglais, ces différentes nations, dans leurs parties respectives, ont constamment exercé une juridiction territoriale sur les Indiens. Ce n'est donc pas une innovation, comme on pourrait le croire, de la part des États-Unis, infiniment plus intéressés que ces nations à s'incorporer, s'il avait été possible, la population indigène. Cette question de juridiction, on peut le dire avec assurance, touche à l'existence des États-Unis comme nation.

Mais s'il exista jamais des doutes sur la pratique éclairée et bénévole du gouvernement des États-Unis envers les Indiens, ils devraient disparaître devant l'examen des moyens adoptés récemment pour l'indemnisation complète des terrains à lui cédés, examen que nous nous efforcerons de faciliter, en traitant des procédés mis en usage par rapport à nos relations avec les Indiens nos voisins.

Prenant pour point de départ leur indépendance, la plus belle de leurs conquêtes, les États-Unis pourraient, à la rigueur, se reposer sur cet acte solennel, ainsi que sur toutes ses conséquences immédiates, et laisser à leurs prédécesseurs la solidarité entière des événemens antécédens. En suivant cette marche, nous aurions pour autorités les traités de 1783 et 1794 avec la Grande-Bretagne, qui

nous reconnaissent les seuls et uniques propriétaires de ses droits sur la presque totalité de notre territoire actuel; le traité de 1803 avec la France, pour la cession de la Louisiane, et enfin celui de 1820 avec l'Espagne, pour les Florides; tous titres pacifiques, à l'exception du premier, et tous, sans exception, fondés en droit.

Mais nous avons voulu remonter plus haut, et essayer de démontrer une filiation que ne vicie aucune action que puissent répudier la justice et l'humanité.

En résumé, et sans perdre de vue le principe immuable de cette tendance perfective de l'homme qui le porte à franchir toutes barrières, fût-ce même au moyen d'une injustice passagère, on peut conclure, à tout événement, que si l'établissement des États-Unis et par suite la disparition des indigènes ne sont pas basés sur un droit incontestable et absolu, leur titre, loin d'être illusoire et injuste, s'appuie d'abord :

Sur la prescription, c'est-à-dire sur la concession non contestée au quinzième siècle par l'Église et par les souverains de la chrétienté, des terres à découvrir dans le Nouveau-Monde qui ne seraient pas alors occupées par des chrétiens;

Sur les traités empreints de philanthropie faits avec les indigènes par les pèlerins immortels qu'envoyaient dans ces contrées lointaines leur foi et leur religieuse indépendance;

Et enfin, en dernier lieu, sur les conventions

appuyées sur des annuités et de grands sacrifices financiers, conventions souvent dictées par l'humanité, et toutes favorables aux Indiens, contractées entre eux et le gouvernement des États-Unis.

DE QUELQUES POINTS DE L'ORGANISATION CONSTITUTIONNELLE DES ÉTATS-UNIS QUI ONT UNE PORTÉE SUR LA QUESTION INDIENNE.

Ayant essayé de faire sentir la différence qui existe entre les rapports, d'abord des individus avec les Indiens, puis des gouvernemens des états particuliers avec ces derniers, et enfin de ceux du gouvernement fédéral avec eux, nous ne sommes pas certain qu'il n'existe pas quelque confusion dans l'esprit de ceux de nos lecteurs qui ne se trouvent pas familiers avec la machine gouvernementale de la république.

On comprend avec peine que le pouvoir exécutif de l'Union, muni de l'autorité nécessaire pour faire respecter et exécuter les lois, se trouve quelquefois entravé par les états, et qu'il ne puisse, en conséquence, agir en toute liberté dans toutes les questions qu'il croit être pour le bien de la nation. De là, une solidarité est attachée au gouvernement national, qui ne lui revient pas de droit; et pour juger sainement dans toutes ses phases de la ques-

tion qui nous intéresse en ce moment, il devient indispensable d'amener le lecteur à l'examiner sous un point de vue américain, si l'on peut s'exprimer ainsi; car on ne peut bien comprendre les mœurs et usages d'une nation, ni les apprécier à leur juste valeur, qu'en s'enquérant préalablement des circonstances de temps et de lieux dans lesquelles se trouve cette nation. Un Turc ou un Russe, ou tout autre sujet d'un pays où règne l'absolutisme pur ou modifié, jugerait faussement un pays de liberté s'il prenait pour guide les idées politiques qui prévalent chez lui; de même qu'un citoyen des États-Unis aurait mauvaise grace à vouloir censurer, sur des bases aussi peu solides, les institutions des pays étrangers qui diffèrent de celles du sien propre.

Nous nous excuserons donc du court historique sur la formation de notre organisation politique primitive dans lequel nous allons brièvement entrer.

Les possessions anglaises, qui forment la racine de notre nation, étaient originairement partagées en provinces coloniales, qui, chacune, avaient un gouverneur particulier nommé par la couronne, et un gouvernement local composé de représentans du peuple, qui devaient agir concurremment avec lui. Ces chefs exécutifs et ces gouvernemens provinciaux étaient entièrement indépendans les uns des autres; chacun agissait dans sa sphère, devait lever ses propres contributions, défrayer ses pro-

pre dépenses, faire ses lois municipales; et les chefs n'avaient à rendre compte de leur gestion qu'au gouvernement de la mère-patrie.

Mais bientôt le parlement anglais et le roi voulurent étendre sur ces provinces, qui déjà atteignaient un haut degré de force et de puissance, un système colonial dont les vues raccourcies et despotiques ne cadraient nullement avec leur situation prospère. Il semble même qu'à mesure que se faisait sentir impérieusement la nécessité de principes plus larges à leur égard, la mère-patrie au contraire se resserrait dans sa pratique envers ses colonies. Elle traitait en mineures celles que l'âge et le nombre appelaient à l'émancipation. Elle ne voulut pas reconnaître à celles-ci le droit de voter leurs impôts et de régler leurs dépenses; elle se refusa à toutes les améliorations gouvernementales, et voulut enfin forcer les colons à recevoir des articles taxés par le parlement anglais, dans lequel ils n'avaient pas voix délibérative. D'autres mesures oppressives vinrent se réunir à celles-ci. Déjà dans toutes les provinces le peuple s'était récrié contre ces actes de despotisme; partout s'organisait une opposition systématique au gouvernement anglais; des associations populaires se formèrent qui s'engagèrent à ne consommer aucun objet qui eût été taxé par le gouvernement de la métropole sans la sanction des colons; les différentes provinces entrèrent en confédération entre elles, jusqu'à ce qu'enfin, poussé à bout, le peuple de Boston,

dans le Massachussett, se porta en masse à bord de plusieurs navires arrivés avec des cargaisons de thé, sur lesquelles l'impôt avait été levé, et que malgré les autorités ils jetèrent à la mer. Les révoltés s'organisèrent, prirent les armes, et en vinrent aux mains avec les forces anglaises. Le gant fut jeté, les colonies nommèrent des délégués qui s'assemblèrent à Philadelphie, et c'est là que, le 4 juillet 1776, ils proclamèrent, à la face du ciel et de la terre, l'indépendance comme nation des anciennes provinces anglaises, qui devinrent alors les États-Unis d'Amérique.

Cette révolution, si féconde dans ses résultats, trouva donc un nombre de *communautés distinctes* qui se fédérèrent contre l'ennemi commun, leur lien moral, une cause commune. Celui qui les unissait politiquement était un congrès, s'assemblant régulièrement pour délibérer sur les mesures convenables à leur nouvelle position. Le président de cette assemblée fut considéré comme le chef exécutif de la nouvelle ligue. C'est lui aussi qui fut chargé, concurremment avec des commissions du congrès, de régler les relations internationales avec les nations étrangères. Chaque *état* envoyait son contingent en hommes et en argent. Le président et le congrès n'avaient aucune communication directe avec le peuple en général. Les députés au congrès représentaient les *états* dans leur capacité individuelle : c'était une sorte d'assemblée amphictyonique.

Mais cette organisation, qui fut adoptée en premier lieu, et de nécessité, fut considérée par la suite comme n'offrant pas les garanties nécessaires de force et d'action. Il devint indispensable, dès lors, de remédier à un mal qui se faisait sentir de plus en plus à mesure de l'augmentation de la population, et afin aussi de répondre à l'importance que le pays acquérait aux yeux des nations étrangères. Ce ne fut qu'après des discussions engagées dans un but tout de patriotisme, et qu'à la suite des délibérations les plus éclairées que, le 4 mars 1789, c'est-à-dire treize années après la déclaration d'indépendance, fut promulguée la constitution qui, depuis cette époque, a régi avec tant de succès le pays.

La constitution de 89 laissa aux *états* toute leur indépendance primitive par rapport à leurs intérêts municipaux, tels que le droit de propriété, de liberté individuelle dans tous ses *rapports envers la société*, *de juridiction territoriale*, et de tout ce qui découle des actes de l'état civil, etc.

Elle n'attribua au nouveau *gouvernement central* qu'elle établit que les pouvoirs qui étaient la conséquence de la position *nationale* prise par la fédération. Ainsi, à ce dernier gouvernement, composé d'une chambre des représentans élue pour deux années par le peuple, d'un sénat que constituent *deux* sénateurs (siégeant six années chacun) par état, et d'un président élu par le peuple tous les quatre ans; à ce gouvernement dont chaque

branche a sa sphère constitutionnelle, appelé gouvernement fédéral, appartiennent : 1° le réglement de tous les rapports internationaux ; 2° la confection et l'exécution de toutes les lois ayant rapport aux impôts pour le maintien du gouvernement, l'établissement de la monnaie et de la poste aux lettres, *les relations avec les Indiens*, etc.; et comme garantie contre les empiétemens que l'expérience de l'histoire attribue véritablement à tout pouvoir gouvernemental, et aux dangers qu'elle voulait éviter d'une trop grande centralisation, la constitution, qui énumère avec précision les points sur lesquels le gouvernement de l'Union aura juridiction, dit expressément aussi *que tout pouvoir non ainsi spécifié reste et demeure aux états particuliers.*

Dans ce partage des droits de l'homme, on voit que pour tout ce qui est municipal, tels que ses droits de propriété, sa liberté individuelle et ses rapports sociaux, c'est aux lois de l'*état* dans lequel il se trouve qu'il faut qu'il s'adresse et qu'il y soit jugé par ses pairs; qu'au contraire, pour tout ce qui est hors de chez lui et découle de sa capacité nationale, comme le respect et la soumission qu'il doit à la constitution, dont la violation est le seul chef de haute trahison, à l'observation des lois passées par le congrès, etc., etc., il est responsable aux tribunaux de l'Union.

Mais, par rapport à la partie de notre sujet qui nous a induit à tracer cette faible esquisse politique, on verra qu'il y a ici une position complexe.

Ainsi, d'un côté, le gouvernement national a, par la constitution, le droit de s'interposer envers les Indiens, soit en leur faveur, soit autrement, dans ce qui touche *leurs relations avec lui;* mais, d'une autre part, il ne peut porter aucune atteinte au *droit de juridiction territoriale* qui, par la constitution également, reste et demeure aux états respectifs. Ces derniers peuvent étendre leurs lois dans toute l'étendue de leur territoire, droit qui nécessairement entraîne avec lui celui de coërcition; leurs autorités peuvent dire, comme elles le font en effet : Nous vous offrons aide et protection ainsi qu'à nous-mêmes, sous l'égide de nos lois, mais c'est à condition que de votre part vous vous soumettiez comme nous à celles-ci; sinon, nous devons vous exclure de chez nous.

S'il existait encore quelque confusion à cet égard, nous appellerions à notre aide l'exemple de la confédération germanique, où on voit deux pouvoirs distincts agissant dans leurs propres sphères; et surtout celui de la confédération des cantons suisses, tous indépendans les uns des autres, quant aux droits civil et municipal; et cependant, tous solidaires, pour certains autres, envers le pouvoir suprême de la fédération.

En résumé, c'est dans ce double rapport des Indiens avec le gouvernement national qui a, lui, comme partie non intéressée, tout motif d'agir humainement envers eux; et de celui des *états,* dont la prospérité dépend de la stricte exécution de

leurs lois avec les Indiens, que gît toute la difficulté de la question; et l'on concevra aisément qu'ainsi entravée, la solution n'est pas des plus faciles.

❋

NOMBRE PRÉSUMÉ DES INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD, AVANT 1776, COMPARÉ A LEUR ÉTAT ACTUEL.

A la vue de l'extinction presque totale qui menace toute une race jadis possesseur d'un immense continent, une tristesse profonde s'empare de nos sens. Dans les méditations qu'elle inspire, on ne peut s'empêcher d'admirer combien est vaste et impénétrable cette Providence, et combien est puissante la main invisible qui, dans l'espace, parsème les étoiles et vivifie la nature par les myriades de créatures qu'elle a çà et là et de loin en loin jetées sur la surface. Ici, ce sont des masses qui disparaissent pour faire place à d'autres; de tous côtés, mouvement, intelligence, travail; vide nulle part, et équilibre partout.

Le flambeau de l'intelligence humaine, trouvant trop étroit le cadre que lui offre son propre globe, s'élance vers les cieux, et redescend ensuite nous dire comment se meuvent, à heures fixes, ces corps qui étincellent sur nos têtes. A nos pieds la géologie s'empare et nous indique les élémens

dont est formée la partie extérieure de la terre dont la géographie dessine avec précision les contours, assignant à chaque portion la place qui lui appartient; puis vient l'orographie, qui désigne avec non moins de certitude le nombre, la position et l'élévation des monts les plus escarpés en même temps qu'elle fouille dans les profondeurs des vallées.

De toutes les branches de la science, celle qui occupe la place la plus importante à l'étude de l'histoire de l'homme, c'est la statistique. C'est elle, en effet, qui tantôt, fière des conquêtes de la civilisation, tantôt déplorant la décadence des peuples, vient de nos jours, par le moyen de ses chiffres et de l'imprimerie, cet immense levier moderne, éclairer les uns sur les conséquences de leurs progrès, et compatir avec les autres sur l'étendue de leurs pertes. Ce sont les mathématiques de l'histoire. Par malheur, cette étude, comme branche séparée, n'est que de moderne origine, ou plutôt de moderne pratique; ses résultats actuels seront d'un grand secours aux historiens futurs; et quant au sujet qui nous occupe dans ce moment, ils sont entièrement nuls.

S'il nous eût été possible, en effet, de trouver là les renseignemens voulus sur l'énumération des indigènes de l'Amérique du Nord, c'eût été pour nous le peloton de fil d'Ariane à travers le labyrinthe; mais ce sujet n'a été traité jusqu'à présent que très imparfaitement. Les missionnaires et les

autres écrivains des temps qui ont de près suivi la découverte ne donnent que des renseignemens vagues et incertains; et Charlevoix lui-même, l'un des plus intéressans et peut-être des plus véridiques d'entre eux, jette très peu de lumières sur le recensement des aborigènes antérieurement à cette époque.

On conçoit aisément que ce n'est pas une curiosité oisive qui nous fait chercher avec instance à renouer, s'il était possible, le fil presque tranché à cette heure, mais qui nous unit encore, quoique si faiblement, aux habitans primitifs de notre continent; étude qui, si elle eût été couronnée de quelque succès, eût eu cela d'utile de faire constater avec plus de précision quel est l'effet physique du manque de civilisation sur l'homme dans l'état de nature, lorsque ce dernier vient à se trouver en contact avec la société.

Les conquérans ne s'inquiétèrent guère de recensemens, malgré le soin que, dans leurs récits, ils mettaient à peupler les pays qu'ils parcouraient; au point qu'à les en croire, à l'époque de la découverte, l'Amérique aurait eu une population infiniment plus dense que celle même de l'Europe. Nous étant individuellement imposé la tâche de traduire de l'espagnol un écrit du temps, la narration, par Garzilaso de la Vega, de la grande expédition de Soto à travers les Florides, nous nous prîmes complaisamment à compter les nations qu'il avait vaincues et les cinq cent milles (près de deux mille

lieues) qu'il avait, suivant lui, parcourus; nous arrivâmes par ces chiffres à des millions d'ames, et à une telle étendue de pays, que le total eût mis Soto bien au dessus des plus illustres conquérans, anciens et modernes. Bien il nous prit enfin d'abandonner avec dépit notre tâche et de placer les récits du *grand nombre de belles villes, toutes en vue les unes des autres*, qu'il trouva sur sa route, au rang des fables débitées sur les pays lointains et alors inconnus. Il est juste de dire cependant que la portion méridionale du nouveau continent devait être, comme elle l'était en effet, en raison de la douce température de son climat, et des nombreuses facilités d'existence qu'elle offrait à une race ennemie du travail, infiniment plus habitée que la partie du nord.

Les Français et les Hollandais, qui, ainsi que les Anglais, vinrent par la suite planter leurs colonies respectives au nord, étaient des hommes à esprit plus positif que ne l'étaient les conquérans. Si les premiers n'eussent eu, tout d'abord, à s'occuper plus particulièrement à défendre leurs nouvelles acquisitions contre les attaques incessantes des indigènes, circonstances qui naturellement tendaient plus à les en éloigner qu'à les leur faire bien connaître, nous aurions maintenant des documens d'une grande valeur, et nous ne serions pas ainsi réduits à parcourir notre route dans l'obscurité. Les longues querelles et les combats entre les Français et les Anglais, dans le nord de l'Amérique,

ainsi que les vicissitudes qui en étaient la conséquence, et qui jetaient ces pays tantôt aux uns, tontôt dans les bras des autres, ont privé l'histoire de bien des renseignemens que lui eussent procurés des hommes qui, comme les jésuites et les missionnaires, par exemple, dans des temps plus paisibles, eussent fait, en outre, fructifier les efforts inouïs qu'ils faisaient alors pour la conversion et la civilisation des Indiens.

Ce ne fut guère que vers la fin du dix-huitième siècle, c'est-à-dire lorsque déjà une puissante nation venait de se mettre à leur place, que l'on commença à supputer la force numérique des Indiens. Alors encore ceci ne se fit que d'une manière partielle par chaque portion de la population blanche qui se trouvait face à face avec une ou plusieurs tribus indiennes : travail, comme l'on voit, sans ordre ni ensemble. Les tribus dont nous pouvons parler avec quelque connaissanee de cause sont celles qui jadis existèrent dans ce qui, maintenant, constitue la partie habitée des États-Unis; et si, par analogie et par la comparaison entre elles, ainsi que par celle entre l'état passé et actuel des populations indiennes, nous parvenons à établir une progression devant amener à une étude plus approfondie, ce sera du moins un pas fait vers l'accomplissement si difficile de la statistique d'Amérique.

Les régions transmontaines ont été, il est vrai, explorées par des voyageurs tels que MM. Lewis

et Clark, et plus récemment par le major Long, au service des Etats-Unis. Leurs observations portent généralement sur les dispositions des lieux, avec des remarques fort judicieuses, mais peu spécifiques sur le nombre des populations éparses qu'ils rencontraient sur leur route. Aucun d'eux ne donne des idées assez arrêtées pour guider dans un recensement que, d'ailleurs, ils n'avaient ni le temps ni les moyens de faire. C'est à nous de nous emparer de tout ce qui est à notre portée, et nous saisissons tout d'abord l'ouvrage d'Irving sur la colonie américaine d'Astoria, à l'embouchure de la rivière Colombia, sur l'Océan Pacifique.

C'est avec ce charme si naturel à sa plume que cet auteur fait connaître une expédition qui surpasse, en raison des périls qu'elle a encourus aussi bien que eu égard à la persévérance et au zèle déployés par son auteur et propriétaire, M. Astor, de New-York, toute entreprise moderne dont nous ayons connaissance. En même temps qu'une escadrille partait de ce dernier port pour aller, en doublant le cap Horn, trouver par mer l'embouchure de la rivière Colombia sur l'Océan Pacifique, une compagnie formée d'hommes éprouvés, robustes, patiens, et faits à toutes les souffrances et les privations de la vie des chasseurs, s'organisait et était placée sous les ordres d'un M. Hunt; c'est elle qui, dirigée par terre, devait aller à travers tout le continent américain se joindre, sur la Colombia, à l'expédition maritime.

On peut aisément concevoir ce qu'eurent à endurer les gens de cette expédition, dans un trajet de plus de trois mille cinq cents milles, exposés, ainsi qu'ils le furent presque constamment pendant près d'une année entière, à toutes les misères de la soif et de la faim, comme à la férocité des indigènes.

Pour ce qui touche à la population, il y est dit qu'ils rencontrèrent sur leur route bon nombre de tribus distinctes. Et, en effet, peu de jours s'écoulaient sans que la compagnie américaine, qui, paisiblement, s'acheminait tantôt en franchissant des monts presque inaccessibles, d'autres fois, et pendant des jours entiers, marchant à travers des déserts et des terres arides sur lesquelles la nature semblait avoir jeté toutes ses désolations, ou bien encore en remontant sur de frêles esquifs, faits de l'écorce des arbres, des courans rapides ou des cataractes dont le bruit retentissait au loin dans les airs; il était peu de jours que l'expédition ne rencontrât dans sa marche quelque rassemblement indien. Rarement le contact était amical. Le plus souvent on voyait à l'entrée d'une vallée, ou au détour d'une rivière, une bande armée de Sioux, de Tetons ou d'Aricara venus là tout exprès pour s'opposer au passage.

Cette circonstance, qui a tout le caractère de l'authenticité, nous donne une idée de ce qu'était alors (en 1810, 1811 et 1812, car, depuis, nous avons incomparablement gagné du terrain sur elle)

de ce qu'était, disons-nous, la population primitive parsemée dans les vastes régions de l'Ouest, alors que ces peuplades étaient encore intactes, puisque leur grande distance de chez nous les avait mises à l'abri d'un refoulement ou d'un déplacement. Elles étaient là, probablement, ainsi que la nature les y avait plantées; et prenant les faits comme Irving les a racontés d'après des documens positifs, il en ressortirait que, si l'on prend pour point de comparaison les nations civilisées ou agricoles, ces parties de l'Amérique étaient fort peu peuplées, tandis qu'au contraire, si on les considère sous le point de vue de simples pays de chasse et d'occupation temporaire et nomade, les forêts et les déserts de l'Ouest étaient, comparativement à leur vaste étendue, vivans d'habitans.

La partie la plus dense de la population indienne sur toute la superficie de ce qui à présent constitue les Etats-Unis se trouvait pressée entre Plymouth dans le Massachussetts, où, en 1620 (le 22 décembre), débarquèrent les pèlerins protestans, et la rivière de Hudson, dans le présent état de New-York.

En l'année 1680, soixante années plus tard, un rapport[1] fait à l'assemblée gouvernementale de la province du Connecticut évalue le nombre d'hom-

---

[1] *Holme's Report.*

mes de guerre de toutes les tribus de la province à cinq cents hommes, ce qui, en raison de quatre pour chaque vingt individus de tout sexe et de tout âge, rapport généralement adopté, donnerait alors une population de deux mille cinq cents ames. D'après un recensement fait en 1774, il existait dans le Connecticut, à cette dernière époque, treize cent soixante-trois Indiens. Ce serait, dans l'espace de quatre-vingt-dix années, une diminution de près de moitié.

Quelque temps avant l'an 1620, une vaste épidémie fit de grands ravages sur la population indigène. Précédemment à ce fléau, celle des présens états du New-Hampshire, du Massachussetts, du Rhode-Island et du Connecticut était estimée à environ trente-cinq mille ames.

C'est dans cet espace, ainsi qu'on l'a déjà fait observer, que semble avoir été concentrée la plus grande population primitive, et les causes en sont suffisamment expliquées par les facilités que leur offraient le voisinage de l'Océan, celui de la pêche des rivières les plus poissonneuses, et, ce qui arrivait assez fréquemment, le refoulement sur les rives de l'Atlantique, par les tribus plus féroces de l'intérieur.

Il paraîtrait d'après les rapports, qu'on a pu se procurer, qu'en 1680, dix mille Indiens se trouvaient exister dans la région mentionnée ci-dessus. Ainsi, avant l'épidémie qui précéda 1620, nous y trouvons trente-cinq mille ames.

En 1680 (soixante années, environ, plus tard) dix mille ames.

Puis, en 1830 (cent cinquante ans après), quelques centaines seulement, environ cinq cents.

Pour l'appréciation des causes naturelles de ce décroissement prodigieux, il est bon de remarquer que, comparativement à l'ensemble, les quatre états ci-dessus mentionnés constituent un théâtre sur lequel n'ont pas eu lieu des actes isolés de rigueur et quelquefois même d'injustes persécutions individuelles, que le gouvernement ne pouvait pas toujours empêcher, tels que ceux exercés sur les Indiens, à l'ouest et au sud. Depuis l'année 1680, les Indiens ont été uniformément en paix avec les blancs : les uns cultivant des terres à eux réservées par les gouvernemens des états respectifs ; les autres, et la plus grande portion, s'abandonnant à leur indolence naturelle; pratiquant parfois quelque industrie insignifiante, telle que celle de la fabrication de paniers d'osier, de jouets d'enfans; vivant de peu, ne commettant d'excès que dans l'usage des boissons ardentes, et ne travaillant jamais au delà de ce qui était indispensable pour pourvoir à leur existence.

Combien de fois ne nous sommes-nous pas pris de compassion pour l'abjection humaine à la vue d'hommes à formes herculéennes, n'ayant pour tout vêtement qu'une sale couverture de laine trouée, de laquelle sortaient deux bras musculeux ; de ces pauvres créatures, pauvres au moral, l'objet de risée

des enfans qu'ils suivaient des heures entières, attirés par l'appât d'une modique pièce de cuivre placée à une distance, et qui devenait leur propriété s'ils parvenaient avec leur flèche à l'abattre! Et cependant, cette misère, au centre de l'industrie, de la prospérité, de toute l'aisance que procure le travail! Ils étaient là, ces malheureux, ainsi que serait un bourdon paresseux au milieu d'une ruche; émus de rien, et cependant, par les lois du pays également protégés dans leurs personnes, dans leur liberté et dans leurs droits.

Beaucoup de ces Indiens ont émigré vers les pays de l'Ouest, et c'est là ce qui explique la cause d'une partie de la diminution; tandis que le tableau véridique que nous traçons plus haut vient forcément nous rejeter encore pour la décroissance de la masse, et comme moyens de destruction, sur l'usage excessif des liqueurs spiritueuses, sur les ravages de la petite vérole[1] avant que la vaccine n'eût été introduite chez eux, ce qui a été un procédé lent; sur leur antipathie bien prononcée pour le travail, et enfin sur le refus de se soumettre aux lois de la civilisation.

Maintenant, quant aux Indiens du sud, vers l'an 1607, lors des premiers établissemens sérieux dans la Virginie, quarante tribus diverses se parta-

---

[1] On évalue le nombre des victimes de la petite vérole à trente-cinq mille environ; trois mille sujets ont été vaccinés par les soins du gouvernement américain. (*Document officiel*, p. 424, 1839.)

occupaient le pays compris entre l'Océan Atlantique à l'est, la chaîne des montagnes à l'ouest, la rivière Potowmac au nord, et l'extrémité de celle de James au sud. La tribu des Powhatan, la plus puissante de toutes, et qui touchait à la baie de la Chesapeake, montait à *huit mille individus*, ce qui, par rapport à son territoire, était un pour chaque mille carré.

M. Jefferson, dans son ouvrage sur la Virginie, qui fait autorité lorsqu'il s'agit de constater l'état ancien de cette portion du pays, pense que la population indienne du sud s'est réduite, avant l'époque à laquelle il écrivait (1782), *d'un tiers en soixante-deux ans*.

La proportion de décroissance peut avoir été plus ou moins grande dans quelques tribus que dans d'autres, pour des raisons qui découlaient de leurs localités respectives: mais cette décroissance est évidente chez toutes, à l'exception peut-être des Cherokees, qui sont restés stationnaires ou ont peut-être augmenté, mais d'une manière peu sensible; et cette tribu forme une proportion tellement minime de la totalité que ce fait exceptionnel n'affecte que fort légerement les proportions que les données ci-dessus peuvent tendre à établir.

Le relevé officiel présenté au congrès en 1828 a fait connaître que la population indienne comprise dans les Etats-Unis entre l'Atlantique et le Mississipi se monte à cent cinq mille individus, divisés ainsi qu'il suit :

États du Maine, Massachussetts, Rhode-Island, Connecticut et Virginie.....	2,573
État de New-York.....	4,820
État de Pensylvanie	300
Caroline du Nord.....	3,100
Caroline du Sud.....	300
Géorgie.....	5,000
Tennessee.....	1,000
Ohio.....	1,877
Mississipi.....	23,400
Alabama.....	19,200
Indiana.....	4,050
Illinois.....	5,900
Michigan.....	29,450
Floride.....	4,090
Total des Indiens à l'est du Mississipi[1].	105,060

dont 16,093 dans les treize états primitifs, et dont plus des trois quarts du tout étaient contenus dans l'immense pays à l'est du Mississipi, appartenant aux nouveaux états de l'Alabama, du Mississipi et du Michigan.

A l'ouest, entre le Mississipi et les mon-

A reporter....	105,060

[1] D'après un document officiel, p. 412, qui nous arrive au moment même, le recensement exact de cette portion l'élève à cent sept mille six cent quatre-vingt-deux, faisant une différence de deux mille six cent vingt-deux, qui porte principalement sur les Cherokees.

Report.....		105,060
tagnes Rocailleuses, le nombre d'individus était de.....	108,070	
Habitant les montagnes Rocheuses et aux environs.....	20,000	
A l'ouest des montagnes jusqu'à l'Océan Pacifique.....	80,000	
Total entre le Mississipi et la mer du Sud.....	208,070	208,070
donnant aux États-Unis un total de..		313,130

Voici, en outre, le résumé actuel par tribu de toutes celles connues, comprenant les États-Unis et les *possessions anglaises* de l'Amérique du Nord, tant au Canada que sur l'Océan Pacifique. M. Gallatin, de l'ouvrage duquel (publié en 1836) nous le prenons, considère que, dans le pays qu'arrose la rivière Colombia, les plaines qui l'avoisinent et l'entourent, et les côtes de la Mer Pacifique, la population indienne, que Lewis portait à quatre-vingt mille, n'est à ce jour que d'environ cinquante mille ames. Malgré l'incertitude dans laquelle on se trouve, principalement par rapport aux tribus comprises dans les territoires anglais de l'Ouest, la récapitulation suivante, puisée dans tous les documens et les écrits les plus récens, aussi bien que dans les anciens, est probablement ce qui se trouve de plus authenthique.

Eskimaux, Athapascas, Atnahs, et tribus sur

l'Océan Pacifique jusqu'au détroit de Fuca, au sud		60,000 ames.
Indiens sur la rivière Colombia et les rives du Pacifique, depuis le 42e au 49e degré de latitude nord		50,000
Algonquins-Lænape, sur le territoire anglais	20,000	60,000
Sur celui des États-Unis	40,000	
Iroquois, territoire anglais	1,000	7,000
Des États-Unis	6,000	
Choctaws et Chicasas		24,000
Muskogees et Seminoles		26,000
Cherokees		15,000
Uchees, Natches, petites tribus de la Louisiane		4,000
Sioux, y compris les Assiniboins (sept mille) sur le territoire anglais		50,000
Pawnees	9,500	11,000
Panis ou Towa-ask	1,500	
Pieds noirs (black feet) et Indiens rapides		33,000
Chiennes		2,000
Kaskaskias, Kiawas, Têtes-Chauves et autres petites bandes erratiques		3,000
Total des tribus, tant sous la juridiction anglaise que sous celle des États-Unis		345,000 ames.

L'examen de ces deux tables démontrera que, prenant même en considération le désaccord qui semble exister dans chacune, relativement aux populations environnantes de la rivière Colombia et les rives de l'Océan Pacifique, différence d'ailleurs peut-être balancée dans l'appréciation plus exactement faite en raison des temps, des tribus plus rapprochées en 1836, plus des deux tiers, sinon les trois quarts de la totalité de la population indienne, se trouvent sur le territoire dont la juridiction appartient aux États-Unis.

En exécution du système adopté par la nation au sujet des Indiens, et qui est même à cette heure en voie de pleine exécution, la presque totalité des [1] cent sept mille et quelques ames à l'est du Mississipi va se trouver transportée à l'ouest de ce fleuve sur le territoire réservé aux Indiens; et cette émigration, qui se fait aux frais du gouvernement et par l'intermédiaire d'officiers conducteurs nommés par lui à cet effet, donnera des moyens certains d'en spécifier exactement le nombre dans un recensement officiel. Dès lors, le devoir de la statistique deviendra plus aisé; mais ce que nous en savons déjà peut amener à des rapprochemens qui ne manquent pas d'être curieux.

On voit, par exemple, qu'en admettant chez les

---

[1] Quatre-vingt-un mille ont déjà émigré; il n'en reste plus, à l'est du Mississipi, que vingt-six mille six cent quatre-vingt-deux, qui seront aussi bientôt rendus à l'ouest. (*Rapport au congrès de* 1838-39, p. 412.)

tribus indiennes qui, en cela, ont quelque ressemblance avec les anciennes populations féodales, le rapport de vingt pour cent pour les hommes capables de porter les armes, la masse qui va incessamment se trouver compacte en quelque sorte dans son nouveau territoire de l'ouest pourrait bien un jour, si elle était réunie, opposer une force de vingt mille hommes de guerre; et que si, par un lien de confraternité, elle venait à s'aboucher avec les autres nations déjà établies à l'ouest et au nord du fleuve, ces dernières apporteraient un contingent de quarante mille, en tout soixante mille individus armés pour une cause commune, et prêts à fondre à chaque instant sur les parties les moins bien protégées de notre immense frontière. Ce résultat, il est vrai, est peu probable, par la raison, d'abord, que tous n'émigrent pas par force, et que, par conséquent, ceux qui sont de bonne volonté en entraînent beaucoup d'autres après eux. Il n'est pas non plus probable qu'ils s'entendront mieux entre eux qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent; car leurs jalousies sectionnelles sont invétérées et forment un des traits caractéristiques des Indiens : beaucoup nous resteront amis, et, de plus, ils n'auront ni chef, ni centre commun. Ce résultat, nous le répétons, n'est pas probable, mais néanmoins est possible. C'est là, au reste, un motif de plus à ajouter à tous ceux que prescrivent la religion et la morale pour les traiter avec humanité et avec justice. N'ayant plus aucun intérêt litigieux avec

eux, notre mission sera des plus belles et ne devra avoir d'autre objet que de les faire harmoniser entre eux, chose qui ne sera pas des plus faciles sans doute, et de les convaincre que leur planche de salut est dans l'agriculture et l'industrie.

La disparité des rapports de diminution dans cette population, surtout depuis l'arrivée et l'établissement des Européens, lorsque cette décroissance est devenue de plus en plus rapide, rend les inductions à en tirer assez difficiles. Les prenant en masse, cependant, et suivant la proportion établie par M. Jefferson qui leur attribue un tiers dans soixante-deux ans, nos trois cent treize et quelques mille ames ont perdu depuis 1777, c'est-à-dire une année après la déclaration d'indépendance des États-Unis, environ cent cinq mille ames.

Ainsi, au point de départ de 1777, les Indiens auraient été au nombre de quatre cent dix-huit mille ames, lorsque nous étions, nous, deux millions six cent mille. Depuis cette époque ils ont perdu cent cinq mille, et nous, nous avons gagné dans le même temps quatorze millions.

Si, au lieu de décroître d'un tiers dans les soixante-deux années de 1777 à 1839, ils eussent doublé, progression (suivant une table à la page 64 du quatrième volume du *Journal de Statistique universelle*) existant dans la population espagnole, la différence serait encore de seize millions et plus en faveur de la population blanche des États-Unis; en faveur, disons-nous, de la main qui cultive et

fructifie un empire qui, sans elle, fût demeuré un vaste rendez-vous de pêche et de chasse. Et si l'humanité a quelque peu à souffrir ici, n'est-ce pas du moins un adoucissement que les larmes arrachées à la sympathie par ces ombres qui fuient, viennent à tomber sur le riant et vivant tableau qui les remplace?

DU CLIMAT DES DIFFÉRENTES PARTIES DES ÉTATS-UNIS.

Ayant, dans le cours de notre récit, fait de fréquentes allusions à la manière de vivre, aux coutumes, aux penchans mêmes des Indiens, suivant qu'ils habitent des latitudes plus ou moins élevées, des climats plus ou moins chauds, on ne nous saura peut-être pas mauvais gré de dire quelques mots touchant le climat en général des Etats-Unis, et ses différentes parties en particulier ; d'autant plus qu'en Europe beaucoup de personnes lui attribuent une influence pernicieuse sur la vie de l'homme, que nous croyons loin d'être sur tous les points justifiée.

Dans une étendue qui est de près de vingt degrés de latitude du nord au sud, et d'environ soixante degrés de longitude de l'est à l'ouest, les Etats-Unis possèdent une variété de climats qui embrasse presque ceux du monde entier.

La grande ligne de démarcation quant au climat qui affecte nécessairement les moyens d'existence

est la chaîne des montagnes Rocheuses. De l'Océan Atlantique à ces montagnes, le climat est, à peu de variations près, partout le même. Les changemens qui s'y opèrent dans l'atmosphère ne sont pas plus fréquens que dans la portion tempérée de l'Europe; mais ils y sont plus violens; et ce sont ces rapides transitions qui y affectent plus particulièrement les personnes qui ne sont pas douées naturellement d'un tempérament fort. Pour celles, au contraire, mieux partagées par la nature, dont la conformation physique offre des garanties de force et d'une longue vie, il n'est pas de plus beau climat sur la surface du globe, pas de firmament plus pur sur lequel puissent se reposer les yeux.

Une différence marquée existe entre les mêmes latitudes en Europe et en Amérique. Dans ce dernier pays la chaleur y est plus grande qu'en Europe; mais c'est surtout dans le degré de froid que la différence est la plus sensible, car elle équivaut alors, cette différence, à dix degrés de latitude. Le froid y est en conséquence beaucoup plus intense. Cette condition atmosphérique existe dans le pays contenu entre l'Océan Atlantique et les montagnes Rocheuses; mais, de celles-ci à la mer du Sud, et plus particulièrement sur ses rives, le climat ressemble beaucoup à celui de la partie occidentale de l'Europe.

On a beaucoup recherché les causes de ce phénomène, et plusieurs théories ont été offertes à ce sujet; mais comme il est prouvé que le climat de

Pékin en Chine est le même que celui de Philadelphie en Amérique; que la température en été et en hiver des côtes orientales de l'Asie s'accorde avec celle de l'Amérique septentrionale dans les mêmes latitudes, il est plus que probable que la différence que l'on trouve dans les divers pays, sous des latitudes correspondantes, provient de l'exposition des côtes de la mer. Tel est aussi l'avis de M. Gallatin qui a trouvé que les rives qui regardent l'ouest jouissent d'un climat bien plus tempéré que celles qui sont exposées à l'orient. Ce fait s'explique naturellement, toutefois, par les vents d'ouest qui, dans la zone tempérée nord, règnent plus généralement, ainsi qu'il est bien prouvé par des voyages d'Amérique en Europe, plus courts d'un tiers que ceux de retour. Ces vents atteignent les côtes occidentales de ces pays après avoir traversé l'Atlantique et l'Océan Pacifique, et avec une température égale à celle de la mer. Les mêmes vents sur les côtes occidentales de l'Asie et de l'Amérique sont des vents de terre, et ils apportent avec eux, principalement quand c'est en hiver et qu'ils soufflent du nord-ouest, la température du pays d'où ils arrivent.

Si les vents alizés de la zone torride produisent dans celle tempérée un contre-courant, on peut attribuer la cause première de la différence dont nous avons parlé au mouvement de rotation de la terre et à l'effet de la chaleur solaire. Dans tous les cas, on ne peut s'attendre à aucun changement à cet

égard, car il est plus que probable que la culture de la terre ne peut en apporter. Et il a été bien prouvé que le plus grand ou le moindre nombre d'arbres d'un pays n'y a aucune influence atmosphérique; mais, comme nous l'avons fait observer, la différence instinctive entre les peuples des forêts et des prairies, avait une influence plus grande sur les moyens de subsistance et les habitudes des Indiens que le climat même.

Si, d'un côté, les pays qui, en raison de leur climat peu favorisé, ou de leur sol peu productif, exigent de plus grands travaux et une industrie plus active pour s'y procurer les objets nécessaires à la vie, sont ceux qui, en résultat, atteignent le plus haut degré de perfectionnemens et de lumières; d'un autre côté, ce ne sont pas ceux-là qui ont été le berceau de la civilisation. Dans l'hémisphère européenne elle a eu son origine dans les climats qui se trouvaient également exempts d'une sévérité extrême soit de froid, soit de chaleur. Il en est de même en Amérique où des ruines monumentales attestent au Mexique, au Pérou, à Colombia et à Bogota, une très ancienne civilisation, et l'existence de nations qui avaient fait déjà de sensibles progrès dans les arts et les sciences. Au nord et à l'est de ce pays il n'existe plus rien de semblable.

Le soleil semble être bon à l'homme comme à la nature; et nous nous rappelons, à ce sujet, d'avoir entendu de la bouche d'un professeur distingué, la remarque que, pour la France, bon nombre de

triomphes et de victoires, beaucoup de grandes actions, de celles qui font date dans la vie humaine, eurent lieu dans le mois de juillet. C'est aussi celui qui fut l'aurore de notre indépendance. Jour trois fois heureux ! qui donna l'existence nationale à seize millions d'hommes libres; jour enfin que nous, simple citoyen, ici sur une terre étrangère, sommes fier, à cette heure même (4 juillet 1839), et à son soixante-troisième anniversaire, de pouvoir célébrer dans nos humbles inspirations !

PRAIRIES.

Ayant souvent donné le nom de *prairies* comme marque distinctive d'une partie de pays, nous croyons, pour l'intelligence européenne non familière avec nos régions de l'ouest, devoir observer qu'aux Etats-Unis on entend par prairies, une vaste étendue de pays sans culture, et que la nature n'a pas couverte de bois : terrain plat et peu accidenté, couvert d'une riche végétation et sur lequel croissent naturellement une herbe fort haute et des fleurs de toutes nuances et de toutes couleurs. Il en est d'une telle étendue que l'œil se perd sur leur horizon. Rien n'arrête ici la vue, si ce n'est çà et là quelque faible bosquet de jeunes arbres qui apparaissent comme autant d'îles vertes flottantes sur un immense Océan; ou, parfois, une étroite langue de terre couverte de quelques arbres qui vient faire invasion sur la prairie. C'est comme l'oasis du désert où se repose le voyageur brûlé par les rayons du soleil; le lieu où il trouve enfin la fraîcheur de

la rosée, l'ombrage salutaire et le bois nécessaire à cuire ses alimens.

Mac Kenney observe dans son bel ouvrage sur les Indiens qu'il est peu de vues aussi sublimes que celles de ces savanes quand leurs riches moissons sont mises en mouvement par la brise. Les ondulations semblent être autant de vagues fleuries.

Les herbages de ces prairies naturelles s'élèvent sur une moyenne jusqu'à cinq pieds et vont quelquefois à six et sept pieds de hauteur[1].

C'est dans ces savanes que se trouvent les immenses troupeaux de chevaux sauvages dont parlent fréquemment nos historiens et nos romanciers. On sait qu'il est impossible d'apprivoiser cet animal s'il n'est pris très jeune; et la sagacité de la mère sait bien garantir son poulain des embûches des hommes. Aussi est-il très rare qu'on réussisse à les enlacer vivans. Cependant, quoique impétueux à l'excès et vicieux dans leur état de nature, ceux que l'on réussit enfin à élever sont forts et vigoureux, quoique généralement petits, bien pris et bien taillés; mais ils conservent toujours l'instinct de l'état sauvage dans lequel ils naquirent. Ainsi, à l'approche des pays incultes, les oreilles du cheval se redressent, ses narines se détendent, il hennit de plaisir, et habile est le cavalier qui peut tout d'abord le retenir dans son élan et calmer son impatience.

---

[1] Mac Kenney, p. 28.

Aussi les cavaliers, lorsqu'ils parcourent les endroits où se trouvent des troupeaux nombreux, ont-ils à prendre les plus grandes précautions pour empêcher que des visites nocturnes de ces animaux ne viennent, à leur insu, leur dérober leurs montures. Si ces dernières ne sont pas soigneusement gardées à vue, il y a presque certitude qu'elles se joindront aux autres plus libres et plus heureuses qu'elles.

Les Indiens, surtout ceux du Sud comme aux environs du Texas et du Mexique, en prennent un grand nombre qu'ils élèvent et dont ils se servent pour bêtes de charge et pour la chasse.

Ces animaux descendent de ceux qui furent, dans le principe, transportés d'Europe par les conquérans, car le cheval n'est pas indigène d'Amérique. Quelques couples andalous échappés des camps furent la racine de nos chevaux des bois dont beaucoup ont été croisés depuis avec les races importées d'Angleterre. C'est de cet ensemble que descend le beau coursier américain si renommé déjà, et qui, comme trotteur surtout, n'a pas son égal en Europe.

CHAPITRE III.

DESCRIPTION ET ASPECT PERSONNEL DES INDIENS.

Ici, peu de difficultés s'offrent à nous. Quoique peintre fort médiocre sans doute, nous avons, pour nous aider, la toile sur laquelle nos devanciers ont peint les formes des aborigènes, et de plus, pour ce qui nous concerne personnellement, nous pouvons assurer avoir vu, de nos propres yeux, poser en nature les individus que nous nous efforcerons de dépeindre avec fidélité.

Devant l'expérience des faits et des examens consciencieux, s'est écroulé depuis long-temps le singulier échafaudage du grand naturaliste sur le prétendu *rapetissement de la nature vivante* du continent d'Amérique, sous le rapport physique. A cette heure, et quand l'élite de chaque nation de l'Europe s'est maintes fois trouvée représentée dans

l'autre hémisphère par ses propres voyageurs; lorsque chacun a pu se convaincre par soi-même de la bonne constitution et de la force athlétique des Indiens en général, ce serait faire bon marché des lumières acquises que de s'arrêter sérieusement de nouveau à une proposition qui, quelle que soit la célébrité de son auteur, ne fut jamais, à tout prendre, qu'une utopie. Cependant, quelque peu d'importance qu'on y attache, les courtes observations que nous empruntons de M. Jefferson à ce sujet, exprimées comme elles le sont, avec toute la franchise d'une forte conviction, et avec toute l'énergie que donne la vérité, ne paraîtront peut-être pas dénuées d'intérêt. Parlant donc de l'Indien; voici ce qu'il affirme:

« Il a autant d'ardeur dans ses rapports sexuels « et n'est pas plus impuissant que ne le serait le « blanc, si ce dernier se trouvait réduit aux mêmes « conditions d'exercice et de nourriture : il est « brave lorsque le succès d'une entreprise dépend « de sa bravoure; mais son éducation, à lui, fait « consister le point d'honneur dans la destruction « de son ennemi par stratagème, et dans la pré- « servation de sa personne.....

« L'homme y est moins robuste que chez le « blanc; mais la femme y est plus forte que chez « ce dernier, et ceci pour la même cause dans « les conditions différentes : le travail qui tend né- « cessairement au développement du corps étant « le partage de l'homme chez l'un, tandis que

« chez l'autre c'est à la femme indienne qu'il re-
« vient. Dans les deux races, le sexe dont le travail
« est le moindre est le plus débile. La main et le
« poignet d'un Indien sont petits, par la même
« raison qu'un marin est fort dans les bras et
« l'épaule, et un homme de peine dans les jambes
« et les cuisses... »

Nous renverrions volontiers tout esprit dubitatif au sujet de la théorie affligeante de M. de Buffon, qui met à l'index tout un continent, aux commentaires de M Jefferson[1], dont nous avons tiré l'extrait ci-dessus. Il traite ce sujet non comme quelqu'un qui aurait puisé toutes ses connaissances dans les livres et les récits plus ou moins erronés des voyageurs, mais il remplit sa tâche d'écrivain dans sa double capacité de savant, titre que l'histoire lui décerne, et d'homme de cœur et de pratique. Son livre, disons-le en passant, qui a traversé, sans aucune critique sérieuse qui pût en atténuer la force et la vérité, plus d'un demi-siècle (1781), a toute la sanction du temps et de l'histoire. Écrites sans prétention aucune, il semble en lisant ses descriptions de scène et de paysage américains que l'on respire l'air et la fraîcheur des forêts vierges, et que l'on entend le mugissement de ces cataractes que décrit son pinceau, tant il est fidèle.

---

[1] *Notes on Virginia*, p. 63.

La vaste différence que l'on trouve dans l'apparence des Indiens, comparés surtout avec les blancs, a été attribuée par quelques naturalistes à une différence ostéologique; mais comme elle ne se trouve ni dans la formation du cranium ni dans celle de toute la face, et comme il n'a pas été possible de trouver un assez grand nombre d'exceptions à cette conformité avec les autres membres de la famille humaine pour pouvoir, au gré des théoristes, établir un système en sens contraire, il est plus que probable que cet aspect nouveau sous lequel nous apparaît l'Indien, s'explique par des causes morales qui, partout où elles existent, produisent une expression physionomique qui y correspond.

L'exercice constant des facultés de l'ame et de l'esprit, la pratique des vertus sociales, de celles où règnent à la fois l'urbanité, l'humanité et l'enthousiasme pour tout ce qui est grand et bon; tout ce qui, enfin, élève le cœur et orne l'esprit, vient tour à tour donner à la physionomie une mobilité et une expression qui manquent à la face où toutes ou presque toutes ces facultés se trouvent comme endormies.

Suivez avec nous l'Indien au milieu des forêts, tout occupé qu'il est à tromper l'instinct des animaux qu'il poursuit et dont il fait sa nourriture et ses vêtemens; sans autres émotions que celles qu'il rencontre dans l'assouvissement de jouissances purement animales. — Dans cette condition, dénué

de tout ce qui pourrait adoucir son caractère, ses traits acquièrent cette expression fixe, grave et âpre qui, après tout, avec la couleur de l'épiderme, constitue probablement en définitive les caractères distinctifs du physique de l'Indien.

Le jeu de la physionomie contribuant beaucoup à adoucir les contours, et l'Indien ayant pour habitude et pour principe une immobilité imperturbable, il s'ensuit que les lignes de la face retiennent toute leur rudesse originale.

Voilà pour le trait original; et quant à la conformité que l'on trouve parmi eux, il ne s'agirait, pour l'expliquer, que de leur appliquer certaine hypothèse que nous avons souvent entendu agiter, quelquefois même assez sérieusement, sur la ressemblance faciale, qui, à la longue, frappe en commun deux personnes, surtout quand un tendre lien les unit, ayant l'habitude intime et journalière de se regarder : théorie d'autant plus attrayante, et que nous déclarons fort à notre goût, qu'il ne faudrait plus pour être *beau* que bien choisir l'objet aimé.

On dit communément la peau *cuivrée* des Indiens; cependant elle est loin de ressembler au cuivre dans son brillant, et elle en approche encore moins quand il est dans son état de bronze.

Beaucoup d'écrivains, et entre autres notre célèbre romancier Cooper, qui a placé ses séduisantes descriptions indiennes précisément à leur place légitime, dans le roman, appellent l'Indien *peau rouge*,

comme dénomination distinctive entre le blanc et lui: il y a d'autant moins d'objection à s'en servir que l'Indien le fait lui-même par opposition aux *visages pâles*, les blancs suivant lui. Mais comme représentant la couleur, l'analogie n'existe nullement. Il est assez probable, au reste, que l'erreur est provenue de ce que bon nombre d'indigènes ont pour coutume de se peindre la face en rouge; mais, dans tous les cas, ni les bras, ni les jambes, comme aucune autre partie du corps, ne le sont.

Dans notre embarras pour la définir avec quelque précision, et tout en passant en revue toutes les couleurs primitives, nous n'en trouvons aucune que nous puissions entièrement assimiler à l'épiderme aborigène, généralement parlant; car, ainsi que nous le dirons plus loin, il n'est pas partout semblable; toutefois, ce qui frappe le plus notre vue, comme en approchant davantage, c'est la teinte de la *cannelle*, en la supposant un peu claire. Cette idée paraîtra plus évidente par les quatre portraits indiens que nous avons, à cet effet, placés dans cet ouvrage.

Cette couleur de peau n'est pas exclusivement distinctive des Indiens de l'Amérique du Nord. Winterbotham [1] et d'autres auteurs l'ont également trouvée :

Dans l'île de Hainau, sur la côte de la Chine;

---

[1] WINTERBOTHAM, *Hist. de la Chine*, vol. I, p. 127.

chez les Malays de Timor; dans l'île de Nicobar, en Asie; sur les îles Gambier; sur l'île Tucker, l'une des îles Carolines; dans la Nouvelle-Holande, quelques-uns sont noirs, d'autres *rouge-cuivré* [1]. Les Lapons sont ce qu'on appelle *cuivrés*.

Quelques tribus de cette couleur s'étendent au centre même de l'Afrique, jusqu'au lac Tchad.

Suivant Malte-Brun, les Sognies, sur les rives du Zaire, sont *rouge-cuivré*.

Des voyageurs, familiers avec la vue des Indiens de l'Amérique du Nord, tels que Dampierre, Byron, Mean et le commodor Porter, de la marine des États-Unis, et maintenant ministre à Constantinople, ont trouvé une ressemblance frappante entre nos Indiens et ceux des Océans Pacifique et Indien; et la similitude de ces derniers avec les *peaux rouges* des autres portions du globe se trouve bien établie par les observations de Volney et de Humboldt.

Ce dernier, entre autre choses, nous dit : « L'a-« nalogie existante entre les races américaines et « celles du Mongol est évidente, dans la *cou-« leur de la peau et des cheveux*, dans le peu de « barbe, dans la grande élévation de l'os jugal, et « dans la direction des yeux. »

Les Indiens du nord se ressemblent beaucoup sans nul doute. Ils viennent tous sous la dénomi-

---

[1] *Voyages de Clark dans la Scandinavie*, IX, 486 et suivans.

nation générale de *rouge-cuivré*. Il y a toutefois parmi eux des nuances qui ne peuvent pas s'expliquer par la diversité des climats, puisque sous les mêmes latitudes, et côte à côte pour ainsi dire, on en rencontre maintes fois qui tranchent l'une sur l'autre.

C'est ici le lieu peut-être de faire observer les difficultés que présente ce phénomène dans l'application de la théorie des couleurs, de celle du calorique rayonnant et des autres lois de la physique. Nous ne pouvons pas, par exemple, nous trouver d'accord avec M. Aimé Martin, et, avec lui, nous déclarer satisfait, lorsqu'il nous dit dans son langage éloquent : « Partout le blanc est « opposé aux frimas; le *brun*, le *rouge*, le *noir*, « à la chaleur. Cette loi générale se perpétue dans « la couleur de la race humaine, noire sous les « rayons du soleil et blanche dans les régions tem- « pérées..... Il est bon de remarquer que les ex- « périences des physiciens viennent toujours justi- « fier les observations des vrais philosophes : l'un « explique les propriétés des couleurs, l'autre ad- « mire leur emploi dans le grand tableau de l'uni- « vers, et leur double science constate au moins « cette double expérience que, pour rafraîchir les « habitans des climats les plus chauds, comme « pour réchauffer les moissons des climats les plus « froids, il suffit à la nature d'un coup de pinceau [1].»

---

1 *Philosophie sociale*, p. 243.

L'excellent ouvrage que nous venons de citer traite le sujet avec cette chaleur entraînante, avec ce charme indicible que répand cet auteur sur tout ce dont il s'empare. On aime à se laisser aller au sentiment de sa plume et à la profondeur de ses idées, et l'on ne se sépare jamais de lui sans avoir et beaucoup appris et surtout vivement senti. Dans le cas présent, néanmoins, et jusqu'à ce que la physiologie verse sur nous de plus amples lumières, et nous explique la cause des contradictions qui, dans le cours de cet examen, obstruent notre voie, nous ne pouvons que déclarer qu'à notre avis, et pour ce qui touche les Indiens, le *coup de pinceau* qu'il attribue avec tant de grace à la nature est la propriété exclusive de l'illustre biographe de Bernardin de Saint-Pierre.

Les Chérokées, par exemple, dans la Géorgie et l'Alabama *sont plus clairs* que leurs proches voisins. Les Quapaws, les Choctaws et les Creeks (ces derniers aussi de la Géorgie et qui les avoisinent) sont plus foncés et n'ont pas la teinte cuivrée.

Kalm, Lyon et Parry, attribuent aux *Eskimaux*, tribus éparses depuis le cap Farewell à l'est, jusqu'à Tchuktchi en Asie, au delà du détroit de Behring à l'ouest; puis au delà de l'Islande jusqu'au 74e degré de latitude nord; ces divers auteurs, disons-nous, donnent à cette nation habitante des régions glaciales *une peau claire et transparente*, et chez les jeunes personnes une peau

à *peine plus foncée* qu'une brunette prononcée; et, comme pour compléter la difficulté de la synthèse au sujet de l'origine et de la cause de la diversité des couleurs de l'épidèrme, Humboldt place sur les bords de l'Orénoque, fleuve de la Colombie, par le 5° 5' de latitude, pays où le *manteau noir*, *brun* ou *rouge* de la nature ne pourrait, à plus juste titre, être placé par l'auteur que nous venons de quitter, plusieurs tribus telles que les Guiacas, Guajaribes et Arigues, qui *ont une complexion blanche*, quoique ces peuplades ne se soient jamais mélangées avec les Européens, et quoique aussi elles soient entourées par d'autres tribus d'une *teinte brune foncée!*

Lapeyrouse trouva les Indiens de la Californie, pays méridional et tempéré, « de la *même* couleur « que les nègres et ressemblant beaucoup à ceux « qui n'ont pas les cheveux crépus. »

Au Brésil, il se trouve des tribus presque noires, et non loin d'elles, d'autres d'une teinte fort claire.

Comparé à l'Européen, l'Indien a très peu de barbe, et l'on sait qu'il a pour habitude de l'arracher, aussi bien que tout le poil de son corps, ce qui a souvent fait dire sans raison qu'ils en étaient entièrement dépourvus; quelques uns même, comme ceux du Brésil et du Paraguay détruisaient également leurs cils et sourcils. On trouve, au reste, l'absence de barbe chez les Tartares, les Malais et chez beaucoup d'Africains.

Washington Irving assure, dans son récent ouvrage intitulé *Astoria*, au sujet des Chinooks, tribu des environs de la rivière Colombia sur laquelle régnait le chef borgne Comcomly, que « les « hommes s'arrachaient tout vestige de barbe, la « considérant comme une grande difformité. Ils « exprimaient un grand dégoût pour les favoris « et les mentons barbus des blancs; et, en dérision, « ils les appelaient *Longues barbes*. Les deux sexes « appréciaient hautement, au contraire, les cheveux « de la tête, qu'ils ont généralement noirs et gros- « siers. Ils laissaient croître longuement ceux-ci, en « étaient fiers, les soignaient, et les portaient quel- « quefois en tresses; d'autres fois, ils en entou- « raient capricieusement leur tête. La plus grande « insulte qu'on pût leur faire était de couper leurs « précieuses mèches de cheveux. »

Au reste, si, à juste titre, la société accuse la mode de caprice, ce trait semble lui être commun avec celle des Indiens; car, si, d'une part, nous les voyons repousser la barbe avec horreur, de l'autre, nous trouvons que quelques Indiens de la Californie, d'après Lapeyrouse, avaient des barbes égales à celle d'un Turc ou d'un Moscovite.

La généralité des Indiens de l'Amérique du Nord, à l'instar de ceux du Pérou et du Brésil, se coupaient une portion du contour de l'oreille; à cette partie ainsi détachée, ils attachaient divers ornemens ou autres objets de poids qui l'allongeaient

nécessairement et la faisaient pendre souvent jusqu'aux épaules.

Le cartilage du nez était perforé, et ils y introduisaient des anneaux et des pendans de métal. Cette dernière coutume existe encore.

Près de la colonie d'Astoria était une tribu connue des blancs sous le nom de *Nez percés*, tribu errante, pêchant et chassant alternativement; mais, d'ailleurs, assez encline au vol. Les hommes en étaient grands, actifs et de bonne mine; et les femmes plus belles que celles des tribus approchant la côte.

Chez quelques-uns, l'aplatissement de la tête est considéré comme une grande beauté. — Afin d'obtenir ce résultat, la tête de l'enfant naissant est placée entre deux planches qui sont jointes par des liens, ou pressées par le moyen d'un poids, jusqu'à ce que la compression donne à la tête du nouveau-né la forme requise. « C'est un de ces exemples « du caprice humain, dit Irving, qui, ainsi que le « raccourcissement des pieds des Chinois, est tout-à-« fait incompréhensible. Cette coutume a principa-« lement lieu chez les tribus de la côte et chez celles « placées vers l'embouchure des rivières. On ne « peut au juste savoir jusqu'où elle s'étend. Quel-« ques unes des tribus au nord et au sud de la ri-« vière Colombia ont cette coutume; mais comme « elles parlent toutes la langue chinook, elles pro-« viennent aussi toutes probablement de la même « souche. Autant que nous avons pu nous en as-

« surer, celles des tribus plus éloignées qui ne la « parlent pas n'aplatissent pas la tête de leurs « enfans. Cet usage absurde diminue à mesure que « l'on s'éloigne des côtes du Pacifique; peu de tra- « ces s'en trouvent aux montagnes Rocheuses, et « après les avoir dépassées, il disparaît entièrement. »

Cependant nous savons qu'à l'est de ces régions les Choctaws ou plutôt Chahtas, aussi appelés pour cette raison *têtes plates*, conservent cet usage. Ils sont représentés par les auteurs qui s'en sont originairement occupés, comme ceux d'entre les Indiens sur la fidélité desquels on *pouvait compter le moins*. Toutefois, ce dernier trait s'appliquant également aux tribus mentionnées par Irving, et qui ont aussi la coutume de l'aplatissement, nous en confions les rapprochemens à la cranologie ou physiologie du cerveau, afin qu'elle en déduise telles conséquences qu'elle jugera à propos.

Mais une plus grande perversion de la nature était celle par laquelle les tribus de la côte du nord-ouest, décrites par Cook, Lapeyrouse, Vancouver, etc., se pratiquaient une seconde bouche au dessous de la première, dans laquelle ils introduisaient une sorte de coupe ou cuiller qui semblait placée là comme pour recueillir ce qui viendrait à tomber de l'autre. Cet usage dégoûtant était principalement pratiqué par les femmes. — Mais ceci est encore peu de chose auprès de quelques Indiens de l'Orénoque qui se continuaient la bouche d'une oreille à l'autre !

Les modes variés de se procurer l'existence influent puissamment sur le physique comme sur le moral de l'homme. Ainsi l'Indien habitant les pays accidentés par la nature, habile à la course, toujours prêt à escalader la montagne ou à franchir le précipice, n'a pas les mêmes traits que celui de la plaine et de la prairie, bien que comme lui aussi ses moyens de subsistance soient le produit de sa chasse.

Le premier, sans cesse à cheval, parcourt en tous sens la campagne. Ses exercices sont violens, et la chair des animaux est sa nourriture. Il est généralement grand, musculeux, maigre, mais bien constitué, et parfois d'un aspect fier et courageux.

L'Indien pêcheur, au contraire, lui, trop indolent pour la chasse, qui, pour cette même cause, est descendu à une occupation semblant devoir à la longue amoindrir l'espèce tant au moral qu'au physique; le pêcheur, disons-nous, dont la vie se passe soit à se promener nonchalamment sur les rives, soit à se laisser voguer tapis dans son canot d'écorce, est en général court, mal taillé, cagneux, avec de grosses chevilles et d'énormes pieds plats. On conçoit aisément que le résultat de l'attrait de cette vie négative soit l'assemblage de ce qu'il y a de moins noble dans la race, qui, très certainement, s'éteindrait avec une plus grande rapidité encore, si elle n'était composée que de cette réunion d'hommes adonnés à la paresse et à l'indolence; elle se compose principalement d'indivi-

dus que leurs penchans à la paresse, leur manque d'énergie, et souvent même leurs vices ont rendus inaptes à vivre en société avec ceux plus actifs et plus belliqueux.

Au nombre des tribus dont les habitudes équestres ont fixé l'attention, se trouve particulièrement celle des *Corbeaux* (*Crows*). « Ils étaient tous montés, dit Irving, hommes, femmes et enfans; car les corbeaux ont un si grand nombre de chevaux qu'aucun ne va à pied. Les enfans sont de vrais diablotins à cheval. Parmi ceux-ci s'en trouvait un si jeune qu'il ne parlait pas encore. Il était attaché sur un poulain de deux ans; mais il conduisait les rênes comme par instinct, et faisait jouer son fouet avec une prodigalité toute indienne. M. Hunt demanda l'âge de ce jeune jockey; on lui répondit « qu'il avait vu *deux hivers*. » C'est presque réaliser la fable des Centaures; et on peut s'étonner de l'adresse équestre de ces sauvages qui sont pour ainsi dire, à leur naissance, bercés sur le dos d'un cheval, et qui se trouvent, dès leur enfance, comme identifiés avec l'animal qu'ils montent. »

Les Indiens mâles du Missouri, assure M. Gallatin, excèdent en hauteur la moyenne des Européens; mais les femmes sont plus courtes et plus épaisses. L'angle moyen facial est de soixante-dix-huit degrés (celui des Chérokées soixante-quinze degrés); la ligne transversale des yeux, rectiligne; le nez aquilin; les lèvres plus épaisses que celles des Européens; l'os jugal proéminent, mais non

anguleux. Les femmes se marient fort jeunes, ont des enfans dès l'âge de treize ans et jusqu'à quarante ans. Leur famille se monte généralement de quatre à six.

Dans nos rapports personnels avec les sauvages, il nous a semblé que ceux des parties du nord, nord-ouest, comme ceux des sources du Missouri, avaient les traits plus marqués, plus mâles, et cependant plus finement dessinés que ceux du midi, comme dans la Géorgie, la Louisiane et les Florides, et que ces derniers avaient le nez plus épaté et les lèvres plus épaisses; mais cette différence est trop peu sensible pour établir une conformation ostéologique différente.

Maintenant, ayant déposé notre imparfaite esquisse, et confié à des esprits plus versés que le nôtre dans les études naturelles, le soin d'apprécier les théories diverses sur les causes de la différence de couleur de l'épiderme dans les individus habitant souvent les mêmes latitudes, ayant exprimé l'opinion basée sur les faits à notre connaissance, qu'il n'est pas de différence ostéologique entre le blanc et l'Indien, suffisante pour en tirer la déduction qu'ils constituent deux races distinctes, nous ne pouvons guère mieux conclure qu'en citant, à cet égard, l'assurance donnée par M. de Humboldt que, « nonobstant la variété des climats et les élévations habitées par les différentes races d'hommes, la nature ne dévie jamais des modèles qu'elle s'est choisis il y a des millions d'années. »

VÊTEMENS.

S'il est quelqu'un qui aime les couleurs vives, tranchées et discordantes à la fois, ainsi que les contrastes les plus bizarres, celui-là se réjouirait dans toute sa plénitude à la vue des costumes si variés des Indiens; et nous ne voyons rien qui puisse traduire notre pensée plus fidèlement sur une danse de sauvages, qu'un parterre composé de coquelicots de toutes les couleurs, de pivoines où le rouge dominerait par dessus tout, et dont le vent balancerait violemment les têtes.

Le climat influe nécessairement sur l'habillement de l'homme : aussi à l'extrême nord surtout, et dans les climats tempérés, l'Indien s'affuble de peaux d'animaux. Ceux qui, en outre, ont à combattre contre le froid, comme les Eskimaux, et contre les effets atmosphériques de l'humidité, y suppléent par l'huile ou les autres substances grasses dont ils s'enduisent.

En approchant des régions tempérées, on les

trouve couverts partiellement par des étoffes légères, telles que des cotonnades qu'ils se procurent maintenant à meilleur marché que les tissus végétaux jadis fabriqués par eux-mêmes, et que ces cotonnades remplacent. Sous les tropiques, ou dans les climats qui sont sous leur influence, les habitans sont presque sans vêtement aucun.

Au nord, encore, ils portent près de la peau un cuir de chamois qu'ils tannent imparfaitement après en avoir brûlé les poils ou les avoir usés par le frottement de quelque corps dur; tandis que d'autres font une espèce de tissu avec du chanvre sauvage ou avec quelque plante fibreuse qu'ils teignent ensuite.

Mais ce qui est le plus en pratique dans ces régions est une espèce de chemise sans collet ni manches, descendant jusque vers la moitié des cuisses et attachée à la ceinture; de hautes guêtres, comme la chemisette, en peau, et des espèces de sandales auxquelles, au fond de l'hiver, ils ajoutent un appareil formé de deux morceaux de bois longs de quelques pieds, joints ensemble et recouverts par une peau d'animal, par le moyen duquel ils glissent plutôt qu'ils ne marchent, sans enfoncer dans la neige.

Le costume des femmes ne diffère que peu de celui des hommes, et cela seulement dans la plus grande longueur de la chemise. Tel semble avoir été le vêtement primitif auquel a été ajouté, depuis que le contact avec les blancs leur a permis de le faire,

une couverture de laine, simple pour les particuliers et teinte pour les chefs, qu'ils drapent par dessus l'épaule.

Les Eskimaux et les autres tribus soumises à une atmosphère glaciale se couvrent la tête, en hiver, d'une sorte de capuchon. Quelques uns, sur la côte du nord-ouest, portent un chapeau d'osier, de forme conique, qui les garantit dans la saison des pluies.

Smith rapporte que les Indiens de la Virginie portaient souvent en hiver des manteaux faits avec des plumes si habilement jointes par des fils qu'il était impossible d'y découvrir autre chose que des plumes.

Les Delawares, qui habitaient un climat tempéré, sont presque nus, et ne portent, au fait, que la couverture qui est maintenant commune à la généralité. Il en est de même des Musquoghees.

Les Creeks, les Chérokées et les autres tribus méridionales, étant celles qui ont le plus frayé avec les blancs, en ont presque tous adopté les vêtemens, principalement les chefs qui, à quelques exceptions près, ont été habillés aux frais du gouvernement des États-Unis; ce sont eux qui offrent le singulier contraste pour la contenance, les traits, l'allure et les mouvemens, gracieux quand ils sont libres, et maladroits lorsqu'ils sont gênés. Et, bien que ces tribus aient déjà fait quelque progrès dans les arts agricoles, un disparate frappant ne laisse pas que d'exister entre ces enfans des bois et les autres habitans.

Nous avons, il est vrai par exception, vu quelques chefs de ces derniers, comme M. Intosh, par exemple, vêtus fantastiquement; mais leur costume était emprunté et imitait celui des montagnards écossais dont le pittoresque est connu, et n'a rien de l'originalité de ceux de nos forêts. Pour un peuple original, c'est le dernier que nous choisissons; c'est d'ailleurs celui dont nous essayons de donner une imparfaite idée.

Le tatouage ou la peinture de la peau est généralement en usage; en ceci ils satisfont au goût si décidé des Indiens pour les couleurs tranchantes. Les uns, et nous parlons maintenant des tribus éloignées, ont la figure rouge écarlate; d'autres, moitié rouge et moitié verte. Sur la face de quelques uns on découvre soit un œil figuré ou l'image verte d'un serpent. Bon nombre ont des raies diagonales sur les joues de diverses couleurs.

Nous nous rappelons surtout un jeune Pawnee, membre d'une tribu qui l'envoya, il y a quelques années, avec d'autres en députation au président des États-Unis Il y eut à Washington à cette occasion une danse solennelle de toute la délégation, dans laquelle les discours et la pantomime eurent leur place accoutumée. Cette danse fut animée en proportion de l'hommage que voulaient rendre les *enfans rouges* à leur grand-père le président. Il semblait aussi que la vue de l'immense concours de citoyens, parmi lesquels bon nombre de dames, assemblés pour les voir, eût ajouté à la chaleur et à l'enthousiasme avec les-

quels ils s'évertuaient, à tel point qu'à la grande confusion des chastes spectatrices dont quelques unes s'échappèrent, soit que ce fût par accident ou pour le plus grand honneur de l'auditoire, les manteaux et les couvertures tombèrent à terre, et ces athlétiques ambassadeurs apparurent à la vue de tous, non pas seulement comme les fit la nature, mais encore les corps peints et adonisés à leur façon.

Toutefois dans le groupe, et par dessus tous, on distinguait le jeune Pawnee. Il comptait vingt soleils : Hercule pour la force et Apollon pour les formes; il était, des pieds à la tête, de couleur vert-pomme, et ne ressemblait pas mal à un lézard.

Dans le choix des ornemens et des habits fantastiques dont ils s'affublent principalement aux jours de fête et lors de leurs danses de guerre ou de réjouissance, les Indiens cherchent le plus possible à se rapprocher des animaux qui leur sont familiers : c'est là leur beau idéal. Ainsi figurent sur leurs têtes la crête du coq, la huppe du perroquet, façonnées en plumes presque toujours teintes d'un rouge éclatant. Quelques uns ont des cornes; et entre autres, un chef des Fox, venu aussi à Washington, avait la tête couronnée du crâne et de la peau d'un buffle, le tout surmonté des deux cornes de l'animal, dont l'une peinte en rouge, l'autre en noir; ses cheveux étaient noirs comme le jais, longs et droits. Il n'avait pas de chemise, et portait sur

l'épaule une espèce de manteau rouge. Son aspect était véritablement horrible.

Beaucoup ont une queue, soit celle du paon, du bison ou de tout autre animal sauvage ; d'autres, aussi, et en grand nombre, portent un collier de dents d'ours ou de buffle.

Une grande partie des chefs ont, pendante à leur col, une médaille d'argent qui leur a été donnée, avec l'effigie du président des États-Unis d'un côté, de l'autre un calumet et deux mains se joignant en signe de paix et d'amitié.

Une poche dans laquelle ils placent leur tabac forme également une partie de leur ornement. Elle est souvent artistement travaillée avec des grains en couleur et des morceaux de plumes teintes qu'ils enlacent en forme de vignettes.

Comme l'Indien ne reconnaît pas les distinctions intellectuelles, les seules pour lui sont celles qui personnifient la force et la ruse, et, à cet effet, il a naturellement recours aux marques distinctives des animaux ou aux effets de la nature.

Ceci est également vrai quant aux noms qu'il s'attribue. Ainsi, nous trouvons parmi les chefs : *l'oiseau noir, le grand serpent, la pleine lune, le tourbillon, le chien, le bout-de-queue, la grande tortue, l'œil de corbeau, le chef du soleil, le chat sauvage, le bel oiseau, le petit renard, le taureau blanc, le trépanneur, le bec de l'aigle, le souffle du vent, la pluie, le cygne, le poisson, le nuage qui s'élève, l'éclair, etc., etc.*

D'autres aussi ont retenu des noms qui leur sont dévolus pour quelque action qui leur fut personnelle ou dans laquelle ils jouèrent un rôle important, tels que : *celui qui marche*, *la nuit*, *sans oreilles*, *l'apparition*, *le gros ventre*, *le mangeur de pierres*, *le planteur de maïs*, *le destructeur des villes*, *le sot*, *le grand balai*, *la pluie qui marche*, *la pomme des prairies*, etc., etc.

On nous saura quelque gré sans doute d'avoir ici donné la traduction des noms indiens au lieu du texte; nous l'avons d'ailleurs fait dans un esprit de compassion pour nos aimables et bienveillans lecteurs, car nous leur donnerions en cent ou en mille à les prononcer dans leur rude et barbare idiome.

Maintenant, si l'on ajuste sur chaque individu les vêtemens que nous avons véritablement indiqués, et si de plus on y ajoute les noms qu'ils se sont donnés, on peut se faire une idée du grotesque d'une danse dans laquelle figureraient *le tonnerre* avec *le corbeau*, *la montagne* avec *le lapin*, et *l'arc-en-ciel* avec *l'ours*, etc.

HABITATIONS. — NOURRITURE. — OCCUPATIONS.

Le plus haut ou le moindre degré d'amélioration dans la construction des habitations dépend de celui de fixité dans les coutumes. Ainsi, là où il y a eu quelque progrès vers l'agriculture, un lien enfin qui attache au lieu, et en proportion du déploiement de cette propension, rencontre-t-on des constructions dont le *confort* est déjà le faible indice d'un commencement de civilisation. Mais la locomotion entrant essentiellement dans les habitudes des aborigènes, un village qui aujourd'hui se trouverait à l'est du Mississipi serait l'année suivante à l'ouest de ce fleuve; un autre situé, par exemple, sur la rivière Saint-Pierre, aurait été transporté quelques mois plus tard à quelques centaines de milles dans les prairies.

Les huttes sont nécessairement adaptées à ce genre de vie nomade. De jeunes branches plantées autour de l'espace que doit couvrir la cabane sont liées avec de l'osier ou du jonc à leurs sommets.

Des écorces d'arbres ou des nattes grossières recouvrent le tout, et à l'intérieur elles sont souvent enduites de boue ou de chaux, ce qui les rend habitables même pendant la saison rigoureuse. Deux ouvertures, dont l'une est pratiquée dans le toit, l'autre à l'un des côtés, servent de cheminée et de porte d'entrée.

Un certain nombre de ces huttes, inférieures à celles du castor, plus grandes peut-être, mais placées avec moins d'ordre qu'elles, les unes ayant pour toiture de la boue, d'autres des branchages et des écorces, voilà ce qui constitue un village indien de l'Amérique du Nord, et quant à une *chaumière indienne* telle que se la représente l'imagination, quiconque nous mettrait sur la voie d'une telle découverte acquerrait un titre à notre reconnaissance.

Dans les régions où le froid se fait le plus sentir, des espèces de souterrains étaient creusés dans le sol, ou bien, ainsi que font encore les Eskimaux, ils se construisaient très artistement en hiver des cabanes dont les moellons étaient de la neige pressée fortement, qu'ils coupaient en blocs réguliers, et qu'ils superposaient ensuite les uns sur les autres. Chaque bloc supérieur dépassant l'inférieur de quelques lignes, une voûte parfaite était ainsi formée. Une ouverture pratiquée au sommet laissait échapper la fumée, tandis qu'au ras de terre en était une autre fort étroite, à laquelle on arrivait à quatre pattes en traversant un petit souter-

rain formé également de neige, et à peu près de la même hauteur que l'ouverture de la porte. Dans ce réduit, si hermétiquement clos, il n'y avait pas nécessité de chaleur artificielle; mais ils y tenaient constamment allumée une lampe, qui en même temps les éclairait et servait à la cuisson de leurs alimens. Des peaux d'animaux étaient leur lit aussi bien que leurs vêtemens; et l'on peut aisément se figurer quel aspect devaient présenter de tels êtres, velus ainsi que l'ours ou le loup, noircis par la fumée de leur lampe, odoriférans comme elle, et se cramponnant pour atteindre leur réduit souterrain.

Dans les climats plus tempérés, comme à l'ouest des montagnes Rocailleuses et de là à l'Océan Pacifique, MM. Lewis et Clark, qui ont visité ces régions, trouvèrent les constructions indiennes dans un état plus avancé.

Le village Wish-ram offrit aussi aux colons d'Astoria des maisons en bois avec des toits réguliers. Le plancher en était de six pieds plus bas que le sol, avec une très petite porte au pignon de la maison. On y descendait par une petite échelle, entrée assez incommode sans doute, et qui avait été ainsi pratiquée pour offrir plus de facilité à la défense de la maison. Sous le toit étaient des meurtrières, probablement pour l'usage des flèches.

Ces maisons étaient plus vastes que d'ordinaire, et contenaient deux ou trois familles chacune. Dans l'intérieur étaient fixés aux murailles, à l'instar de

ceux des navires, des lits garnis de nattes. Ils occupaient ainsi la moitié de la chambre, l'autre servait à l'emmagasinage des poissons desséchés.

La nourriture, là où l'agriculture a déjà fait quelque progrès, consiste en grains et légumes, principalement en diverses espèces de pois et haricots, en citrouilles, melons connus sous le nom de melons de Jérusalem, melons d'eau; en graines d'héliantus (soleil) qu'ils sèchent et écrasent entre deux pierres, en pommes de terre, maïs ou blé de Turquie. Au sud on trouve, en outre, cet excellent légume dont le goût approche tant de la meilleure châtaigne, la patate douce (*convolvulus batatus*).

Le pays occupé par les *Ménominies* ou *Folles avoines*, situé sur la rivière Fox, entre la baie Verte et le Mississipi, abonde en une graine sauvage que recueillent les Indiens, appelée par les Canadiens *folles avoines* (étymologie nominale de la tribu), ou riz indien. C'est principalement un produit des pays du Nord. La plante en croît et semble se plaire dans les lacs peu profonds que forment le grand nombre de ruisseaux que l'on trouve dans les parties plates du nord-ouest.

A sa maturité, le grain se détache, tombe à l'eau, y coule insensiblement, et atteint enfin le fond où il reste tout l'hiver et où il commence à germer. La plante élève sa tête au printemps au dessus de l'eau; mais, contrairement au riz ordinaire, sa graine craint cet élément, qui, s'il vient à s'élever plus haut qu'elle, et à la submerger, périt imman-

quablement ; et comme ce malheur arrive quelquefois, le résultat en est une sorte de disette dans ces régions.

La moisson est faite vers la fin d'août ou le commencement de septembre, *par les femmes*, qui, au moyen de leurs canots en écorce, voyagent à travers les hautes plantes dont elles penchent les épis qu'elles secouent dans la barque, ou qu'elles frappent avec une baguette. Elles séparent la pulpe de la graine, en la plaçant dans une peau, sur laquelle, lorsqu'elle est entièrement sèche, elles marchent ou sautent avec force.

Nous empruntons, sur ce sujet, l'extrait suivant du grand ouvrage de MM. Mac Kenney et Hall, que nous avons déjà eu l'occasion de citer, pensant qu'on nous en saura quelque gré [1] : « Nous avons « traversé ces lacs dans des canots semblables à « ceux des Indiens, lorsqu'à nos yeux ils avaient « l'espect des champs immenses, la surface de l'eau « étant entièrement invisible, si ce n'est immédia- « tement autour de notre barque quand elle était « poussée à travers cette riche et ondulante mois- « son. Le goût du grain en est fort bon, il produit « une nourriture nutritive; et quand il est battu « sans être placé dans une peau d'animal et qu'il « n'est pas fumé, il est tout aussi agréable que le « riz cultivé.»

---

[1] P. 81.

Le tabac (*nicotiana*) qu'ils fument et prisent se cultive dans l'espace depuis le Canada jusqu'à la Patagonie.

Quelques uns mangent le sucre naturel d'érable (*acer sacharinum*) avec leur viande. Cette dernière substance est recueillie sans la moindre peine au moyen de deux entailles faites dans l'arbre de ce nom; l'une presque horizontale, l'autre dans un sens contraire, de manière à former une sorte de coupe ou réservoir où vient s'écouler la semence liquide. On perce alors l'écorce de la partie inférieure en y introduisant une paille ou jonc, au travers duquel le liquide coule goutte à goutte dans une coupe placée au dessous. Ce sirop est alors soumis à l'action du feu et aux différens procédés qui en font un sucre plus ou moins clair, suivant l'habileté de la personne qui le fabrique ou l'usage auquel il est destiné. C'est aussi un objet de trafic pour les Indiens du nord, qui viennent le vendre dans les villes, soit dans de petits paniers d'écorce ornés de plumes teintes, soit en pain. Cette substance est agréable au goût.

Plus au nord encore, on extrait un sucre commun d'une espèce de bouleau qui croît dans le pays.

Il se trouve dans les pays de Wyandots, Ohio, un espace de terrain d'environ cent soixante arpens, sur lequel croît un arbuste sauvage assez commun, toutefois, dans l'Amérique du Nord, produisant une petite graine rouge (cram-berry) de la grosseur

d'une cerise commune. Elle fournit un acide agréable, et est en grand usage pour des confitures et la confection de tourtes excellentes. Les Wyandots en font une moisson qui, chaque année, s'élève jusqu'à cinq mille boisseaux qu'ils vendent un dollar ou un dollar et un quart; de sorte que, sans culture aucune, ils tirent de cette plante un revenu d'environ vingt mille francs.

A l'exception de ceux qui se sont un peu occupés d'agriculture, on ne trouve pas d'Indiens qui élèvent des animaux domestiques pour leur nourriture. Ceux dont ils font usage ne sont que les produits de la chasse et de la pêche.

Dans les pays entre les plaines de Colombia et les prairies du Missouri, la chair du bison ou buffle, qui se trouve depuis le cinquante-cinquième degré nord jusqu'à l'espace compris entre le Mississipi et la rivière Del Norte, est la principale nourriture. Ceux des habitans qui ne sont pas sur l'Océan Pacifique ou dans les montagnes Rocailleuses n'ont presque pour exister que le saumon qui remonte les rivières jusqu'à leurs sources, ainsi que quelques racines sauvages dont quelques unes sont des plus malsaines. Ils ne cultivent absolument rien.

La distribution du temps et les occupations des Indiens dépendent nécessairement de la nature de eur pays et de son climat.

Pour ceux dont la chasse est le principal objet, l'hiver est la saison la plus laborieuse et la plus ac-

tive. A l'approche du printemps le camp qui avait été formé pour la chasse est évacué, et les diverses familles se rassemblent dans leurs villages respectifs. Ces villages sont pour la plupart situés sur des rivières navigables et sur des terrains plus ou moins fertiles. Ici, les femmes (ce serait une disgrace pour les hommes) sèment assez de maïs ou plantent assez de pommes de terre pour la provision de la fin de l'été et de l'automne.

Cette saison était principalement consacrée aux amusemens, aux affaires et aux incursions militaires. La population entière s'agglomérait. Pendant des jours et des nuits on pratiquait des fêtes, des danses et des jeux gymnastiques.

Tandis que la jeunesse était ainsi occupée, les hommes d'un âge mûr et les vieillards discutaient les affaires importantes, et c'est alors qu'on se déterminait à la paix ou à la guerre. C'était là la courte saison sociale de l'Indien. A toutes les autres périodes de l'année il n'était plus, ainsi que l'habitant des bois, qu'un animal s'occupant purement et simplement de sa propre conservation.

DE QUELQUES PROPENSIONS NATURELLES DES INDIGÈNES DANS LEUR ÉTAT PRIMITIF.

Pour rester dans le cercle de la vérité il est aussi nécessaire d'éviter l'attribution à l'Indien, dans l'état de nature, de toutes les qualités estimables que l'excès opposé qui lui refuserait toutes vertus. Témoin journalier des vices qu'engendre la société, il n'est pas surprenant que, fatiguée d'un spectacle aussi décourageant, notre imagination en recherche un sur lequel elle puisse se reposer avec complaisance et se raviver en quelque sorte à l'école de la nature. Dans cette région si belle à explorer, il n'est pas de suppositions agréables, appuyées çà et là par quelques faits isolés, dont on ne drape les enfans des forêts; ou si par hasard quelques vices malencontreux viennent déranger l'heureuse combinaison, on les attribue ceux-là aux contacts partiels que ces hommes ont eus avec les blancs. Il n'est pas, croit-on, de défaut inhérent à l'homme inculte.

Nul doute que des vices n'aient découlé de cette

source; mais il en est beaucoup aussi qui ont une tout autre origine, puisqu'ils ont été constatés par les voyageurs mêmes qui les ont pour la première fois rencontrés, là où aucune peau blanche n'était parvenue avant eux.

Pense-t-on, par exemple, que la cupidité et la soif du gain étaient inconnus avant qu'ils eussent frayé avec les établissemens américains? Mais nous savons cependant de bonne source qu'il se trouve des tribus entières, comme celle des *nez percés*, situées au delà du Mississipi, qui ont comme celle-ci une propension remarquable pour le pillage et le vol.

Dans l'examen de ce fait, nous prenons de préférence les populations les plus éloignées, vers l'Océan Pacifique, parce qu'elles ont été, comparativement parlant, hors de toute atteinte corruptrice incidente à la société.

Ainsi, le village indien de Wish-ram, près la rivière de Colombie, fut trouvé par les colons d'Astoria, il y a environ trente ans, habité par des gens « adonnés entre eux à la friponnerie, volant chaque fois qu'ils pouvaient le faire, et dépouillant « tout parti plus faible qu'eux.»

Les Osages, tribu à l'ouest du Mississipi, sont même, à l'époque à laquelle nous écrivons, renommés pour leur propension au vol. Ils enlèvent à leurs voisins tout ce qu'ils peuvent en cochons et bétail. Le vol des chevaux se fait fréquemment par la lie des tribus. Chez quelques unes, c'est même

établi en système régulier. Ils vont plus au sud, ou au Texas, y volent des chevaux, les emmènent au nord, où ils font de même, et reviennent chez eux avec tout ce qu'ils ont pu rassembler. Dans l'année 1838, les Kansas avaient recueilli dans leur village trente chevaux volés en grande partie aux citoyens des États-Unis.

Dans la même année, trente Pawnees s'étaient dirigés sur les Cheyennes, afin d'y voler des chevaux. D'abord ils eurent une affaire avec cette tribu, qui les défit, tuant un des leurs et en blessant un autre. Plus tard, la même bande rencontra quelques Osages qui les battirent encore, et leur tuèrent deux hommes.

Dix autres Pawnees étaient partis de chez eux avec la même intention; mais l'un d'eux ayant été sur la route dangereusement mordu par un serpent venimeux, ils se virent contraints à s'en retourner sans rien effectuer.

L'été dernier (1838) une bataille des plus sanglantes eut lieu entre les Kiawas et Camanches réunis d'une part, et les Cheyennes de l'autre.

Comme l'on voit, ils ne se ménagent pas plus entre eux qu'ils n'épargnent les blancs.

La tribu des Chinooks avait pour chef suprême un borgne nommé Comcomly, dont le moral était bien en rapport avec le physique. Dans ses relations avec les blancs et même avec les autres Indiens que ceux qui composaient sa nation, il déployait une astuce plus que diplomatique ; et quand

il avait réussi à tromper, son bonheur était complet. Avec lui, il fallait être continuellement sur ses gardes, et ses sujets suivaient fidèlement l'exemple de leur digne chef. La nation, l'une des plus considérables de l'Ouest, était composée de plusieurs villages, chacun constitué sous un chef particulier qui était élu *en raison de sa fortune*, consistant en canots, *esclaves* et femmes. Celui qui en avait le plus était déclaré chef, et Comcomly régnait en souverain sur tous. Ce n'est pas à nous, hommes du monde, à être trop sévères au sujet de l'influence imméritée de la fortune; mais on voit toutefois que l'intérêt n'est pas seulement enfanté par la civilisation.

Éloignés que nous sommes de la société en ce moment dans notre course vers le couchant, nous y venons néanmoins nous heurter encore contre l'*esclavage* subsistant parmi bon nombre des tribus transmontaines.

Les esclaves y sont assez bien traités tant qu'ils jouissent d'une bonne santé et qu'ils peuvent se rendre utiles à leurs maîtres. Ils font les ouvrages les plus durs et les plus grossiers. Deviennent-ils impotens par l'âge et les maladies, on les abandonne de suite à leur malheureux sort, et on les laisse mourir de faim. A leur mort, leurs cadavres sont sans sépulture, les bêtes fauves et les oiseaux de proie se chargeant de ce soin.

La passion des jeux de hasard est poussée par les Indiens à un degré inconnu dans le monde ci-

vilisé. Dans leurs excès, ils jouent même leurs femmes et leurs enfans. Chez eux le succès est une vertu. Quiconque perd d'habitude est baffoué et méprisé, et souvent même chassé.

Leur soif pour les liqueurs fortes, qu'ils appellent *l'eau enragée* (mad water), est insatiable : elle existe partout et chez tous sans distinction de tribu, et c'est là sans doute l'une des causes qui paralyseront de long-temps les efforts qu'on pourra tenter pour les humaniser. La guérison de ce penchant, cependant, a de tout temps été le but du gouvernement des États-Unis, qui a fait de son mieux pour abolir chez eux l'entrée des liqueurs enivrantes.

En 1821, lors du traité de Chicago, les commissaires américains donnèrent des ordres sévères pour qu'on ne délivrât aucune boisson ardente aux Indiens assemblés en conseil, et ils en informèrent les chefs, en leur disant, pour leur ôter tout espoir, qu'on avait défoncé et laissé couler toutes les barriques qui en contenaient. Ils en furent considérablement vexés, et ce fut le sujet de plaintes amères de leur part. On essaya de leur persuader qu'il était de leur intérêt, pendant les négociations du moins, de se tenir sobres, afin de pouvoir de leur côté faire un marché aussi favorable que possible à leurs intérêts. Mais tout argument fut inu-

---

[1] *Astoria*, 130.

tile, et Topmilee, le principal des Potawatomies, vieillard âgé de plus de 80 ans, répondit au nom de tous : « Père! nous ne nous soucions ni d'ar-« gent ni de terre, pas plus que de vos marchandi-« ses et de vos présens..... Nous voulons du « whiskey, donnez-nous du whiskey [1].....»

Ce goût si vif semble avoir existé de tous temps, et les historiens qui ont écrit sur les Indiens du Canada à des époques déjà reculées font fréquemment mention des édits des rois de France pour empêcher « la traite d'eau-de-vie et l'ivrognerie, « pour laquelle ces peuples ont un penchant. »

Bien avant que le contact des blancs eût enseigné aux indigènes la faculté de donner aux liqueurs des qualités enivrantes, ces derniers s'adonnaient à leur propension naturelle pour l'ivresse. Ainsi les habitans de l'Amérique septentrionale et des Californies avaient pour coutume de se faire passer dans les narines, par le moyen d'un tube, la fumée du tabac, qui leur montait au cerveau, et les jetait dans un état d'aliénation temporaire et de frénésie difficile à décrire. Un grand nombre aussi exprimaient du maïs ou du manioc une liqueur, à laquelle ils donnaient de la force au moyen d'une certaine quantité de ces substances que mâchaient leurs femmes et qu'elles imbibaient de leur salive, ce qui constituait une sorte de levain par lequel

---

[1] Whiskey, *eau-de-vie de grain.*

elles faisaient fermenter la liqueur. — La malheureuse introduction de l'esprit de grains, qui est la conséquence de l'invasion des blancs, peut par hasard avoir ajouté aux moyens de l'assouvissement de ce penchant chez les Indiens; mais, ainsi qu'on le voit, elle n'en est pas la cause première : la propension a existé de tout temps.

Par l'ivresse, l'homme se met au niveau de la brute, et on sait qu'elle n'agit pas de même sur tous : elle stupéfie les uns, tandis qu'elle rend furieux les autres. Pour l'Indien en général elle a ce dernier résultat ; ce qui, d'ailleurs, s'explique assez par l'effet plus intense de ce stimulant sur un sang et un système nerveux que ne vicient pas les autres excès de la vie sociale, comme la passion des femmes. C'est comme un volcan que de constantes éruptions n'ont pas encore affaibli, et dont l'explosion n'est que plus irrésistible. — On peut donc hardiment énumérer parmi les passions dominantes des Indiens la soif du gain, l'ivrognerie et le sentiment de la vengeance.

L'idée du pardon n'entre jamais dans la tête d'un Indien. Le sang demande du sang. Le répandre, soit en combattant vaillamment, soit par trahison, c'est se mettre sur la voie des honneurs et des distinctions. Dans aucun cas, le meurtrier ne doit périr que de la main du plus proche parent de la victime.

Parmi la grande députation des Pawneës, qui en 1823-24 vint à Washington, il en était un surtout

dont l'imperturbabilité attirait tous les regards. En vain, afin de le distraire, offrait-on à sa vue ce qu'on croyait devoir l'intéresser; en vain lui prodiguait-on les cadeaux, il restait triste et silencieux. Quand on lui en demandait la cause, il répondait en peu de mots : « Mon frère a été tué, et je n'ai « pas encore vu couler le sang de son meurtrier. La « fumée de ce sang monte éternellement et enivre « mon cerveau, les vents poussent continuellement « vers moi les cendres de mon frère..... »

Rarement ils font grace de la vie à leurs prisonniers, que, dans tous les cas, ils trépanent avec le scalpel; car ils n'admettent pas qu'il y ait victoire sans un trophée quelconque, et c'est là ce qui en tient lieu. La touffe de cheveux qu'ils portent généralement sur le haut de la tête offre une grande facilité à l'opération du trépan. A cet effet, ils la tortillent autour du pouce de la main gauche jusqu'à ce qu'elle arrive à soulever un peu la peau, puis de l'autre main, et par le moyen d'un couteau ou du tranchant de leur hache ou tomahawk, ils coupent avec dextérité la couronne de la tête. Cette opération, comme on doit le penser, est des plus douloureuses, mais elle ne donne pas toujours la mort. Il est bien des blancs qui, ayant été ainsi trépanés, ce qui est plus douloureux encore pour eux qui n'ont pas le toupet comme l'Indien, et laissés pour morts sur le champ de bataille, s'en sont ainsi relevés, et sont parvenus, nonobstant de grandes difficultés, à atteindre à travers les forêts leur foyer.

On ne se rappelle pas sans frémir que, lors de la dernière guerre entre les Anglais et les Américains, ces derniers ayant envahi et pris possession d'une des capitales, celle du Haut-Canada, le premier objet qui frappa leur vue fut une immense liasse de crânes, formant draperie au dessus de la chaise du président de l'assemblée législative de la province. A cette époque d'animosités nationales, qui, il faut l'espérer, ne se renouvelleront pas, les Indiens recevaient une certaine somme pour chaque couronne d'Américain qu'ils apportaient au camp anglais. Nous ne rappelons cette circonstance, qu'une politique plus humaine répudie maintenant avec chaleur, que comme marque distinctive des idées de sang qui animent les indigènes quand leurs passions, et surtout l'idée du gain, se trouvent en jeu.

Communément ils ne font pas de prisonniers de guerre, à moins qu'ils ne trouvent très facile de les amener avec eux. Ils immolent impitoyablement ceux que leurs blessures ou leurs infirmités ne permettent pas de les suivre sans embarras.

Ce caractère de férocité, toutefois, n'est pas égal chez toutes les tribus ; quelques unes se contentent simplement de mettre à mort par de prompts moyens, tandis que d'autres, au contraire, se complaisent à la vue des tourmens. Quand ces dernières font prisonnier quelque chef militaire ou quelque homme autrement éminent, ah! c'est alors sur ceux-là que s'exerce avec raffinement l'esprit

de vengeance. Tout ce que la malice, tout ce que la cruauté peuvent inventer est mis en pratique. On n'épargne ni le feu ni les tortures, seulement on a soin de ne pas achever la victime trop tôt. On a vu ces sortes de tourmens durer des jours entiers, et être arrêtés même, afin que par un intervalle de quelques jours le malheureux pût mieux endurer les souffrances, et afin aussi de faire durer la jouissance des bourreaux plus long-temps.

Dans leurs guerres entre eux, des échanges de prisonniers n'ont jamais lieu, parce que, une fois captifs, les parens et les compatriotes du prisonnier le considèrent comme mort, et, s'il revenait à la tribu après avoir été épargné par ses ennemis, il serait persécuté et mal reçu des siens.

Jadis les missionnaires français du Canada, mus par des sentimens d'humanité et de religion, et touchés des horribles tourmens infligés par les indigènes à leurs ennemis, établirent un système de rançon ou d'achat. Ils donnaient une prime pour chaque personne dont la vie était épargnée. Il advint alors qu'afin d'obtenir l'argent qui leur était ainsi offert, ils en firent un trafic régulier, saisissant par surprise et dans des embuscades tout individu qui s'écartait un peu des populations. Le pays ne fut plus qu'un vaste champ de rapine et de désolation. Les Indiens n'en continuèrent pas moins à torturer ceux qui, dans les combats, leur offraient une résistance opiniâtre, ne réservant pour la vente que les femmes et les enfans, et

ceux de leurs prisonniers que leurs forces physiques et leur jeunesse rendaient de quelque utilité dans leurs travaux journaliers. L'œuvre pieuse des révérends pères produisit donc précisément l'effet contraire de celui qu'ils s'étaient proposé, à tel point qu'ils se virent forcés de demander au roi, non seulement la révocation des édits qui encourageaient l'achat des prisonniers, mais encore de solliciter une nouvelle ordonnance qui défendît expressément la rançon d'aucun captif fait par les Indiens.

L'opération du scalpel avait lieu chez tous les Indiens habitant le pays, depuis les Eskimaux au nord jusqu'au Mexique au sud exclusivement. Cette coutume ne semble pas avoir dépassé les montagnes Rocheuses à l'ouest. Au sud du Mexique, il ne paraît pas qu'elle ait prévalu, quoique néanmoins quelques unes des tribus méridionales ne fussent pas en arrière en fait de cruauté. On cite, par exemple, la pratique chez quelques unes de fabriquer des flûtes avec les os de ceux qui avaient succombé dans les combats.

On a souvent attribué à l'Indien un courage que l'expérience ne justifie pas toujours. Rarement il s'expose corps à corps avec son ennemi. Nous trouvons cette dernière opinion partagée par presque tous les auteurs anciens et modernes. Le colonel Bouquet, qui, en 1764, fit contre eux l'expédition de l'Ohio, s'exprime ainsi à cet égard : « Ces sauvages, « qui ont eu anciennement la réputation d'être « très poltrons, ne sont guère plus braves aujour-

« d'hui, quoiqu'ils aient des armes à feu. Ils exposent rarement leurs personnes aux dangers, et se « fient entièrement à leur adresse à se cacher pendant l'action. Ils ne paraissent jamais à découvert, « à moins qu'ils n'aient par des hurlemens effroyables frappé de terreur leur ennemi. Lorsque « ceux-ci se trouvent engagés dans quelque bois « impénétrable, ils l'attaquent alors, mais jamais « avant qu'ils le voient hors d'état de se défendre « et qu'il mette bas les armes. »

Que l'on ne croie pas cependant, nous le répétons encore, que la férocité des Indiens ne s'exerce que sur les peaux blanches, leur animosité les uns contre les autres est tout aussi invétérée.

En avril 1838, des Pawnees firent une visite amicale aux Sauks et aux Iowas du Missouri. Lorsqu'ils étaient sur le retour, une bande de Kansas, sans provocation aucune, tomba sur eux à l'improviste, les attaqua, et tua l'un d'eux.

En août de la même année, les Kansas et les Osages firent une incursion composée de quatre-vingts hommes de guerre. Ils surprirent des Pawnees inoffensifs, et en rapportèrent onze crânes humains! Ils perdirent eux-mêmes quatre des leurs tués et deux furent blessés. La bande alors se sépara en plusieurs corps, qui eurent une autre affaire, dans laquelle ils trépanèrent encore cinq de leurs ennemis, donnant en tout dix-sept Indiens tués dans cette expédition. On parlait encore vaguement

d'autres assassinats commis par diverses tribus à la même époque.

Il semblerait qu'il n'y a en réalité d'activité chez eux que lorsqu'elle a pour objet le pillage et le meurtre.

Il se trouve dans le caractère indien un mélange d'apathie et de cruauté, en même temps, qu'il est difficile d'expliquer par les règles ordinaires. Voici ce qu'en dit de La Condamine, par rapport, il est vrai, à ceux du Pérou en particulier; mais il ajoute, et beaucoup le croiront avec lui, que les mêmes remarques pourraient également s'appliquer à tous: « J'ai cru reconnaître dans tous les Américains (In-« diens) un même fonds de caractère. L'insensibi-« lité en fait la base. Je laisse à décider si on la doit « honorer du nom d'apathie ou l'avilir par celui de « stupidité. Elle naît sans doute du petit nombre de « leurs idées, qui ne s'étendent pas au delà de leurs « besoins. Gloutons jusqu'à la voracité quand ils « ont de quoi se satisfaire, sobres quand la néces-« sité les y oblige, jusqu'à se passer de tout sans « paraître rien désirer; pusillanimes et poltrons « jusqu'à l'excès si l'ivresse ne les transporte pas; « ennemis du travail; indifférens à tout motif de « gloire, d'honneur ou de reconnaissance; unique-« ment occupés de l'objet présent et toujours dé-« terminés par lui; sans inquiétude pour l'avenir, « incapables de prévoyance et de réflexion; se li-« vrant quand rien ne les gêne à une joie puérile, « qu'ils manifestent par des sauts et des éclats de

« rire immodérés, sans objet et sans dessein : ils « passent leur vie sans penser, et vieillissent sans « sortir de l'enfance, dont ils conservent tous les « défauts. »

Nous méfiant toutefois de notre propre jugement, surtout lorsqu'il est question de déverser le blâme, on nous permettra encore la citation suivante que nous extrayons d'un ouvrage écrit en français dans le siècle dernier [1]. Au sujet des Indiens de l'Amérique du Nord, l'auteur nous dit : « Son bonheur est de ne pas penser, de rester dans « une inaction parfaite, de dormir beaucoup, de « ne se soucier de rien quand sa faim est apaisée, « et de ne s'occuper que des moyens de se procurer « sa nourriture quand l'appétit le tourmente. Il ne « construirait pas de cabane si le froid et l'inclé- « mence de l'air ne l'y forçaient; il ne sortirait pas « de sa cabane s'il n'en était chassé par le besoin : « sa raison ne vieillit pas; il reste enfant jusqu'à « la mort, ne prévoit rien, ne perfectionne rien, « et laisse la nature dégénérer à ses yeux, sous ses « mains, sans jamais l'encourager et sans la tirer « de son assoupissement. Foncièrement paresseux « par naturel, il est vindicatif par faiblesse et atroce « dans sa vengeance, parce qu'il est lui-même in- « sensible; n'ayant rien à perdre que la vie, il re- « garde tous ses ennemis comme ses meurtriers.

---

[1] Par M. DE P***, vol. I, p. 123.

« Si ses projets de vengeance étaient toujours sou-
« tenus par le courage de les exécuter, il n'y aurait
« pas d'animal plus terrible, et il serait aussi dan-
« gereux aux Européens qu'il l'est à l'égard des pe-
« tites hordes de sa nation avec lesquelles il est en
« guerre, et qui, n'étant pas plus braves que lui, ren-
« dent la partie plus égale et éternisent les combats.»

Tel était autrefois l'Indien : l'incurie qui le caractérisait alors a-t-elle depuis fait place à de meilleures dispositions ? Nous le pensons d'autant moins que M. Mc Kenney qui, en ce moment écrit pour ainsi dire entouré de *peaux rouges*, nous assure[1], au sujet du riz indien, produit que la Providence leur a mis dans la main, que, quoique le travail pour cueillir et pour conserver cet article, soit très peu de chose, cependant telle est l'indolence de ceux auxquels il a été envoyé, que les quelques sacs remplis dont fait provision chaque famille sont bientôt épuisés. Il arrive rarement d'ailleurs qu'ils gagnent quelque chose par l'expérience; car les besoins d'une saison ne produisent jamais plus tard l'effet d'exciter de plus grands efforts pour recueillir le riz, ou une plus grande économie dans l'usage qu'ils en font. Le produit de plusieurs milliers d'arpens de cette plante précieuse périt chaque année. Il se perd dans les eaux, par la raison que l'Indien est trop indolent et trop imprévoyant pour le recevoir des mains de

---

[1] P. 31.

la nature. Il possède moins d'industrie et d'esprit de prévoyance que le castor ou la fourmi. « Celui, « ajoute M. Mac Kenney, qui s'est passionné pour « la vie sauvage, ou qui s'imagine que l'on doive « attribuer toutes les misères de la race aborigène « à l'apparition des blancs parmi eux, changera « bientôt d'opinion par l'examen impartial de leur « condition qui les présente mourans de faim pen- « dant l'hiver, parce qu'ils sont trop paresseux « pour étendre leurs bras pendant l'automne, et « pour faire la moisson qu'une généreuse Provi- « dence a placée devant eux. »

Enfin, M. de La Condamine que nous avons cité plus haut, termine ses remarques qui, quoique paraissant probablement sévères aux enthousiastes du caractère indien, n'en sont pas moins, en réalité, plus rapprochées de la vérité que les séduisantes légendes des poètes et des romanciers, par les inductions suivantes que nous aimons à croire à notre tour par trop désespérantes : « On ne peut « voir sans humiliation combien l'homme aban- « donné à la simple nature, privé d'éducation et « de société, diffère peu de la bête. »

NOTICES BIOGRAPHIQUES SUR LES QUATRE INDIENS DONT LES PORTRAITS, DESSINÉS D'APRÈS NATURE, SONT JOINTS A CET OUVRAGE.

SHAUMONEKUSSE OU L'IETAN, CHEF DES OTTOES (P. 1).

Ce chef n'est pas arrivé à la dignité suprême par droit d'hérédité, ainsi qu'il est d'usage dans beaucoup de tribus. De bonne heure, son intrépidité et son activité le distinguèrent parmi les guerriers, en même temps qu'un esprit pénétrant et fortement empreint d'astuce, qu'il savait mettre en jeu quand elle lui était nécessaire, lui procura une réputation de sagesse qui le porta en dernier résultat aux plus hautes fonctions. Il était aussi grand chasseur que guerrier. Voici le récit par lui-même de ses propres exploits, ainsi qu'il les communiqua à une assemblée d'officiers de l'armée des États-Unis. Elle résume assez bien et sa vie et ses pensées :

« Sept fois j'ai volé des chevaux aux Kansas, et « j'ai eu l'honneur le premier de frapper les cada- « vres de trois de leurs guerriers qui avaient été « tués sur le champ de bataille; le cheval d'un Ie- « tan a été volé par moi, et le premier j'ai heurté « le corps du cavalier ietan, aussi bien que celui « d'un Pawnee-Loup. J'ai, à diverses reprises, « dérobé des chevaux aux Pawnees, aux Omahas « et aux Puncas, et frappé deux Sioux qui étaient « morts. Un Espagnol qui m'avait attaqué a été tué « de ma propre main, et voilà la seule action mar- « tiale dont j'aie quelque honte. »

Ainsi qu'on le voit, le code de morale des Ottoes est à l'inverse de celui de la société. Suivant le premier, le vol, pourvu qu'il ne soit pas fait au détriment d'un parent ou d'un intime ami, est une vertu; frapper un cadavre y est tenu en honneur, tandis que tuer un ennemi qui vous attaque en personne devient un crime.

Si son discours, au reste, est l'indice de sa vie, les ornemens qu'il porte résument assez bien ses habitudes et sa haute renommée comme chasseur. Sa tête est surmontée des cornes du buffle, et à son col pend un énorme collier fait de dents d'ours.

Shaumonekusse n'était, dans l'origine, que demi-chef; mais il se prit de querelle avec l'un de ses frères, qui, dans la lutte, lui emporta avec les dents une partie du nez. Cette circonstance ayant été communiquée aux sages de la tribu, ils décrétèrent

que quiconque mord le nez de son frère mérite la mort, décret que Shaumonekusse lui-même mit de suite à exécution. Pour récompense de son respect pour la loi, et de son empressement à l'exécuter, il fut élevé au rang de chef suprême de la tribu.

RANT-CHAI-WAI-ME OU LE PIGEON VOLANT.

Rant-Chai-Wai-Me ou le *Pigeon volant* était femme du *Nuage blanc*, Mahaskah, chef dans la tribu des Ioway et descendu originairement de celle des *Nez percés*.

Elle avait mérité, en raison de sa beauté, le surnom de *l'aigle qui voltige dans les airs*. Le portrait fidèle que nous en donnons à la page 70 justifie en quelques points la réputation dont elle jouissait dans sa tribu. C'est, sans nul doute, la figure indienne la plus attrayante qui ait jamais été aperçue aux États-Unis, à notre connaissance du moins. Ses vêtemens, on le conçoit, ne sont pas son propre ouvrage. Nous eussions préféré la présenter dans son habillement primitif; mais son portrait a été peint d'après nature, ainsi que nous le donnons.

Quand, il y a des années, nous la vîmes à Washington, on aurait pu croire que les dix-huit printemps qu'elle comptait alors n'avaient pas été pré-

cédés d'autant d'hivers, tant était caractérisée sur ses traits cette empreinte d'espérance qui appartient à l'âge des illusions. Il y avait en elle une douceur naïve qui contrastait péniblement avec l'expression féroce des hommes faisant partie de l'ambassade.

Mais Rantchaiwaime n'était pas seulement belle, elle était éminemment bonne. Sa main, disait Mahaskah, était toujours ouverte à celui qui avait faim.

Ses sentimens de religion, à la manière de sa tribu, étaient des plus fervens. Dans la crainte d'avoir indisposé le méchant esprit, on la voyait souvent, en signe de pénitence, se noircir la figure et les mains et se retirer pour prier dans la solitude.

Jeune encore, elle fut enlevée à son mari qui en exprima une douleur peu commune chez les Indiens.

Mahaskah et elle portant son enfant traversaient un pays inhabité; ils étaient tous deux montés séparément, et comme il craignait quelque embûche, il la précédait à une certaine distance. Cependant comme elle tardait à arriver, il retourna sur ses pas et rencontra bientôt le coursier de Rantchawaime seul, et qui paissait tranquillement. Appréhendant un malheur, il accourut, et non loin de là sur le bord d'un précipice s'offrit à sa vue le corps inanimé de sa femme, et, reposant sur le sein, son enfant âgé alors de quatre ans. A l'approche de Mahaskah, l'enfant s'écria : *Père! ma mère*

dort. Une chute de cheval avait mis fin à ses jours.

Le chagrin de Mahaskah fut sincère et profond. Sur la tombe de sa femme, il crut devoir apaiser la colère du méchant génie à laquelle il attribuait cette affreuse calamité en immolant deux chiens et un cheval. Sur la tête de l'un des chiens étaient placées quelques feuilles de tabac.

MA-HAS-KAH LE JEUNE, CHEF IOWAY (P. 157).

Il est fils des précédens. A la mort de son père, il prit la direction de sa famille. Quoique appelé par droit d'hérédité à succéder à la dignité de son père, il la refusa néanmoins jusqu'à ce qu'il fût élu par la tribu. Cette noble détermination ayant été connue, il fut choisi à l'unanimité; il avait alors vingt-quatre ans.

Concurremment avec son oncle Nauchenanga *sans cœur*, il gouverne encore avec beaucoup de succès. Doué d'un caractère doux et pacifique, et l'ami constant des blancs, il recommande sans cesse à sa tribu de vivre en paix avec eux, d'abandonner la chasse et la pêche pour ne s'appliquer qu'à l'industrie et à l'agriculture.

Il se rendit à Washington, en 1838, afin de faire des représentations au président au sujet des

terres de sa tribu. Là, il reconnut avec joie le portrait de sa mère Rantchewaime, et l'art qui avait ainsi préservé ses traits excita son enthousiasme au plus haut degré.

Une copie en a été faite par ordre du président qui la lui a fait parvenir, et il la conserve avec un soin pieux.

MAKATAIMESHEKIAKIAH LE FAUCON NOIR, CHEF DES SAUKES OU SACS (P. 214).

Il était arrière-petit-fils d'un chef célèbre des Illinois (le *tonnerre*). Chef lui-même d'une partie de sa tribu, il fut presque continuellement en guerre ouverte contre les Osages, les Chérokées et diverses autres tribus. Il s'était constitué le partisan des Anglais dans leur guerre contre les États-Unis, et sa troupe était connue sous le nom de bande anglaise, en opposition à celle dont un brave, appelé Cheokuk, était le chef. Ainsi les Saukes étaient divisés en divers partis bien distincts, dont l'un, à la tête duquel était le Faucon noir, ne cessait de commettre des déprédations contre les Américains; tandis que l'autre, au contraire, sous Cheokuk, montrait des dispositions plus pacifiques et bienveillantes.

Lorsque, en 1831, il s'agit de faire émigrer sa tribu à l'ouest, le Faucon noir s'y opposa de vive

force; avec sa bande il surprit, dans une embuscade, un faible détachement de milices américaines qu'il tailla en pièces. Ce premier succès lui inspirant du courage, il persévéra dans ses hostilités; mais bientôt la fortune lui devint contraire, et son parti fut subjugué sans retour. Il parvint lui-même à se soustraire aux troupes américaines, auxquelles, cependant, la trahison de deux Winebagoes le livra.

Amené à Washington d'abord comme prisonnier, il eut une audience du ministre de la guerre qui lui représenta l'inutilité d'une plus longue résistance à la volonté de la majorité de sa tribu qui désirait la paix et à celle du gouvernement des États-Unis, ami des Indiens. On lui annonça, toutefois, qu'à l'avenir il était déchu de sa dignité, à laquelle son heureux rival succédait en entier, par le vœu même de sa tribu. Il implora sa liberté; mais, quand on en vint au sujet de Cheokuk, il répondit avec fierté qu'il était vieux,— qu'il mourrait plutôt que d'obéir à un plus jeune que lui. — Connaissant l'opiniâtreté de sa résistance, on obtint de la bienveillance de Cheokuk que, quoique n'exerçant pas le commandement suprême, le Faucon noir serait admis à prendre place au conseil.

Avant son retour au pays, on le fit voyager dans toute l'étendue des États-Unis, afin qu'il se persuadât par lui-même de la force du pouvoir contre lequel il s'était révolté. Cette épreuve eut un plein

succès, puisque, à l'aspect des grandes villes, de leurs immenses populations et des arsenaux et chantiers du gouvernement, il déclara qu'il voyait bien maintenant que les wigwams des blancs étaient trop nombreux et trop bien défendus pour que les *peaux-rouges* pussent jamais les détruire.

Mais ce qui l'étonna le plus fut une ascension en ballon dont on le rendit témoin.—A cette vue, il remarqua qu'il fallait bien que celui-là, parlant de l'aéronaute, fût un esprit; — mais, ajouta-t-il en secouant la tête, il ne reviendra plus!

En dernier lieu, il se réconcilia avec Cheokuk. Comme marque distinctive de son bon sens naturel, on peut ajouter qu'il n'eut jamais qu'une seule femme.

Makataimeshekiakiah était né en 1767, et mourut en octobre 1838, âgé, par conséquent, de soixante-et-onze ans. A sa demande, son corps fut placé assis, avec la pomme de sa canne à la main.

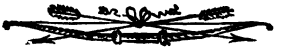

CHAPITRE IV.

MŒURS. — US ET COUTUMES.

Un auteur, l'honneur de son pays, et dont la réputation est cosmopolite, Washington Irving, a dit : « L'Indien des fictions poétiques est, comme le berger du roman pastoral, une pure personnification d'attributs imaginaires. » Afin d'éclairer une conscience naturellement encline à adopter les traditions indiennes, enveloppées, comme elles le sont généralement, dans l'enchantement du romantisme et du merveilleux, il a voulu voir et juger par lui-même. Ni la privation des douceurs de la vie sociale dans laquelle il tient un rang si éminent, ni les rigueurs de la vie sauvage ne l'ont arrêté.

Suivant pas à pas, pendant des mois entiers, l'homme des bois, il l'a pu observer de près dans ses bons momens comme dans sa colère, l'étudier

dans ses habitudes et sa manière d'agir, et nous avons ici, en peu de mots, le résultat peu favorable de cet examen consciencieux.

Il lui aura, sans nul doute, beaucoup coûté de voir ainsi s'évaporer l'être idéal de la poésie, auquel il crut un jour, pour ne plus retrouver à sa place que l'homme tel que la nature le fit avec beaucoup des vices de la société et avec ses qualités de moins.

Lorsqu'on s'est long-temps bercé d'une idée flatteuse, il est bien pénible d'être tout-à-coup rappelé à la froide réalité. Disciple indigne de l'illustre astronome qui semble du bout des doigts jouer avec les astres, tant et si souvent il s'est entretenu avec eux, nous avons été victimes de cette impression amère de désappointement, lorsqu'il arriva à nous démontrer, hélas! avec trop d'évidence, que la lune n'est qu'une terre inhabitée et inhabitable; un monceau de rocailles volcaniques et de sables, sans végétation aucune, sans prairie, sans ombrage, partant sans bergères ni moutons! Nous qui toujours savourâmes des yeux les effusions des poètes sur cet astre paisible; nous qui, comme tant d'autres amans, y vîmes maintes fois reflétés les beaux yeux de notre dulcinée, fallait-il que de si douces émotions fussent mises à néant par une simple démonstration.

Dans les traits que nous essaierons de tracer, on rencontrera des vertus d'habitude, si l'on veut, mais, nous le craignons, peu de celles du cœur.

Des qualités transcendantes des Indiens de l'Amérique du Nord, il n'en est pas qui émeuvent, mais beaucoup qui excitent l'admiration. Afin qu'on apprécie un tableau, il faut le produire avec toutes ses parties saillantes aussi bien que ses ombres.

Par malheur, les circonstances qui meuvent les groupes indiens sont tellement différentes les unes des autres, soit qu'elles les portent à chercher leurs moyens de subsistance dans la pêche, la chasse ou rarement dans l'agriculture, qu'il n'est pas facile de saisir les traits individuels, et il est presque impossible de définir un ensemble d'habitudes et de caractères nationaux. D'abord nous traiterons de leur religion.

RELIGION DES INDIENS.

Quoique séparés par des lignes géographiques, les hommes ne se lient pas moins entre eux indissolublement, par cette faculté instinctive qui les porte vers la contemplation d'un monde invisible, faculté qui a pour substance l'ame; car qu'elle ait pour enveloppe une peau blanche ou noire, rouge ou cuivrée, toujours est-il qu'elle rompra ses liens et volera un jour vers l'Éternel. Que les uns le placent dans le soleil, les autres dans les cavernes; qu'il soit un ou plusieurs; que les uns le voient flamboyant de haine, les autres rayonnant de miséricorde, toujours est-il pour tous qu'il existe; et l'homme de la société, aussi bien que l'homme des bois, proclament un pouvoir qui gouverne l'univers, un Dieu enfin.

Jugeant par analogie, et rapportant tout à lui-même, l'Indien, affecté dans sa personne par le bien et le mal qui l'entourent, croit en un bon et en un méchant esprit qui est inférieur au premier.

Il s'inquiète moins de se rendre agréable au premier que d'apaiser celui dont il craint le courroux. En ceci, toutefois, il pourrait rencontrer des confrères dans certains prétendus apôtres de la vraie religion qui, à l'instar des inventeurs de la sainte inquisition, semblent plus familiers avec les fagots et les soufres brûlans de l'enfer, qu'avec l'intarissable bonté du Dieu de miséricorde; avec cette différence, cependant, que le pauvre Indien pourrait alléguer, au besoin, le manque de lumière que répand l'éducation, tandis que l'on doit présumer que le prétendu chrétien agit, lui, en pleine connaissance de cause.

On a long-temps pensé, et quelques personnes croient encore que l'Indien ne reconnaît qu'un seul et unique Dieu; mais cette idée provient, selon toute apparence, de l'opinion conjecturale de quelques hommes; opinion que nous ne trouvons pas suffisamment appuyée par des faits et qui suppose à la race indienne une origine juive.

Les rêves, les charmes et les enchantemens tiennent une place essentielle dans leur religion, et le nombre de leurs génies tutélaires et malfaisans se multiplie à l'infini. Ils l'assoient sur des nuages, le font régner sur les lacs, les rivières, les vallées et les montagnes.

Ils n'ont pas de liturgie ou formule prescrite de prières; chacun, disent-ils, priant suivant son cœur, ou plutôt, ajoutons-le, suivant ses craintes. Des faits nombreux attestent qu'ils ont foi dans un

état futur de récompense ou de châtiment. Quoiqu'ils n'aient pas de rite établi, on les voit dans des saisons de disette, des jours de malheurs, et de guerre, ou pour célébrer quelque triomphe, se rassembler hommes, femmes et enfans; allumer des feux, gesticuler avec force et expression, et danser en rond autour de l'un d'eux assis au centre; ce dernier, en même temps, battant en mesure avec une baguette sur une espèce de tambour dont la peau, chez quelques tribus, était celle d'un ennemi vaincu.

Les Sioux prétendent qu'il existe des corps matériels, mais invisibles, qui exercent une influence inévitable sur toutes les actions de la vie, et ils attribuent à ces corps des formes et des vêtemens conformes à leurs idées soit d'espérance, soit de crainte. Objets de terreur et jamais d'amour, ils sont craints, mais jamais adorés.

L'orage, l'éclair, le tremblement de terre sont chacun un *wah-kon* ou esprit. Ils n'ont aucune idée d'une Providence universelle dirigeant toutes les opérations de l'esprit et du corps. Leur conduite, par rapport au bien ou au mal, n'est jamais affectée par leurs idées de religion. Rencontre-t-il sur sa route un rocher ou un autre corps dont la forme le frappe comme étant extraordinaire, l'Indien voit de suite en lui un *wah-kon*, lui offre une chique de tabac, et passe son chemin. S'il se croit en danger dans son canot, il jette par dessus le bord quelque objet de peu de valeur afin d'apai-

ser l'esprit courroucé. Le serpent-sonnette est un wah-kon et ne saurait être tué, sa morsure eût-elle été mortelle, parce qu'autrement, dit-il, ceux de sa race viendraient venger sa mort. Il est, au reste, un fait assez singulier, c'est qu'à l'exception de ceux des Indiens dont les notions générales se sont modifiées par leur rapport avec les blancs, et par un commencement d'éducation, on ne sache pas qu'aucune tribu ait pour coutume de tuer le serpent. Il résulte de ce concours d'ovations des temps mythologiques où ce reptile représentait la Sagesse et dont Mercure portait l'emblême, avec le culte des Indiens de nos jours, un rapprochement assez singulier. Que ce soit là ou non des titres à notre défaveur, ils remontent, du moins, moins haut que ceux qui le font participer à la première chute de l'homme.

Quelques Indiens sacrifient des animaux en les attachant par les pieds et en les jetant tout simplement dans le lac ou la rivière; ou lorsque quelque démon est l'objet du sacrifice, ils mangent la chair de l'animal.

Il est dit que les Pawnees offraient chaque année un sacrifice humain au génie des moissons. Cette pratique n'existe pas de nos jours, et comme elle n'a été connue qu'au moyen de traditions vagues, il est douteux qu'elle ait jamais prévalu; ou, s'il en a été autrement, ce n'a pu être que dans quelques cas exceptionnels, provenant de circonstances locales et fortuites.

Le sacerdoce régulier n'existait pas, car on ne peut appeler ainsi la création de quelques sorciers ou nécromanciens auxquels étaient confiées en même temps et la direction du service divin et la guérison des maladies qu'ils attribuaient, en totalité, à l'influence de quelque méchant génie qu'il s'agissait d'expulser du corps du patient.

L'emploi du sorcier n'était pas toutefois sans péril, car si un Indien était persuadé, soit par la parole d'un rival de l'empirique, soit par toute autre voie, qu'il était ensorcelé par le confrère, le possédé mettait à mort, sans componction aucune, le premier magicien.

L'empirique ajoutait souvent le *ventriloquisme* à son savoir-faire. Sa première opération consistait à cacher dans sa bouche un os, un caillou, ou un morceau de chair. Alors il se rendait chez le malade qu'il étendait tout de son long par terre; puis il le tournait, le retournait, tirait violemment ses membres les uns après les autres; il appliquait sa bouche sur quelque partie du corps, soufflait dessus, et prétendait en faire sortir l'objet qu'il avait en premier lieu placé dans sa bouche.

Les Shawnees possédaient encore récemment un *prophète* fameux, car c'est ainsi qu'ils les appellent, qui, dans sa double capacité de guerrier et d'homme inspiré, joua un assez grand rôle dans sa tribu. Son influence ne s'arrêta qu'à sa mort, qu'il rencontra en combattant à la tête des siens. Il la reçut de la main même du colonel Johnson du

Kentucky, maintenant vice-président des États-Unis.

Tecumthe, ou *Celui qui voltige*, était issu de la famille indienne des *Panthères*. Dès sa jeunesse il s'empara de l'esprit crédule de sa nation, et par son imposture, aussi bien que par l'énergie et la force de son caractère, il acquit une renommée d'homme inspiré et de libérateur de son peuple, qui s'étendit depuis le lac Supérieur jusqu'aux Florides. Ses artifices et ses prédications, toutes dirigées avec un zèle de forcené contre les Américains qu'il représentait sans cesse comme les oppresseurs de sa race, inspirèrent souvent à ses compatriotes un courage presque héroïque, à tel point que sa mort, qui eut lieu à la bataille de Tippecanoe, fut considérée aux États-Unis comme un événement heureux.

Un second prophète de la même tribu, nommé Tetskwautawaw, ou *la porte ouverte*, surpassa encore Tecumthe en audace et en supercherie. Il possédait également, et à un degré plus éminent encore que le premier, un caractère qui partout, à cause du dévouement patriotique qu'il suppose, inspire de l'intérêt, et porte son charme après lui; il s'était constitué le libérateur et le régénérateur de la race rouge. Toutes ses prédications de croisades contre les Américains étaient faites dans le même but, l'expulsion des peaux pâles et la restauration des peaux rouges à leur ancienne puissance. Aussi le considéraient-ils comme une sorte de Messie

descendu sur la terre pour les remettre dans la jouissance de leurs droits et de leurs possessions.

Tenskwautawaw existe encore ; mais il a émigré à l'ouest avec une portion de sa tribu qui, là comme par le passé, le tient en grande vénération.

Le fanatisme dont les effets sont à peu près les mêmes dans la vie civilisée que dans la vie sauvage, procède de la manière suivante, dans l'inspiration et l'ordination des *prophètes*, substituts du clergé.

L'opération de la divination commence avant l'âge de puberté, et sa durée continue suivant que les révélations sont plus ou moins vives, plus ou moins favorables. L'apparition en rêve de certains animaux promet une heureuse destinée, tandis que d'autres, telle que celle du serpent, par exemple, prédisent de grandes calamités. Ce résultat est préparé par un système long et rigoureux de jeûne et d'abstinence. Pendant ces temps d'épreuve que les Chippewas appellent *makatea*, des exercices pieux et suivis se pratiquent afin d'exciter davantage la susceptibilité aux impressions religieuses. Alors apparaît en rêve le gardien *Manitou* sous la forme de quelque animal qui, dès lors, devient un objet d'adoration. Les qualités, quelles qu'elles soient, de cet animal indiquent le caractère et l'occupation que devra pour toujours adopter celui qui l'a rêvé. Ainsi, si c'est un aigle, il sera guerrier; un loup, il sera chasseur; et si c'est une

chouette ou épervier, il devra être prophète et *médecin*.

Dans un ouvrage d'un grand mérite, que nous recommandons particulièrement à toute personne désireuse d'acquérir des connaissances exactes sur l'organisation et les premiers temps de notre république, l'*Histoire des États-Unis*, écrite par M. Roux de Rochelle, ancien ministre de France, auquel son trop court séjour parmi nous a cependant fait grand nombre d'amis, et dont le départ a laissé tant d'amers regrets; dans cet ouvrage, disons-nous, nous trouvons le passage suivant dont le style chaste et poétique ressortira au milieu de nos faibles essais, ainsi que la tige délicate et fleurie se faisant jour à travers un sol aride et rocailleux :

« Les Indiens avaient quelques notions d'une vie « future : ils imaginaient un lieu de récompense, « où se trouvaient des champs fertiles, de riantes « prairies, de limpides ruisseaux et des chasses et « des pêches inépuisables. Un monstre défendait « l'entrée de ce séjour; les braves seuls pouvaient « y entrer; et ils s'ouvraient un libre passage à « l'aide des arcs et des flèches qu'on avait placés « dans leurs tombeaux.»

Afin de faciliter le grand voyage aux prairies enchantées et afin qu'il n'encoure aucune privation dans le pays qu'il habitera après sa mort, les vêtemens de l'Osage, ainsi que les autres objets qui lui furent personnels, sont enterrés avec lui. Chaque guerrier de cette dernière tribu possède un cheval

dont il ne fait usage qu'à la guerre. Ce coursier, avec sa selle et ses accoutremens, est conduit sur la tombe de son ancien maître. Là il est tué au moyen d'une balle dans la tête, et il est ainsi laissé sur le terrain prêt à être monté par son maître à son arrivée dans le royaume des Esprits.

Les Natchez, tribu des rives du Mississipi, que l'on suppose avoir possédé jusqu'à douze cents guerriers, adoraient le soleil qu'ils donnaient pour ancêtre à une certaine classe de privilégiés. Dans leur temple, ou plutôt lieu de rassemblement, était entretenu un feu continuel. La dignité héréditaire du chef ou *Grand Soleil* descendait, ainsi qu'il était d'usage chez les Hurons, par la ligne des femmes. Il ne pouvait se marier que dans une tribu inférieure, et on avait la coutume barbare d'immoler à ses funérailles l'épouse et la mère du *Grand Soleil.*

« La plupart des nations de la Louisiane, dit « Charlevoix, avaient un temple où était pieusement « entretenu le feu sacré.» On trouve encore des traces de l'adoration du soleil et du feu par les Bayagoulas, tribu maintenant éteinte, et par les Chérokées, Chactaws et les Caddoes de la rivière Rouge.

En 1826, il fut demandé à Isahlakteh, chef des Natchez, s'il était *soleil*, à quoi il répondit « qu'il « ne pouvait l'être puisque son père l'était. » Ce chef, au reste, était fort peu disposé à entrer en matière au sujet de la religion, mais il finit cependant par avouer « que le feu sacré n'était plus con-

« servé, et que pour eux le soleil était un objet de « respect, mais non plus d'adoration.»

Les Omahaws, à l'ouest du Missouri, adressent leurs prières à Wahconda, le créateur et le préservateur du monde auquel ils attribuent un pouvoir illimité, et l'omniprésence. Ils croient, il est vrai, à une vie future; mais, par un sentiment qui leur est d'ailleurs commun avec tous les Indiens, ceci n'influe que faiblement sur leurs actions. Ils placent une plus grande confiance dans leurs augures, leurs magiciens et leurs rêves, ainsi que dans certaines reliques consacrées, auxquelles les Canadiens ont donné le singulier nom de *médecine*.

Les Miamies et les Kikapoos avaient une société religieuse appelée *mangeurs d'hommes*. Les membres de cette association appartenaient à une seule famille, et leur devoir était de manger tous les captifs qui leur étaient présentés. Le mode de leurs sacrifices ainsi que les priviléges et immunités attachés à leur personne étaient transmissibles de génération en génération: le tout était réglé par un long usage et un horrible rite. Beaucoup de ces *mangeurs d'hommes* existent encore, mais le culte en est entièrement aboli. C'est du moins là un bienfait notable de la civilisation, et un fait en ligne de compte dans le long catalogue des vices que l'on accuse la société, soit à tort soit à raison, d'avoir communiqués aux Indiens.

Il résulte de notre examen, et des ouvrages que nous avons pu consulter, que le *cannibalisme*

n'exista jamais réellement parmi les tribus de l'Amérique du Nord comme un fait caractéristique de leur férocité instinctive ou de leurs besoins, et nous avons tout lieu de croire que ce qui a donné lieu à une supposition contraire, c'est l'institution religieuse que nous venons de citer: distinction qui se fait tout naturellement quand on songe à la différence qui marque une coutume habituelle, et une circonstance exceptionnelle fondée sur le fanatisme religieux.

Le mode de leurs funérailles, quoique soumis à quelques variations, semble cependant, dans l'ensemble, attester chez toutes les tribus une foi fervente dans une vie future. Sous ce rapport, comme ces cérémonies touchent essentiellement à leur système religieux, nous ne pouvons nous abstenir d'en faire quelque mention.

La vie future est pour eux, à tous égards, comme la vie réelle, à l'exception près de ses vicissitudes qu'ils en écartent. De sorte que, afin de donner aux trépassés les moyens de poursuivre leur carrière à venir, l'inhumation du corps est accompagnée, comme nous l'avons rapporté au sujet des Osages en particulier, des vêtemens, des armes pour la chasse, de la ligne pour la pêche, de tout enfin ce qui peut être utile à l'individu pendant quelque temps. De plus, on ajoute des provisions qui doivent servir à nourrir l'esprit, jusqu'à ce qu'il prenne son essor vers les régions éternelles.

De ce dernier fait on pourrait inférer qu'ils avaient

aussi, [illegible]x, un temps d'épreuve ou de purification qui précédait l'entrée des cieux, une sorte de purgatoire.

Leurs cérémonies sont fort simples. Le chagrin qu'ils éprouvent à la perte d'un parent ou d'un ami se montre plutôt par un morne silence que par de bruyantes expressions. Néanmoins, la mort de personnes chères leur arrachait quelquefois des démonstrations de chagrin auxquelles les plus insensibles ne peuvent échapper; mais aucune prière, aucun sacrifice n'étaient offerts sur leur cercueil.

Récemment, on en a vu prononcer une sorte d'oraison ou de discours sur la tombe; mais cette coutume était probablement empruntée des blancs, car elle n'était pas connue jadis.

Quelquefois les survivans, dans les premiers momens de leur affliction, se lacéraient les membres; d'autres se coupaient un petit doigt, ou, en signe de deuil, se rasaient la tête, se peignaient le visage en noir, et s'abstenaient pendant quelque temps de porter aucun ornement.

Généralement, le corps était assis dans la fosse sans cercueil aucun et sans être spécialement tourné, ainsi qu'il a été avancé à tort, d'un côté marqué du compas. Si c'était un personnage de distinction, un tertre élevé attestait son rang. MM. Lewis et Clark font mention d'un de ces rudes monumens qui avait douze pieds de diamètre à la base, et six pieds de haut. Au centre s'élevait un pieu ou mât de huit pieds de hauteur.

Quelques uns, quoiqu'en petit nombre, brûlaient la chair des corps, mais c'était, selon toute probabilité, afin de pouvoir en transporter les os avec plus de facilité. D'autres encore, après avoir séparé la chair des os, peignaient le crâne, puis le plaçaient dans un charnier commun jusqu'à ce qu'en ayant ainsi recueilli un certain nombre, on les transportât tous dans une fosse commune sur laquelle on amoncelait de la terre en forme ronde ou conique.

Les corps des chefs ou caciques étaient placés dans des cavernes empreintes de salpêtre, ou dans tout autre sol ayant la propriété de les conserver. On voit intacts beaucoup de ces corps que l'on appelle *momies indiennes*, exposés dans les musées ou galeries d'histoire naturelle.

S'il existe dans l'étude de l'homme de la nature des traits qui répugnent, il en est d'autres aussi qui le mettent presque au niveau de tout ce qui a l'ame élevée. Dans les chapitres précédens on en trouve la preuve; car, faisant la part de chacun suivant ses lumières et son expérience, sa croyance dans la vie future et dans l'immortalité, ainsi que sa pieuse vénération pour les morts, placent l'Indien, sous ces rapports du moins, côte à côte avec son frère à la blanche peau. Dans cette part que lui a faite la Divinité est le lien indissoluble qui unit les deux races d'hommes.

Par malheur, cette confraternité céleste vient s'arrêter là, et quand il nous faut descendre dans

MA - HAS - KAH, LE JEUNE

ou

Le Nuage Blanc,

Chef des Ioways.

l'arène des passions humaines, où le doigt de Dieu semble faire place à l'œuvre des hommes, oh! c'est alors que nous retrouvons les deux races à des distances incommensurables : l'une adoucie dans ses mœurs par les lumières de la philosophie chrétienne, tandis que l'autre, comme abandonnée à sa férocité instinctive, semble être destinée, à moins d'une interposition providentielle, à une destruction prochaine.

ÉTAT DES CONNAISSANCES, DES GOUVERNEMENS ET COUTUMES NATIONALES.

Les lettres étaient inconnues chez les Indiens qui ne possédaient pas le plus simple rudiment de science. Ils ne voyaient dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles que des boules de feu jetées çà et là dans les cieux. Leurs nombreuses traditions assimilent la terre à une île. La science médicale consistait dans le vacarme et les incantations que faisaient leurs sorciers, afin de chasser le méchant esprit du corps dont il s'était emparé; car chaque maladie était une influence diabolique.

Toutefois, malgré l'obscurité de leurs notions scientifiques, monsieur Gallatin démontre[1] que les nations indiennes se servaient d'un système décimal. Mais il est bien avéré que leurs connaissances en mathématiques n'allaient pas au delà de pouvoir compter cent.

---

[1] *American antiquarian society*, vol. II, p. 162.

Leur calcul ou division du temps se fait par la lune. Quelques uns la constituent de vingt jours, et de quatorze à l'année, dans lesquels ils intercalent un certain nombre de jours supplémentaires. La lune, ou mois, à l'instar des dénominations significatives du calendrier républicain français, prend celle de l'occupation qui y correspond dans chaque saison.

M. Mac Culloh pense qu'en général les Indiens du nord comptent par nuit et non par jour.

Ils n'ont pas de subdivisions en semaines, et leurs jours ne sont pas nommés. Heckewelder et Carver assurent qu'ils connaissent l'étoile polaire, et qu'en certaines occasions ils se dirigent par elle.

Une communauté de langage et de rapports originaux de famille sont tout ce qui constitue une tribu; car ils ne s'appellent jamais entre eux par leur nom d'homme, mais bien par celui de parenté tels que père, oncle, neveu, etc.; et ils se disent tous plus ou moins liés de cette manière les uns aux autres.

Un étendard national qu'ils nomment kukewium ou totem est la marque distinctive de chaque tribu, et leur signe de ralliement, surtout lorsqu'ils sont en guerre. Il est censé représenter l'animal, emblême respectif de la tribu, chacune ayant le sien propre. Ainsi, cette bande est celle de l'*aigle*, celle-là de l'*épervier*, du *castor*, du *buffle* ou de toute autre créature animée de la nature.

Le totem est un long bâton avec des plumes qui

y sont attachées perpendiculairement, du haut en bas. Le plumage en est de couleurs variées et il est porté par le chef de la tribu.

Après le totem vient, en fait d'importance, le *calumet*. Les Indiens du Canada prétendent qu'il a pris son origine chez les Pawnees du Missouri, et que ces derniers le reçurent directement du soleil. Quant à l'étymologie du mot, comme nous l'exprimons, il semble être dérivé du normand, et veut dire roseau. Celui de l'Indien est une pipe à tabac dont le tube est long d'environ quatre pieds. Quelquefois il est rond, d'autres fois plat. Des vignettes ou des animaux peints, des cheveux, des plumes de porc-épic ou celles d'oiseaux à couleurs tranchantes, sont mises à contribution pour son ornement. Nous en avons vu dont le tube était pratiqué dans le manche d'une hache ou casse-tête. La partie recevant le tabac est généralement en marbre rouge ou blanc; quand la pierre est de couleur noire ou sombre, ils la peignent en blanc avant de s'en servir.

Le calumet est un instrument sacré, et ne doit jamais toucher la terre; aussi est-il, pour cette raison, tenu élevé sur deux bâtons fichés en terre, ayant les extrémités en forme de fourche.

Celui qui est chargé de le porter est considéré comme un ambassadeur; sa personne est inviolable. On sait que fumer le calumet c'est contracter un engagement d'amitié et de bon vouloir. Cela tient lieu chez les nations primitives de la formule

usitée par celles plus avancées dans la civilisation, qui, au nom de la Sainte-Trinité, se promettent une paix perpétuelle; engagement que l'on tient également bien sous l'un et l'autre emblême. L'usage de fumer le calumet est sans doute originaire d'Amérique, puisque c'est ce pays qui a donné le tabac à l'Europe.

Si le calumet est accepté et fumé par les deux parties, on fait alors les conditions du traité, et, pour le ratifier, on échange des ceintures appelées *wampum* sur lesquelles sont entrelacés des grains de couleur, de façon à former des figures ou dessins devant rappeler les termes du pacte formé.

Fumer est non seulement une des habitudes de l'indigène, c'est de plus pour lui, ainsi que pour tous ceux qui considèrent que tuer le temps équivaut à une victoire, une jouissance, passive, si l'on veut, mais qui lui tient lieu de sentiment, à lui, dont l'oisiveté intellectuelle est l'ame de la vie. Il a ce trait de commun, au reste, avec les peuples de l'Asie, qui mettent cependant un plus grand raffinement et une sorte de poésie dans le choix des plantes odoriférantes et narcotiques dont ils constituent leur fumée; tandis que, de son côté, l'Indien ne connaît guère autre chose que le tabac, et une autre plante tout aussi vile, communément appelée herbe de jameston ou stramonium.

Que si, dans nos jeunes années, nous nous sommes pris aussi à avoir foi en cette jouissance, son analyse, après tout, et quelques légères réflexions

nous ont bientôt démontré qu'elle consistait, en définitive, en une sorte de torpeur léthargique, à laquelle un léger sommeil était cent fois préférable.

Comme accompagnement au calumet, l'Indien porte une poche à tabac, ornée et enjolivée par des grains de couleur.

Il est bien connu que le point culminant du gouvernement des Indiens gît dans le moindre sacrifice possible de sa liberté individuelle. Il est en ceci placé dans un état qui est l'antipode de celui de la société européenne, l'une étant pour ainsi dire étouffée par trop de législation, tandis que l'autre n'en a pas assez.

Il y existait nécessairement, comme il existe encore, une extrême liberté d'action. Leur théorie était la forme monarchique, mais leur pratique était toute démocratique. Les principaux de la tribu formaient une sorte de conseil qui décidait des affaires majeures, et lorsqu'ils ne pouvaient s'accorder sur quelque point, ils avaient recours à l'arbitrage d'une tierce partie. Ils n'avaient ni code pénal, ni loi écrite, et étaient gouvernés par les usages reconnus par chaque tribu. L'opinion publique avait force de loi; et, ce qui en avait encore davantage, c'était le désir qu'avait tout individu de conserver sa réputation, et la crainte, en commettant quelque action honteuse, de perdre ses amis.

Il fallait que le voleur fît restitution de l'objet volé, ou, en son lieu, son plus proche parent;

l'assassin, comme on le sait, périssait de la main du parent de la victime. En cas d'adultère de la part de la femme, *sans le consentement de son mari* (le cas *contraire* était prévu), il était libre de la punir ou de ne pas le faire. Quelquefois il lui emportait le nez avec les dents, ou bien il lui coupait tous ses cheveux et la renvoyait ainsi disgraciée.

Le crime d'assassinat était puni par les Wyandots dans un esprit de vengeance difficile à concevoir. Le corps de la victime était placé sur une espèce d'échafaud. Immédiatement au-dessous, on attachait fortement l'assassin, avec la face tournée vers le cadavre; et on le laissait là juste avec assez de nourriture à sa portée pour qu'il ne mourût pas de faim. Aussitôt que la putréfaction du mort avait lieu, et que ses chairs commençaient à tomber en lambeaux sur le coupable, alors on ne donnait plus rien à manger à celui-ci. On le laissait ainsi mourir!

De cette tribu était le fameux chef Pontiac, qui fut l'allié ferme et constant des Français dans toutes les guerres que se firent l'Angleterre et la France pour la conquête des possessions dans le nord de l'Amérique. Homme d'une grande valeur et d'une intelligence fort au dessus de celle de ses semblables, il donna des preuves éclatantes de son courage et de son audace, principalement dans le siége qu'il osa faire de la ville de Détroit, qui était fortement approvisionnée et vaillamment défendue par une nombreuse garnison anglaise; siége qu'avec

ses faibles ressources il continua avec persévérance de 1763 à 1764, jusqu'à ce qu'enfin il fut contraint par des forces supérieures à le lever.

On sait que beaucoup avaient des chefs ou caciques, dont la plupart recevaient le pouvoir par hérédité. Ainsi, ils se trouvaient fréquemment gouvernés par une femme ou un enfant. Carver donne pour chef aux Winnebagoes une femme qui dérivait ses droits de ses ancêtres, et, au sujet des Sioux et des nations du nord, il assure que chaque tribu a un chef militaire qui est choisi parmi les plus braves et les plus expérimentés dans la guerre, tandis qu'il y a un autre chef qui domine sur celui-ci et qui a tout le pouvoir civil.

Afin de concilier le principe du pouvoir héréditaire avec le fait bien connu que, le talent ne l'étant pas, il pourrait fort bien advenir que la nation fût gouvernée par un insensé ou un homme méchant et inepte, il est bon d'appliquer ici la raison qui, toutefois, s'adapte également bien aux mêmes circonstances dans les sociétés civilisées, et sur laquelle se fonde la monarchie héréditaire, c'est-à-dire un principe fixe de stabilité dans la forme gouvernementale, et la nécessité d'éviter qu'à la mort de chaque chef le principe ne soit pas de nouveau mis en question, et ne vienne chaque fois soulever les passions et les ambitions des aspirans au pouvoir suprême; car, quoiqu'au cacique soient toute la peine et le danger, toutefois, là comme dans la société organisée, il ne manque-

rait jamais de candidats à l'honneur de gouverner.

Contrairement aux lois générales des pays civilisés, la ligne héréditaire des chefs est transmissible par les femmes ; de sorte qu'à la mort de l'un de ceux-ci, le fils de sa sœur, s'il en existe, lui succède, et si la sœur n'a pas de fils, celui de sa plus proche parente.

Powhatan, le principal cacique de la Virginie, exerçait un pouvoir absolu sur beaucoup d'autres chefs, qui, au reste, lui obéissaient comme ils l'eussent fait à un demi-dieu, tant était grande leur vénération pour lui.

Il se rencontre souvent qu'un certain nombre de tribus se confédèrent entre elles, et forment un ensemble que lie la domination d'un chef suprême.

La nation des Wyandots, la plus remarquable et la plus puissante de toutes celles du Canada, est divisée en sept bandes ou tribus. Il y en a trois appelées *tortues*. La *petite tortue* et la *tortue d'eau*, ainsi que la *grande tortue de terre*. Ensuite viennent les *porcs-épics*, la tribu du *daim*, celle de l'*ours* et du *serpent*. Les emplois y sont par la forme électifs, mais en réalité ils sont héréditaires par la ligne des femmes. Ils avaient jadis un chef puissant, Sarstaritzce, mais dont ils ont aboli l'emploi depuis le déclin de leur fortune. A la tête de chaque tribu est un chef civil. Celui des porcs-épics, Tarhé, ou *la grue*, homme âgé et vénérable,

était, il y a quelques années, le chef souverain de toute la nation réunie. Les sept chefs sont les conseillers. Telle est la constitution politique des Wyandots.

Les Choctaws sont en voie de progrès quant à l'art de gouverner. Ils sont régis maintenant par une constitution et des lois écrites. Des conseils, légalement établis, s'assemblent à époques fixes, et délibèrent sur les affaires de la nation. Ce résultat est dû principalement à l'école établie depuis nombre d'années par le gouvernement dans l'état du Kentucky, d'où sont déjà sortis beaucoup des hommes maintenant à la tête des affaires de la tribu.

Les Winnebagoes, dit l'agent dans son rapport, 1838-39, au congrès, commencent à sentir, quoique faiblement encore, l'effet de l'éducation, bien qu'ils la reçoivent, ajoute-t-il, avec répugnance, et n'envoient leurs enfans aux écoles qu'afin d'en obtenir la nourriture et les vêtemens qui leur sont fournis gratuitement. Les filles montrent plus d'aptitude, surtout dans les ouvrages à l'aiguille, qu'elles apprennent avec facilité et bonheur. Que la même persévérance marque donc les mesures du gouvernement et agisse sur une ou plusieurs générations, l'on pourra dès lors voir poindre sur les Indiens, et malgré eux, une lueur d'espérance.

CONDITION DES FEMMES.

L'une des plus belles maximes qui soient empreintes en caractères ineffaçables sur la bannière de la chrétienté, est celle de *Justice aux femmes sur la terre.* Partout où s'élève la croix, là aussi s'élève la femme. Ainsi, l'enfant de la Judée, le Thalmud en main, dans sa prière, remercie Dieu de ce qu'il ne l'a pas fait femme! Dans l'état sauvage, l'homme dans son invocation demande une épouse soumise; il la classe avec les animaux et les créatures que Dieu fit pour son usage, mais il ne la considère pas comme la compagne qu'il lui donna pour adoucir ses peines et charmer son existence.

Dans un ouvrage assez ancien, intitulé *Voyages du sieur de Champlain*, ou *Journal des découvertes de la nouvelle France en* 1615 *et* 1618, nous trouvons le simple récit suivant [1] : « Le 9 du mois

[1] I, p. 337.

« d'octobre, nos sauvages allant pour descouvrir, « rencontrèrent onze sauvages, qu'ils prindirent « prisonniers, à savoir : quatre femmes, trois gar- « çons, une fille et trois hommes, qui alloient à la « pêche de poisson, esloignez du fort des ennemis « de quatre lieues. Or, est à noter que l'un des « chefs voyant ces prisonniers, coupa le doigt à une « de ces pauvres femmes, pour commencer leur « supplice ordinaire. Sur quoi, je survins sur ces « entrefaites, et blasmai le capitaine Hiroquet, lui « représentant que ce n'estoit l'acte d'un homme de « guerre, comme il se disoit estre, de se porter « cruel envers les femmes, qui n'ont desfense au- « cune que les pleurs, lesquelles à cause de leur « imbécillité et foiblesse on doit traiter humaine- « ment. Mais au contraire qu'on jugeroit cet acte « provenir d'un courage vil et brutal, et que s'il « faisoit plus de cruautez, il ne me donneroit cou- « rage de les assister ni favoriser en leur guerre. « A quoi il me répliqua pour toute response que « leurs ennemis les traitoient de mesme façon. « Mais puisque cette façon m'apportoit du desplai- « sir, il ne feroit plus rien aux femmes, mais bien « aux hommes. »

Indépendamment des soins de la maternité, dont l'homme ne s'inquiète en aucune manière, à la femme sont toute la peine et le travail. C'est elle qui, en voyage, transporte ses enfans sur son dos, et souvent il arrive qu'elle va, en outre, courbée sous le poids du bagage et des ustensiles culinaires né-

cessaires à ce ménage ambulant. Les durs et nécessaires exercices qui leur sont imposés en font des bêtes de somme et des esclaves. A elles encore reviennent les seuls travaux d'agriculture qu'ils connaissent. Elles fendent le bois au moyen de tomahawks faits en pierres aiguës et tranchantes, le transportent à dos au camp, où il faut encore qu'elles préparent les mets de leurs maîtres.

Les femmes d'un parti vaincu étaient, après le combat, distribuées à ceux des hommes de l'autre parti qui voulaient bien s'en charger, et eux, à leur tour, les considéraient et les traitaient comme des domestiques et des esclaves.

Cependant comment concilier la rudesse et la brutalité qu'ils exercent sur le sexe le plus faible et le plus délicat avec la pratique indienne, universellement établie, de l'hérédité des dignités gouvernementales par la ligne des femmes? On ne sait, en vérité, où chercher la source de cette singulière anomalie, si ce n'est que là, comme ailleurs, la paternité pouvant parfois être mise en question, en adoptant la garantie plus sûre de la maternité, ils s'assuraient, par ce moyen, d'une ligne directe et légitime.

L'infériorité dans laquelle ils tiennent les femmes assujétit celles-ci naturellement à de mauvais traitemens, et lorsque les choses ne vont pas entièrement à leur gré, ils ne se font pas le moindre scrupule de leur infliger des châtimens très sévères. En vain a-t-on souvent essayé de les ramener à des

sentimens plus humains, ils ne s'en obstinent pas moins à réclamer et à exercer les droits que leur donne leur prétendue supériorité sur elles.

Dans son *Histoire de la découverte et de la conquête de l'Amérique*, le célèbre auteur Robertson dit qu'il n'est pas de plus grande preuve du mépris qu'avaient les Indiens pour leurs femmes que la défense expresse qu'ils leur faisaient de s'abstenir de l'usage de toute liqueur. C'était elles cependant qui les fabriquaient, qui les servaient à leurs maîtres et à leurs amis, qui donnaient les soins nécessaires aux hommes qu'elles relevaient quand l'ivresse s'était emparée de leurs sens ; là se bornait leur intervention : jamais elles ne devaient partager les amusemens et les joies de leurs maris.

Il y a quelques années que le général Cass, alors gouverneur du Michigan, et qui de plus était alors l'intermédiaire officiel entre le gouvernement des États-Unis et les nombreuses tribus indiennes qui avoisinent cet état, pensant que l'un des premiers moyens de civilisation des Indiens devait être de leur inspirer des sentimens plus en harmonie avec la morale et la religion, appliqua tous les moyens de persuasion en son pouvoir pour rehausser la femme à leurs yeux ; mais tous ses efforts philanthropiques vinrent échouer contre les anciennes coutumes, force lui fut enfin d'exercer la rigueur.

Un Indien s'était rendu coupable, à la baie Verte, de voies de fait envers sa femme qu'il avait même

blessée assez grièvement avec un couteau. M. Cass qui se trouvait appuyé par une force militaire, et qui d'ailleurs était très aimé de la plupart des indigènes, fit arrêter le coupable, et ordonna qu'à midi, le jour suivant, la tribu entière fût convoquée, hommes, femmes et enfans.

C'était un de ces beaux jours d'automne qui caractérisent cette saison en Amérique appelée été indien; sous un ciel radieux et une atmosphère qui semblent donner à l'ame de la joie de son existence; sérénité de la nature qu'on eût dit un sourire du ciel sur une bonne action. A l'heure indiquée, les troupes de la garnison, musique en tête, étant rassemblées, le criminel fut amené tout tremblant sur la place; car, à la vue de cet appareil imposant, il ne croyait rien moins qu'au sacrifice de sa vie. Là, le général Cass déclara à haute et intelligible voix, à toute la tribu réunie, que le malheureux qui était devant elle s'était rendu coupable de traitemens envers sa femme, qui le rendaient indigne de porter le nom d'un guerrier; que celui qui devait être le protecteur de sa femme en avait, au contraire, été l'oppresseur, et que, en conséquence, il le déclarait à toujours et à jamais déchu de sa qualité d'homme. On le dépouilla alors, et il fut, au son du tambour, affublé d'un jupon, après quoi il fut laissé libre.

L'effet en fut comme magique parmi les spectateurs qui étaient loin de s'attendre à un tel coup de théâtre. Le coupable en fut atteré; car il voyait

ainsi déverser sur lui tout le mépris de sa tribu. Il échappa ensuite avec peine aux femmes et aux enfans qui le poursuivirent de leurs huées et à coup de pierres jusqu'à ce qu'il fût hors de leur atteinte. Depuis cette époque le jupon est tenu *in terrorem*, et le traitement des femmes s'est singulièrement amélioré dans ces parties. M. Cass avait bien jugé en attaquant de cette manière la susceptibilité des Indiens pour l'opinion de leurs semblables, et surtout l'horreur qu'ils ont pour tout reproche de pusillanimité; mais le moyen employé dans ce dernier cas ne peut l'être que là où le réformateur peut s'appuyer, ainsi que le fit le gouverneur, sur une force militaire telle que celle qui entourait ces tribus.

Rien, au fait, n'est plus pénible que l'abjection dans laquelle sont tenues les femmes. Pour s'en faire une juste idée, il suffit d'avoir vu une marche indienne à travers les bois. D'abord un à un, et à la suite (habitude qui sans doute a pris naissance dans les difficultés naturelles du terrain qui permettent rarement d'aller deux de front, et ce qui a donné à ce genre de marche le nom de *file indienne*) viennent les hommes aussi peu encombrés que le comportent leurs simples vêtemens, n'ayant en main qu'un arc ou une carabine. Ils suivent de cette manière et en silence, sans regarder ni à droite ni à gauche, leur chef de file, et ne s'inquiètent nullement des pauvres femmes qui, elles, se traînent péniblement à leur suite accablées sous le

poids d'un ou de plusieurs enfans, ainsi que de tout le bagage appartenant à la famille. Arrivée à la fin de la marche, la procession s'arrête; les hommes s'étendent à terre, causent, fument ou sommeillent jusqu'à ce que les femmes aient allumé les feux et préparé les mets. Ce n'est qu'après que la faim a été apaisée, que tous sont satisfaits et les enfans ravitaillés, que ces pauvres créatures peuvent à leur tour prendre quelque repos, bientôt troublé de nouveau; car c'est encore à elles à donner, les premières, le signal du départ. Telle est la vie des femmes indiennes.

Toutefois elles sont tellement faites à ces rudes traitemens que leur abjection leur semble chose toute naturelle. Elles regardent comme une vertu d'éviter à l'homme tous les soins de la famille, et une *Squaw* ne peut en injurier une autre par un reproche plus grave et plus humiliant que de lui dire que l'on a vu son homme recueillir le bois nécessaire à la cuisson des alimens.

On sait que, dans leur invocation au Grand Esprit, ils lui demandent pour graces premières une bonne pêche, une chasse abondante, des chevaux agiles, des *femmes soumises* et des *enfans mâles*.

Non seulement la polygamie n'est pas une crime, mais elle est encore considérée comme un fait honorable; et l'importance de l'homme dans la tribu se mesure d'après le plus ou le moins de femmes qu'il possède. La première femme, en date, a rang sur toutes les autres.

Quelque imparfaite que paraisse l'énonciation des faits qui se rapportent aux us et coutumes des indigènes, elle suffira, nous l'espérons du moins, à l'appréciation de leur caractère original. Il eût été facile d'étendre notre cadre et d'amplifier sur ce sujet en y ajoutant les traditions conjecturales qui s'offrent en grand nombre, et qui sans nul doute ne manquent pas d'attraits; mais amuser n'étant pas notre but, il nous a paru préférable, au risque d'encourir le reproche contraire, de nous limiter aux faits connus et avérés, et de nous tenir exclusivement ainsi dans le cercle de la vérité.

MA-KA-TAI-ME-SHE-KIA-KIAH

ou

Le Faucon noir.

PROCÉDÉS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS ENVERS LES INDIGÈNES.

La population blanche ne vint pas de prime abord, comme le vautour sur sa proie, fondre sur les habitans primitifs de l'Amérique septentrionale. Les premiers individus qui y abordèrent étaient des supplians; ils demandaient une part de soleil et d'espace là où il y en avait pour tous. Voyez, au fait, ces hommes que repoussaient de leurs foyers l'intolérance en matière de religion et le despotisme de la politique; ce Guillaume Penn à l'ombre du grand chêne comme au temps des patriarches, rendant justice également aux Indiens et aux blancs, et ces martyrs de leur conscience préférant l'exil au parjure religieux. Combien il y a loin de ceux-là aux conquérans qui, par le fer et à la lueur des flammes, plantèrent les jalons de tant d'empires! Ils étaient d'ailleurs trop faibles, eux, y eussent-ils été disposés, pour tyranniser les Indiens dont il était de leur intérêt de cultiver l'amitié. Les

premiers rapports entre les deux races furent donc fondés sur la bienveillance.

Malgré des inimitiés partielles, des attaques individuelles et des actes de résistance assez opiniâtre, cependant, précédemment à la déclaration d'indépendance en 1776, les conflits entre les deux races n'avaient pas le caractère décisif que depuis ils ont acquis. Plantée d'abord sur les bords de l'Océan, la population blanche, faible comme elle était en proportion de l'autre, ne s'y maintint souvent qu'au moyen des efforts les plus pénibles, et au prix de sa bravoure et d'une persévérance dont les chances de succès furent quelquefois balancées. Cette période eut ses jours néfastes pour les colons qui, privés le plus souvent de l'assistance de la mère-patrie, eurent à endurer des souffrances inouïes sur la nouvelle terre qu'ils devaient baptiser de leur sang. Plus tard le temps leur vint en aide; en augmentant leur nombre, il ajoutait à la gêne qu'y éprouvaient déjà les Indiens, accoutumés qu'ils étaient à la liberté d'action et à la vie errante des bois. Ces derniers s'éloignèrent d'abord sans peine, tant que l'espace ne leur manqua pas, et tant aussi qu'il leur en resta assez pour qu'ils pussent, d'un côté, toucher aux rives escarpées de la mer, et de l'autre, se plonger dans les profondeurs de la forêt. Attirée par l'appât d'un nouveau pays, peut-être aussi par l'attrait des dangers à courir, la population blanche continua à arriver de l'Europe; qui dès lors semblait vouloir déverser

son trop plein sur l'Amérique. C'était l'eau cherchant son propre niveau. Délogé par degré des bords de l'Océan, l'Indien, dans son mouvement rétrograde, n'entendit plus le bruissement de ses vagues; bientôt il n'en vit plus l'horizon. Le littoral fut le premier envahi par l'industrie, le commerce et l'agriculture, qui en chassaient devant eux la paresse et l'insouciance. Ceci ne décide certainement pas la question de droit; elle constate seulement celle de fait. Il en découle toutefois, sans aucune équivoque, que, dans ce grand mouvement, qui substituait une race à l'autre, celle au bénéfice de laquelle il s'opérait, devait du moins à la plus faible de la traiter avec bienveillance et humanité, et d'en arrêter, autant que possible, la ruine et la destruction. Telles furent également, nous aimons à le croire, les intentions premières des colons dont nous espérons prouver, de la part des États-Unis, la continuation jusqu'à nos jours.

L'incorporation et l'amalgame des Indiens avec les blancs, qui eût admis ces derniers à une égale participation aux bienfaits de la civilisation, s'offre en première ligne à la philanthropie; ce fut là aussi l'une des premières pensées à leur égard. Aussi voit-on en effet qu'en 1778, c'est-à-dire au moment le plus critique de la guerre de l'indépendance, on avait tellement foi en la possibilité de cette assimilation que, dans un traité conclu au fort Pitt avec les Delawares, il fut, entre autres clauses, sti-

pulé (art. 6): « Que toute autre tribu indienne amie « des États-Unis sera invitée à se joindre à la con- « fédération et à former un état dont les Delawares « seraient les chefs, et qui *enverra un représentant* « *au congrès.* »

Le traité de Hopewell, fait en 1785 avec les Chérokées, donnait à ces derniers, lorsqu'ils le jugeraient à propos, le droit d'envoyer *également un député au congrès* pour y faire valoir leurs intérêts. On doit juger de l'importance d'une faveur par le prix qu'attachent à la chose proposée ceux qui l'offrent; et pour des hommes libres la plus noble des facultés est celle de l'élection et de la représentation nationale. C'est ainsi qu'il faut voir dans ces deux actes la preuve, que l'on trouvera d'ailleurs se multipliant dans l'histoire des États-Unis, de la sympathie qu'éprouvaient dès lors les grands hommes de la république naissante pour les indigènes. Pouvaient-ils faire plus que de les assimiler à eux-mêmes? Et que l'on ne dise pas qu'en même temps que l'offre leur en était faite, toute possibilité leur était ôtée de l'exécuter. C'eût été une amère dérision. Quand un Washington tend la main, lui, un de ces hommes que le ciel ne fait que prêter un trop court instant à la terre, c'est de bonne foi et sans arrière pensée. Les portes de la civilisation leur étaient franchement ouvertes; ils se sont refusés à y entrer. Soixante-treize années donc se sont écoulées depuis que pour la première fois nous conviâmes nos frères rouges à notre as-

sociation politique, et, sourds à la voix et aux conseils de l'expérience qui eussent fait d'eux une nation d'industriels et de cultivateurs, nous les retrouvons ce qu'ils étaient il y a plusieurs siècles, une peuplade errante de chasseurs.

L'influence de la religion n'a pas été épargnée au Nouveau-Monde comme moyen de civilisation de ses enfans indigènes. Ses émissaires, sous les bannières catholique et protestante, l'ont traversé dans tous les sens, laissant partout des témoignages non équivoques de leur zèle pour la cause des améliorations morales. Dans l'Amérique du Sud, ses opérations ont été quelquefois couronnées de succès.

Dans la Californie et au Paraguay, où le joug espagnol était presque nominal, les jésuites réussirent à réunir des Indiens en associations régulières, à leur donner une organisation sociale, et en dernier lieu à améliorer sensiblement leur condition. Ici les civilisateurs venaient pour ainsi dire seuls. Leur maintien si humble, si ostensiblement exempt de toute ambition, et leur mission toute de paix, n'excitaient en aucune façon les soupçons de leurs confians pupilles qui, peu à peu, finirent par se façonner à un état, dans lequel d'ailleurs ils trouvaient en définitive leur intérêt. Quand plus tard la population espagnole, toujours faible en proportion de celle des indigènes, vint graduellement s'établir sur les mêmes lieux, elle y trouva ces derniers comparativement organisés sous la

sanction même de la religion, et bien lui prit de les y laisser. De cette condition résulta avec le temps une sorte d'agglomération, et à la longue un mélange partiel des deux races, dans lequel, il est vrai, la masse de la race indigène conserva toujours son état de dépendance et de soumission aux blancs, et surtout aux jésuites, mais qui du moins n'établit pas, ainsi qu'il arriva au nord, une ligne de démarcation infranchissable entre les deux peuples.

Une différence frappante existait dans le pays situé entre le golfe du Mexique et le fleuve Saint-Laurent, où aussi apparut à son tour la Croix, emblème le plus pur de philosophie et de religion. Ici l'Indien n'était plus comme au midi, un être d'un caractère docile et pacifique, courbant humblement sa tête devant l'influence religieuse, mais bien cet individu au front altier et aux habitudes de férocité et de sang qui distinguent l'Indien du nord et de l'ouest.

De plus, ici le zèle missionnaire n'apparaissait pas avec son seul cortège, la foi et l'inspiration; il était accompagné, poussé même, par une population agitée et impatiente qui, refoulée de l'ancien monde, venait avec impétuosité prendre possession du nouveau. De là la grande difficulté de la tâche du civilisateur qui avait à concilier l'existence côte à côte de deux populations différant essentiellement entre elles dans tout ce qui peut ou rapprocher ou désunir les hommes. Malgré ces difficultés presque insurmontables, les efforts des mis-

sionnaires n'en furent pas moins incessans. Ceux de la religion catholique furent les premiers à l'œuvre, et les *Lettres édifiantes* sont un monument impérissable de leur zèle et de leur libéralité, dont le résultat définitif contraste bien tristement avec l'immensité des sacrifices et avec l'étendue de si nobles travaux. Le sol arrosé en 1649, sur les bords du lac Huron par le martyre du père Brébeuf, et depuis ce temps par le sang de tant d'autres missionnaires, a-t-il le moindrement fructifié? En vain en cherche-t-on quelque trace.

Vers la même époque, ou quelques années plus tard, des protestans zélés s'appliquaient avec une ardeur égale à répandre les bienfaits de leur religion sur les tribus du Massachussetts et du Hampshire; et déja même nous y trouvons l'organisation régulière d'une société, sous la direction de Gookin et de plusieurs autres philanthropes, pour la propagation de l'Évangile chez les Indiens. L'histoire des *Indiens qui prient* (praying Indians) ou Indiens chrétiens, écrite par ce même Gookin, abonde en témoignages touchans du zèle dont il était animé, et des souffrances inouïes qu'il eut à endurer aussi bien que ses néophytes dans sa mission de paix et de religion.

Les Wyandots, objets particuliers des soins des missionnaires catholiques, sont pour le présent réduits à quelques centaines d'individus seulement; de leur propre accord, ils demandent à se réunir aux tribus qui émigrent à l'ouest. Les Delawares,

dont se sont tant occupés les Moraviens, réduits, aussi dans les mêmes proportions, suivent le mouvement général. Il en est ainsi des Iroquois, des Shawnese, des Miamies, des Potawatamies et des Ottawas. Nous citons spécialement ces tribus par la raison qu'elles ont plus que les autres fixé l'attention des missionnaires et d'autres personnages, aussi bien qu'eux, mus par des sentimens de morale et de religion, et qui appartenaient tour à tour à différentes sectes; de sorte que l'on ne peut attribuer leur insuccès à telle ou telle religion en particulier, mais bien, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, à l'indomptabilité innée de l'Indien de l'Amérique du Nord.

Tout en rendant justice entière à la pureté du motif qui, en tout temps, anima les sectaires en Amérique, il est facile, toutefois, de s'apercevoir que cette même diversité d'opinions religieuses était et devait être, en effet, un élément de non-réussite. S'il ne se fût agi que d'une seule et même secte enseignant une doctrine et une religion uniques dans le fond comme dans la forme, sans nul doute le résultat en eût été plus favorable, ainsi qu'on le vit au Paraguay et dans quelques autres parties de l'Amérique du Sud où les catholiques étaient exclusivement appelés à propager la foi. Dans l'Amérique du Nord, au contraire, les cultes catholiques et protestans s'avançaient de front, et souvent à l'envi l'un de l'autre, dans la carrière. Tous deux travaillaient de bonne foi; tous deux

avaient un même but, le bonheur des indigènes; mais, par malheur, ils arrivaient à ces derniers avec des bannières différentes. Aussi, ne comprenaient-ils rien, ces enfans des bois, au caractère d'infaillibilité que chacun ne manquait pas de s'attribuer. De là, confusion immense. Et peut-on s'en étonner, quand de nos jours et chez nous, qui nous disons éclairés de toutes les lumières d'une civilisation avancée, nous sommes témoins journaliers de dissidences et de conflits irritans dans les vaniteuses prétentions d'hommes qui s'appliquent davantage à personnifier en eux-mêmes la religion qu'à en propager la sublime pratique?

Si le culte catholique dont les symboles et les cérémonies frappent davantage les sens était le plus propre à s'insinuer dans ces ames vierges, non loin de lui était le protestantisme, religion de la majorité des émigrés, qui avait autant à cœur de se montrer simple et austère que son aînée prenait de soin, elle, à se draper de vives couleurs et à se présenter aux néophytes dans toute sa riante et sublime majesté.

A notre humble avis, toutes deux arrivaient avant leur temps. Avant d'exiger de l'Indien qu'il chassât son bon et son malin esprit pour faire place au vrai Dieu qu'il ne connaissait pas, il fallait d'abord le convaincre que ce changement était tout dans son intérêt. En le façonnant d'abord à l'agriculture, en lui démontrant la prospérité et le bien-être qu'amenaient après eux l'industrie et le res-

pect dû aux propriétés, il eût bientôt compris aussi la beauté de cette croyance qui en est la source principale, et peu à peu il s'y fût façonné. Mais le heurter de prime abord contre un crucifix ou une Bible, c'était, quoique avec des conséquences moins barbares, agir à l'instar du féroce Valverde, compagnon de Pizarro, qui ordonna l'extermination de l'infortuné cacique Atahualpa et de sa famille, parce que ce dernier, portant à son oreille la Bible qui lui fut présentée, s'écria ingénument qu'il n'entendait sortir de là aucune des choses qu'on disait y être contenues !

Pour ces causes réunies, les indigènes n'accueillent la religion qui leur tend les bras qu'avec la plus grande méfiance; beaucoup même s'en servent comme moyen d'assouvir leur gourmandise et leurs passions; et ceci une fois accompli, ils la tournent en dérision.

Dans un ouvrage imprimé à Berlin, en 1770 (p. 40, vol. 2), il est dit : « On prouva que parmi tous les sauvages de ce pays, il n'y en avait aucun qui ne se laissât très volontiers baptiser dix fois par jour pour un verre d'eau-de-vie et une pincée de vermillon : on prouva que de tous les prétendus convertis, aucun ne savait le moindre mot de la religion chrétienne. »

A la même époque, un Indien de distinction voulant définir le Christ disait « que c'était un jongleur, Français de nation, que les Anglais avaient pendu à Londres; que sa mère était Fran-

çaise, et que Ponce-Pilate avait été lieutenant au service de la Grande-Bretagne. »

Il est à notre connaissance aussi qu'ils en sont de nos jours, à peu de chose près, au même degré de savoir qu'ils étaient il y a près d'un siècle, car, ayant interpellé plusieurs Indiens à ce sujet, ils nous répondirent que les catholiques avaient pour Dieu une croix; les protestans, une Bible!

Lors de sa mission aux États-Unis, M. Hyde de Neuville, dont la munificence ne laissait échapper aucune occasion d'ajouter au lustre du nom français; dont les procédés publics élevaient le caractère du ministre, en même temps que les actes d'une charité éclairée, répandue avec profusion, plaçaient au même degré celui de l'homme privé; M. de Neuville voulut recevoir avec une distinction marquée l'une des plus importantes tribus indiennes qui fût jamais venue à Washington pour rendre hommage au président des États-Unis.

La fête fut des plus belles et des plus animées. Elle fut ordonnée et dirigée avec un goût et une splendeur qui faisaient plus d'honneur à ceux qui la donnaient qu'à leurs hôtes principaux; car ces derniers ne se déridèrent de leur sérieux accoutumé qu'à la vue d'une immense table sur laquelle tombaient des flots de lumières, qu'ornaient un service splendide et surtout un souper accommodé suivant les goûts indiens et européens réunis. Sous chaque serviette et dans chaque assiette avait été

placé un cadeau de valeur, tel qu'une montre en or, des bracelets, un gobelet en argent, un couteau richement monté, des colliers, etc., etc. — De tout ceci, ils s'emparèrent avec un sang-froid imperturbable, ne donnant aucune autre expression de leur haute satisfaction que l'ardeur avec laquelle ils serraient sans scrupule non seulement les objets destinés pour présens, mais bien encore tout ce qui était portatif, tel que serviettes, assiettes, etc.; de sorte que bientôt ils firent table nette et épargnèrent aux gens du ministre le soin de desservir sa table.

Mais dans le grand nombre de cadeaux qu'il fut assez difficile de varier à la satisfaction de tous (ils comptaient au moins vingt individus), se trouvait un fort beau crucifix attenant à une riche chaîne. Quand celui auquel étaient tombés ces derniers objets eut levé sa serviette et qu'il les eut comparés avec ceux de ses compagnons, il en montra un dépit marqué, secoua gravement la tête en signe de mécontentement, et par un signe sur lequel on ne pouvait se méprendre, il témoigna l'intention formelle de se défaire du crucifix pour ne prendre que la chaîne. Ce que voyant, M. de Neuville fit de suite remplacer le crucifix par des objets de plus grande valeur pour le Pawnee.

Tous alors se retirèrent, contens d'une fête dont la bourse toujours si libéralement ouverte du ministre aura dû se ressentir.

Nous donnons ce petit épisode autant pour rester

dans notre sujet qu'afin de donner un bien faible témoignage, dans un moment où la flatterie toutefois deviendrait fort inutile, de l'impression indélébile qu'ont laissée dans notre pays les actes multipliés de philanthropie et de bienfaisance de l'homme éclairé que nous y avons possédé en la double capacité de banni et de représentant de son pays, et qui dans toutes ces phases ne s'est jamais démenti.

D'après ces faits et beaucoup d'autres que nous pourrions citer à l'appui, il semble évident que si la propagande a fait quelque bien, ce bien a été plus que contrebalancé par la confusion qu'elle a jetée dans l'esprit des indigènes. Ici nous faisons nécessairement allusion à ceux qui se sont mis à l'œuvre sous l'égide seule de la foi; car il est d'autres individus investis tout à la fois d'un caractère laïque et sacerdotal, dont la sphère d'utilité a été plus réelle, parce qu'ils se sont voués, sous la protection, il est vrai, et à la solde du gouvernement des Etats-Unis, à l'enseignement pratique de la jeunesse indienne.

L'éducation apparut de tout temps aux hommes d'état américains, comme le levier qui devait, si un tel résultat eût été possible, niveler l'Indien au blanc. Ce fut la théorie favorite de tous, et surtout de Thomas Jefferson, dont l'érudition a élevé son pays, aussi bien que lui-même, au rang le plus éminent parmi les philanthropes de son siècle. De bonne heure, il se berça de l'espoir de rendre,

par la civilisation, aux Indiens ce que, en envahissant leur territoire, on leur ôtait des charmes de la barbarie; et c'est de ce côté que se tournèrent incessamment ses nobles efforts.

Il croyait l'Indien peu inférieur au blanc, et certainement très supérieur au nègre; opinion qui est entièrement partagée de nos jours par M. Gallatin. Telle fut également celle d'un autre homme d'état, brillant, lui aussi, de savoir et d'humanité, M. Crawford, dont la mort prématurée a créé un vide immense dans son pays.

Dans un rapport élaboré que fit ce dernier au congrès, il eut le courage civil, et c'en était un bien grand alors pour un homme que sa réputation populaire devait porter un jour aux portes de la présidence, d'affronter le mauvais vouloir des émigrés anglais et irlandais qui arrivaient par myriades aux États-Unis. Dans cet écrit, il demandait au congrès d'apporter des restrictions à cet immense envahissement de la part d'une population naturellement pétulante et qui, en touchant le sol de la patrie, semblait se croire tout d'abord appelée à s'immiscer dans son gouvernement et à en réformer la politique. En place et lieu de celle-là, il voulait appeler, par tous les moyens au pouvoir du gouvernement, la population indienne, *plus exempte de vices*, disait-il, que la masse de celle importée d'Europe; l'attirer par des traitemens humains, et encourager l'amalgame par le mariage du blanc avec l'Indien. Ainsi qu'on l'avait prévu,

l'expression honnête et indépendante de cette opinion attira sur son auteur l'animadversion d'une classe déjà beaucoup trop nombreuse aux États-Unis, qui ne manqua pas, au moyen de la presse dont elle avait beaucoup d'organes dans ses intérêts, de fulminer contre lui et de le signaler à la haine des partis. Il s'était ainsi placé dans un nid à guêpes, et long-temps il en entendit le bourdonnement menaçant dont une conscience des plus pures et des plus irréprochables qui fut jamais lui fit d'ailleurs ample justice.

Le projet de M. Crawford était empreint des considérations les plus élevées; mais l'intraitable caractère des Indiens le rendit, comme bien d'autres, inexécutable; de plus, les femmes blanches étaient peu portées aux sentimens tendres envers les peaux rouges, et celles indiennes, de leur côté, n'étant que modérément enclines de leur nature au culte de Cythère, l'union conjugale des deux races eût rencontré des difficultés insurmontables. Les temps ne sont plus aussi où l'on eût pu ou voulu se servir du stratagême auquel Romulus eut recours.

Après les moyens religieux, par l'intermédiaire des missionnaires, l'éducation parut donc être la mesure la plus efficace pour entamer l'œuvre de la civilisation. Mais ses progrès devaient nécessairement être lents. Les vieux et les adultes, parmi les Indiens, n'en voyant pas les avantages immédiats, et ennemis, d'ailleurs, de tout ce qui entravait la rapidité de leurs mouvemens, se raidissaient

contre elle; ils faisaient même plus en se refusant obstinément à ce que leurs enfans ne fissent pas différemment qu'eux. Si, par bonheur, l'instructeur réussissait pendant quelques instans à captiver l'attention de ses prisonniers, ceux-ci savaient bientôt éluder les soins qu'on mettait à les garder, et ils prenaient la clef des champs.

Le gouvernement, à différens intervalles, plaça plusieurs jeunes Indiens à l'école militaire de West-Point, où un ou deux parvinrent à suivre avec fruit le cours régulier des études, et dont ils sortirent avec le grade de lieutenant dans l'armée, auquel ils avaient droit. Habitués, ainsi qu'ils l'avaient été pendant trois ou quatre années, aux coutumes et à la discipline de l'école, lorsqu'on les vit enfin ceindre l'épée et porter l'épaulette comme leurs camarades, on dut les croire acquis à la civilisation. On pensait également qu'en revoyant leurs amis et leurs parens, ils se plairaient à raconter les soins et les attentions dont ils avaient été l'objet, et qu'ainsi ils stimuleraient leur reconnaissance et leur ambition. Cependant ces jeunes gens ne reparurent plus parmi les blancs, et l'on apprit qu'ils ne respirèrent pas plus tôt l'air des forêts, qu'ils échangèrent leur uniforme pour la couverture de laine, dans laquelle ils se drapèrent de nouveau comme au temps primitif.

C'était donc toujours avec peine que de temps à autre on parvenait à séparer quelques enfans de leurs parens; mais rien ne lassa la persévérance de

Thomas Jefferson, qui avait à cœur de mettre sa belle théorie de l'égalité des hommes en pratique. Bon nombre d'enfans furent, sous sa présidence, élevés, les uns aux frais de l'état, beaucoup aux siens; car de riche qu'il était, il est mort pauvre, lui. Il fut plus habile à augmenter la prospérité de son pays qu'à préserver son propre patrimoine. En opposition avec l'auteur des Recherches philosophiques, qui dit que le sauvage n'est susceptible que d'un certain degré de culture; « mais que chez eux, vers la vingtième année, la stupidité se développe tout d'un coup : alors, ajoute-t-il, le mal est fait; ils reculent au lieu d'avancer, et oublient tellement ce qu'ils avaient appris qu'on est obligé de renoncer à leur éducation et de les abandonner à leur fatalité; » contrairement, disons-nous, à cet avis, Jefferson ne désespérait jamais, et, poursuivant sans intermission sa carrière d'humanité, il n'abandonna la partie que de guerre las. Et cependant, de tous ces efforts, de tant de sacrifices et de temps et d'argent, que reste-t-il maintenant? Rien, si ce n'est la preuve visible, d'ailleurs, par tout le pays, que le patriotisme éclairé et la philanthropie de ce grand homme étaient intarissables.

En 1797, des commissaires du gouvernement américain déclaraient à des Creeks assemblés qu'on leur procurerait tous les moyens possibles d'acquérir de l'éducation; qu'il était de leur intérêt surtout d'apprendre à lire et à écrire afin qu'ils pussent eux-mêmes enregistrer leurs propres trai-

tés et toutes leurs autres affaires avec les blancs. A quoi le chef Cussetah-Mico répondit[1] : « Les Indiens, « quand ils ont de l'éducation, ne valent plus rien ; « ils deviennent méchans et querelleurs, et don- « nent cause à des disputes continuelles entre eux « et les blancs. Nous avons, ajouta-t-il, beaucoup « d'exemples de cela et pas une exception. »

En vain leur représenta-t-on qu'il était vrai que quelques uns des leurs étaient devenus mauvais après avoir long-temps résidé parmi les blancs; mais que c'était uniquement parce que, pendant leur résidence, ils s'étaient liés avec de méchantes gens tels qu'il s'en trouve partout; qu'à tout prendre, l'éducation rendait bonne la masse des hommes. Il fut impossible de leur faire entendre raison, et on se sépara sans pouvoir prendre aucune mesure décisive sur ce point.

La tribu des Seneca seule fit exception à la règle, en offrant d'envoyer neuf de ses enfans qui serviraient d'otages pour l'exécution du traité fait avec les chefs, et auxquels on donnerait les premiers élémens d'éducation. Mais la proposition fut rejetée dans cette forme par le général Washington qui tenait à leur démontrer qu'il avait une confiance entière en leur bonne foi : « Gardez vos otages, leur dit-il, et je vous enverrai deux hommes éprouvés et sages qui enseigneront à votre tribu à

---

[1] *Documens officiels sur les Indiens*, vol. I, p. 602.

labourer la terre et à cultiver le grain; et un autre sage pour apprendre, chez vous, à lire à vos enfans. »

Afin de se convaincre du soin que le gouvernement a toujours mis à inculquer aux Indiens la nécessité de s'instruire, il est uniquement besoin de feuilleter les documens officiels des États-Unis. C'est ainsi que par les divers arrangemens en forme de traités on trouve, par rapport aux Cherokees, qu'une portion considérable des terres cédées était spécialement attribuée et leur revenu appliqué exclusivement à l'éducation des jeunes Indiens, ainsi que l'intérêt annuel d'un million de francs; qu'en outre de l'intérêt de 350 mille francs par an, les Chippawas recevaient 12 mille francs annuellement pour défrayer les instituteurs chargés de les instruire; que les Choctaws avaient 54 sections équivalant à 35,000 arpens de terre environ, dont le produit, au fur et à mesure que ces terres trouvaient des acquéreurs, était affecté au même objet, en même temps que quarante jeunes Choctaws devaient pendant vingt années être élevés et instruits aux frais des États-Unis; que 15 mille francs étaient payés, par année, à des professeurs chez les Creeks; 5,000 francs par année pendant vingt ans à l'éducation de la tribu des *Eel rivers* (Anguilles de rivière); que les mêmes provisions étaient faites en faveur des Foxes, des Illinois, des Ioways, des Kansas, des Kaskaskias, ces derniers jouissant, en outre, de 500 fr. par an

pour les émolumens d'un *prêtre catholique*, chargé, à leur demande, d'enseigner les premiers rudimens à leurs jeunes gens; des Kikapoos, des Menomonees, et, enfin, de toutes les tribus, au nombre de cinquante-six, avec lesquelles le gouvernement a contracté des traités.

En 1833, le nombre des écoles indiennes établies dans les différentes tribus, dont les dépenses étaient défrayées par le gouvernement des États-Unis sur des fonds réservés à cet objet, était de cinquante-trois. Les élèves de ces écoles montaient à dix-huit cent trente-cinq, plus, cent treize Choctaws élevés à l'académie de cette tribu dans le Kentucky.

De 1837 à 1838, les fonds affectés à l'éducation des Indiens s'élevèrent à 64,624 dollars ou 323,120 fr.; le nombre d'élèves avait diminué, et n'était plus que de 1,313, ce qu'on attribuait à la petite vérole et aux autres maladies.

Mais l'épreuve n'eût été qu'imparfaite si l'on n'eût fait marcher de front les améliorations morales et une éducation pratique industrielle qui s'appliquât plus spécialement à l'agriculture. Tout inefficace qu'ait été l'issue de ces efforts, cependant il en est resté quelques légères traces, surtout dans la partie pratique. Dans chacun des traités que nous avons mentionnés, on trouve, à côté des professeurs, des instructeurs agricoles chargés d'enseigner l'art d'ensemencer les terres et d'en recueillir les produits; des architectes, pour la

construction des laboratoires et autres bâtimens qui en dépendent; des meuniers, et grand nombre de forgerons avec tous les instrumens et ustensiles nécessaires à la culture et au labourage. Semblable à l'enfant au berceau à la main duquel on confie la cuiller que lui-même sait porter à la bouche, on place dans celles de l'Indien les simples élémens de sa propre subsistance, qu'il n'a plus qu'à agiter ainsi que l'instinct le lui prescrit, pour s'en servir utilement et en recueillir les fruits les plus abondans.

Sur la liste officielle des employés au service des tribus figurent cinquante-trois maîtres forgerons et armuriers, vingt fermiers ou agriculteurs, cinq meuniers et dix-huit professeurs; en tout quatre-vingt-seize individus d'une morale et d'une capacité éprouvées, recevant chacun une somme moyenne de deux mille cent cinquante francs par an.

De tout temps aussi on s'est appliqué avec ardeur à éloigner, autant que possible, de chez eux l'usage des liqueurs fortes, auquel, ainsi que nous l'avons dit, ils sont naturellement enclins; et malgré la difficulté de garantir une aussi vaste étendue de frontières contre la cupidité des spéculateurs et contre la ruse des Indiens, les lois en ont prohibé le trafic, et les peines les plus sévères sont venues en punir les infracteurs. Malheureusement ces précautions ont souvent échoué devant l'appât du gain d'une part, et la soif inextinguible des Indiens de l'autre.

Nous remarquerons ici, et c'est un point sur lequel nous désirons instamment fixer l'attention, qu'en exposant ce qui a été fait en faveur des Indiens, c'est (à part quelques éminens personnages que nous avons cités) du gouvernement que nous avons voulu plus particulièrement parler, parce que c'est lui qui représente la nation, et que c'est d'après les mesures de cette dernière, prises collectivement, que, sous l'aspect moral, elle doit être appréciée. Il serait injuste, certes, de la rendre solidaire d'actes isolés, souvent cruels, presque toujours injustes de la part d'individus dont les mœurs sont loin d'être exemptes de blâme et de reproches; de cette classe d'hommes qui, impatiens du joug des lois sociales, font, des frontières d'un pays, le théâtre de leur coupable industrie. On ne peut nier que, de la part de ces hommes réprouvés, les Indiens n'aient souvent eu à souffrir, et que c'est de cette source principalement que soit provenue l'aversion que quelques uns éprouvent pour les blancs.

D'une autre part aussi, les états particuliers de l'Union dans lesquels se trouvaient les tribus, après avoir essayé en vain de les soumettre à leurs lois municipales, et se trouvant par là même forcément intéressés à leur émigration, témoignèrent une impatience proportionnée à l'augmentation de leur propre population, et adoptèrent des mesures souvent empreintes d'une sévérité, et parfois d'un caractère de brusquerie qui contrastait singulière-

ment avec la munificence, la douceur et l'humanité de celles du gouvernement général de l'Union. Ainsi donc, dans l'histoire indienne, plaintes amères et souvent méritées contre certains individus indignes du nom américain; gêne et souffrance de la part des états, mais humanité et protection toujours du côté de la nation entière par l'organe de son gouvernement.

Ce n'est pas sans peine que ce dernier, s'ingérant comme protecteur des Indiens, est parvenu à modérer en leur faveur les procédés des gouvernemens des états; et chaque année, à mesure que la population blanche augmentait, des conflits avaient lieu entre l'arbitre suprême et les administrations locales. Le temps ne faisait qu'accroître les difficultés de chaque jour; et l'époque n'était pas éloignée à laquelle, par la force même des choses, les Indiens se verraient entièrement expulsés. Un seul et unique remède restait encore : il fallait de nécessité, et dans l'intérêt des Indiens, que le gouvernement fédéral de l'Union prît l'affaire en main, et c'est ce qu'il fit.

L'expérience était venue démontrer que tant que les races rouge et blanche diffèreraient ainsi largement entre elles dans leurs mœurs et leurs coutumes, il serait de toute impossibilité qu'elles vécussent en communauté. Déjà, en 1809, M. Jefferson lui-même, l'ami constant de l'Indien, prévoyait ce fâcheux résultat lorsqu'il disait à une députation de Cherokees : « Cherchez à l'ouest un

autre territoire qui puisse vous convenir; et, s'il n'est déjà occupé par d'autres Indiens, nous vous en garantissons la possession en échange des terres que vous nous abandonnerez de ce côté. »

En 1825, M. Monroe, alors président des États-Unis, considérant l'état précaire des Indiens, ne vit d'autre moyen d'améliorer leur sort et de les préserver d'une ruine totale que leur émigration et leur établissement permanent dans un lieu fixe et déterminé, et entièrement à l'abri du mouvement envahissant et continuel de la population blanche. Cette grande mesure, toute d'humanité, puisqu'elle a pour principal but la protection de la race la plus faible, fut, après mûre délibération, proposée au congrès, qui l'adopta définitivement; elle est basée sur les principes suivans :

1° Garantie solennelle du terrain qui leur est assigné à eux et à leur postérité en toute propriété;

2° Prohibition entière de toute introduction chez eux de liqueurs fortes;

3° Non-intervention de toute autorité des États-Unis ou des états de l'Union dans leurs réglemens municipaux ou leurs affaires publiques et privées, si ce n'est afin d'empêcher, autant que faire se peut, leurs guerres intestines;

4° Encouragement, par des moyens persuasifs, de partage et d'affectation personnelle de leurs propriétés, afin d'inspirer à chaque Indien un in-

térêt proportionné dans la culture de sa portion individuelle ;

5° Protection, si elle devient nécessaire, par le moyen de la force armée des États-Unis, à celles des tribus qui, se dévouant à l'agriculture, se trouveraient en proie aux hostilités des autres, etc. ;

6° Enfin, la fourniture à toutes, aux frais des États-Unis, des instrumens aratoires qui leur seront nécessaires, ainsi que tous les instituteurs théorétiques et pratiques dont ils peuvent avoir besoin.

Telles sont les bases de la grande mesure en voie d'exécution, et qui est même probablement en grande partie complète en ce moment, car déjà l'an dernier la plus grande portion des tribus était en mouvement, et trente millions de francs avaient été décrétés par le congrès pour défrayer les dépenses de route seulement.

Ce grand territoire, maintenant le pays indien, est situé dans la région la plus tempérée des États-Unis. Au nord il est borné par la petite rivière Puncah, qui se décharge dans le Missouri ; à l'est sont les états du Missouri et de l'Arkansas ; au midi, il a pour limite la rivière Rouge, qui le baigne, et la jeune et déjà florissante république du Texas ; et enfin, à l'ouest, une ligne tirée de la rivière Arkansas à celle Puncah, à peu près comme nous l'avons tracée sur la carte jointe à cet écrit.

Ce pays a, dans toute sa largeur, un peu au dessus de deux cents milles, et six cents dans sa longueur.

Il a plus du double de l'étendue de l'état de New-York, dont la population est de deux millions quatre cent mille ames. Il est baigné par un bon nombre de rivières, dont plusieurs sont navigables et très poissonneuses, et contient en abondance des mines de plomb et de fer.

D'après un tableau officiel récemment publié, le nombre d'arpens de terre affectés à l'usage des Indiens, de 1829 à 1839 seulement, c'est-à-dire dans l'espace de dix années, monte à quatre-vingt-douze millions, et les sommes à eux payées en outre, à titre d'indemnités ou pour leurs dépenses, se sont élevées dans la même période à plus de soixante-sept millions de piastres, ou trois cent trente-cinq millions de francs!

En supposant que les trois cent treize mille Indiens des États-Unis s'établissent en totalité sur ce territoire, ce qui n'est pas probable, par la raison que bon nombre, tout en acceptant les conditions pécuniaires du traité d'émigration, préfèreront un établissement plus lointain, nous aurions, par le calcul le moins favorable aux Indiens, et en évaluant à quatre le nombre d'individus dont chaque famille est composée, une moyenne de onze cent soixante-dix-neuf arpens pour chacune de ces dernières, et près de trois cents arpens par individu.

La France, avec trente-trois millions d'habitans, occupe environ cinquante-deux millions d'hectares, ou cent millions d'arpens, c'est-à-dire environ

trois arpens par individu, et qui suffisent amplement à leurs besoins.

Tout en faisant observer que dans l'immense question de l'économie de l'univers la part faite à l'Indien n'a rien qui puisse inspirer la pitié, nous ajouterons que ce torrent civilisateur dont il gémit, et qui l'a envahi sans retour, a eu pour précurseurs, d'abord :

La religion, dont le flambeau régénérateur y a été porté par le zèle des missionnaires;

L'instruction, au moyen de laquelle on espérait offrir un levier à une intelligence inculte;

L'agriculture, par l'introduction d'une éducation rurale et industrielle;

Une sévère prohibition de tout stimulant tendant à irriter ou à enflammer les passions ardentes;

La grande et utile découverte de la vaccine, dont Thomas Jefferson, par des efforts inouïs et une persévérance sans bornes, a été le propagateur parmi les Indiens que décimait avant cela la petite vérole;

Et enfin, quand tous ces moyens de civilisation ont manqué,

Par l'établissement à perpétuité, ainsi que nous l'avons démontré plus haut, d'un territoire à eux seuls réservé, où, sans gêne ou contrainte aucune, ils pourront désormais et tout à la fois conserver

D'une part, on voit le génie du progrès fouiller en tous sens les entrailles de la terre et lui demander sa nourriture; peupler ses déserts, couvrir de ses voiles les mers, et de ses cent bouches proclamer les conquêtes de la civilisation;

De l'autre, l'Indien que ne protègent plus ses bons et mauvais Esprits, l'Indien seul au milieu de ses forêts qui ne retentissent plus des pas du buffle et du vol de l'aigle; sourd à la voix de l'expérience, refusant la main qui lui est tendue et cherchant en vain à résister aux flots impétueux de la population envahissante, en se cramponant aux ossemens de ses pères, qui lui échappent.

Il nous semble, enfin, par dessus tout, entendre la voix du Tout-Puissant qui crie humanité aux uns, sagesse et résignation aux autres, puisqu'il est dit qu'il faut qu'elle s'accomplisse, sa volonté, sur la terre comme aux cieux.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Notions générales, et but de l'ouvrage..... 5

CHAPITRE I.

Faits et conjectures sur l'origine des sauvages de l'Amérique du Nord..... 13
Prétendues ruines, et lieux de sépulture..... 31
Des langues indiennes..... 40
Considérations sur la civilisation appliquée aux Indiens..... 59

CHAPITRE II.

Des titres en vertu desquels les États-Unis se trouvent possesseurs des terrains jadis occupés par les Indiens..... 71
De quelques points de l'organisation constitutionnelle des États-Unis qui ont une portée sur la question indienne..... 89
Nombre présumé des indigènes de l'Amérique du Nord, avant 1776, comparé à leur état actuel..... 97
Du climat des différentes parties des États-Unis..... 116
Des régions appelées *prairies*..... 120

CHAPITRE III.

Description et aspect personnel des Indiens..... 125
Vêtemens..... 141
Habitations. — Nourriture. — Occupations..... 148
De quelques propensions naturelles des indigènes dans leur état primitif..... 156
Notices biographiques des quatre Indiens dont les portraits sont joints à l'ouvrage..... 172

Chapitre IV.

Pages
Mœurs. — Us et coutumes..... 181
Religion..... 184
État des connaissances, des gouvernemens et coutumes nationales.. 198
Condition des femmes..... 207
Procédés du gouvernement des États-Unis envers les indigènes..... 215
Conclusion..... 243

PORTRAITS.

Pages
Shaumonekusse, chef des Ottoes..... 1
Rantchaiwaime..... 70
Mahaskah..... 197
Makataimshekiakiah 214

Carte..... 244